

## Liste des abréviations

BEJUNE : Berne francophone, Jura & Neuchâtel

bpa : Bureau de prévention des accidents

EPS : Education physique et sportive

PER : Plan d'études romand

REX : Retour d'expérience



# Résumé et mots clés

## Résumé

Ce travail aborde la problématique des accidents se déroulant lors des leçons d'EPS. Cette thématique concerne tous les enseignants d'EPS par son imprévisibilité et ses conséquences. Le but de cette recherche est de mettre en évidence les avantages ainsi que les limites que pourraient apporter un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience. Le premier point abordé est l'état actuel de telles données dans les établissements scolaires du secondaire I. Au travers de la méthodologie de l'enquête par questionnaire, les directions ainsi que la population enseignante d'EPS des trois cantons BEJUNE sont sondées afin d'obtenir leur avis sur l'élaboration d'une telle structure de recensement. Nous verrons que la majorité des enseignants ayant répondu au questionnaire y est favorable. Le but de ce travail est également d'établir le potentiel taux de participation à ce recensement d'accidents si celui-ci devait être mis en place. Afin de préparer ce processus, un prototype d'une structure de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience est expérimenté et analysé par des enseignants volontaires. Ceci permet mettre en exergue les avantages et les limites qui ressortent de l'expérimentation du prototype et de dresser une esquisse d'un futur modèle de recensement d'accidents.

## Mots clés

Accident

Education physique et sportive

Prévention

Recensement d'accidents

Retour d'expérience



# Table des matières

Remerciements .....	iii
Liste des figures, des tableaux et des annexes .....	v
Liste des abréviations .....	vii
Résumé et mots clés .....	ix
Introduction .....	1
1. Problématique .....	3
1.1 Définition et importance de l'objet de recherche .....	3
1.2 Etat de la question.....	8
1.2.1 Aspects didactiques.....	8
1.2.2 Aspects pédagogiques .....	13
1.2.3 Responsabilités juridiques et pédagogiques de l'enseignant d'EPS .....	15
1.2.4 Prévention et retour d'expérience .....	17
1.3 Questions et objectifs de la recherche .....	19
2. Méthodologie .....	23
2.1 Méthodologie de l'enquête.....	23
2.2 Nature du corpus.....	23
2.2.1 Présentation des questionnaires .....	23
2.2.2 Protocole et procédure de recherche.....	23
2.2.3 Questionnaires en ligne.....	24
2.2.4 Limites de la collecte de données par questionnaires en ligne .....	24
2.2.5 Description des questionnaires.....	25
2.3 Démarche d'analyse.....	28
3. Analyse et résultats .....	31
3.1 Présence d'un outil de recensement d'accidents .....	31
3.2 Habitudes et pratiques des enseignants d'EPS en termes de sécurité et d'accidents .....	33
3.2.1 Résultats n°1 : Les recommandations du PER .....	34
3.2.2 Résultats n°2 : Les pratiques et ressentis des enseignants d'EPS .....	35

3.2.3 Résultats n°3 : La responsabilité juridique .....	37
3.2.4 Résultats n°4 : La sécurité et la prévention.....	38
3.2.5 Résultat n°5 : Le prototype de recensement d'accidents .....	39
3.3 Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience .....	44
3.3.1 Savoirs d'expérience par l'exploitation d'exemples tirés des questionnaires et analyse.....	47
3.4 Analyse du prototype de recensement d'accidents .....	48
3.5 Synthèse des résultats .....	51
3.6 Projet d'élaboration d'un nouvel outil de recensement d'accidents .....	53
Conclusion .....	55
Références bibliographiques .....	59
Annexe 1 : Questionnaire destiné aux directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE .....	61
Annexe 2 : Questionnaire destiné aux enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE .....	65
Annexe 3 : Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience.....	77
Annexe 4 : Analyse du prototype de recensement d'accidents .....	81
Annexe 5 : Résultats complets du questionnaire destiné aux directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE .....	85
Annexe 6 : Résultats complets du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE .....	89
Annexe 7 : Données complètes du prototype de recensement d'accidents .....	105
Annexe 8 : Résultats complets de l'analyse du prototype de recensement d'accidents .....	113

## Introduction

Terminant ma formation à la HEP-BEJUNE située à Bienne, j'ai réalisé ce mémoire de Master en vue de l'obtention de mon diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I. Après l'obtention d'un bachelor à l'Université de Neuchâtel en sciences et sport (mathématiques), j'ai débuté la HEP-BEJUNE afin de me spécialiser dans l'enseignement de ces deux branches. Pour ce mémoire de Master, j'ai décidé de me focaliser sur l'enseignement du sport lors des leçons d'EPS et plus particulièrement sur les accidents qui se déroulent durant celles-ci. En effet, en tant que future enseignante d'EPS, ce sujet me concerne directement par son risque d'occurrence lors des leçons. De plus, cette thématique est en lien direct avec la notion de responsabilité. Je trouve cette dernière très importante tout particulièrement en EPS où les accidents semblent survenir de manière imprévisible et aléatoire. Il est donc utile et nécessaire de trouver des moyens pour s'y préparer.

L'éducation physique et sportive (EPS) fait partie des disciplines hebdomadaires enseignées tout au long de la scolarité obligatoire des élèves. Elle se distingue des autres cours par la mise à contribution physique des élèves. L'enseignant est en charge non seulement du bon déroulement des leçons, mais également de la sécurité et la mise en œuvre des moyens de prévention liés aux accidents. En vue d'améliorer la sécurité durant les heures d'EPS, nous nous demandons dans ce travail si le retour d'expérience peut être utilisé afin d'informer et d'aider d'autres enseignants à réduire le nombre d'accidents.

Etudiant à la HEP-BEJUNE, mon directeur de Mémoire et moi-même avons décidé de limiter notre recherche aux trois cantons concernés à savoir Berne francophone, Jura et Neuchâtel. Bien que ce travail soit centré sur ces trois cantons, celui-ci pourrait s'étendre à un plus vaste territoire par sa thématique, son importance a priori et son omniprésence.

Nous nous sommes tout d'abord interrogés sur l'existence d'une base de données sur les accidents au sein des établissements scolaires de l'espace BEJUNE. Cependant, il ne semblait pas a priori exister de telles données, fait qui sera traité durant ce travail. Suite à cela, nous avons interrogé les enseignants d'EPS ainsi que les directions par le biais de questionnaires. Supposant l'absence d'une base de recensement d'accidents, nous avons souhaité mettre en place un prototype destiné à imiter un recensement réel d'accidents. Pour finir, nous avons analysé et discuté les différents résultats obtenus afin d'extraire les avantages et les limites d'un tel processus.

Plus précisément, dans un premier temps, ce travail définira des notions clés de la thématique des accidents ainsi que des concepts qui lui sont associés. Des sections seront ensuite

dédiées aux différentes responsabilités auxquelles doit répondre les enseignants d'EPS. Le concept de retour d'expérience sera présenté et la façon dont celui-ci est par exemple utilisé dans des entreprises. Le questionnement principal de la recherche sera ensuite exposé. Une fois les hypothèses et les questions formalisées, nous détaillerons la méthodologie utilisée. Celle-ci présentera la manière dont les questionnaires ont été élaborés ainsi que la façon d'analyser les résultats. Dans ce chapitre sera aussi expliquée la mise en place du prototype du recensement d'accidents.

La suite de ce travail présentera l'analyse des questionnaires et du prototype en exposant et discutant les résultats obtenus. Cette partie a pour but de mettre en évidence les limites et les avantages d'un tel processus et donc que de répondre aux questionnements principaux de ce travail. Cette analyse nous permettra également de dresser une esquisse d'un futur recensement d'accidents basée sur le prototype et les remarques des enseignants ayant participé à celui-ci.

Finalement, nous terminerons ce travail par la conclusion récapitulant les principaux résultats, certaines problématiques observées ainsi que les limites de ce travail. Elle donnera également quelques pistes d'ouverture vers de futures recherches.

# 1. Problématique

## 1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

### *Point de départ de la réflexion*

Les accidents font partie des événements malheureux de la pratique de toute activité physique. En effet, le bureau de prévention des accidents (bpa) recense, en Suisse, 300'000 accidents se déroulant lors de la pratique d'une activité sportive, ce qui n'est pas négligeable. La pratique d'activités sportives à l'école se déroule pendant les leçons d'éducation physique dont un quota minimal est fixé par l'article 12 de la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité « L'enseignement à l'école obligatoire doit prévoir au moins trois périodes hebdomadaires d'éducation physique ». Cela implique, que des accidents apparaissent également dans l'enseignement de l'EPS à l'école. Les enseignants d'EPS doivent suivre les recommandations formulées par le Plan d'études romand (PER, Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), 2010). En effet, celui-ci détermine ce que les élèves doivent acquérir au cours de leur scolarité et donc, ce que les enseignants doivent leur enseigner. Il permet aux enseignants de discerner les apprentissages et d'organiser leur enseignement. Il rassemble plusieurs domaines, tant dans des branches spécifiques comme le français, les mathématiques ou l'EPS, que de la formation générale ou des capacités transversales.

### *Le sport dans le PER*

Deux aspects du PER sont en lien avec ce travail.

Premièrement, le PER recommande aux enseignants d'EPS de pratiquer différents sports avec les élèves. Divers objectifs et diverses intentions sont rédigés à ce sujet. Cela amène les élèves à une confrontation directe à des risques d'accidents dans les leçons d'EPS.

L'enseignement de l'EPS « participe en effet des mêmes valeurs que l'école : dépassement de soi, goût de l'effort, respect de l'autre et des règles, esprit d'équipe,... Il contribue aussi à développer l'esprit d'initiative et de responsabilité, tout comme le sens de l'engagement. Enfin il peut être un facteur particulièrement efficace d'équilibre et de santé et un formidable vecteur de réussite scolaire pour de nombreux élèves » (Lecou, 2012, p. 7).

Il est vrai que les leçons d'EPS comportent des particularités que l'on ne retrouve pas dans les autres disciplines, ce qui pourrait expliquer les chiffres du bpa qui évaluent que 64% des accidents scolaires se déroulent pendant les leçons d'EPS. Ce phénomène peut se comprendre par les particularités de l'EPS : le lieu, le matériel, les activités choisies,

l'apprentissage avec le corps, etc. Toutes ces caractéristiques amènent des risques potentiels qu'on ne retrouve pas dans d'autres branches. L'âge des élèves du secondaire I n'est sûrement pas un facteur anodin. En pleine croissance et puberté, le corps humain subit d'importants changements pouvant mener à la perte temporaire de certains repères spatiaux chez l'individu ainsi qu'une fragilité physique. Tous ces faits peuvent engendrer des accidents (Ernst & Bücher, 2000). De plus, il est bien connu que le risque zéro n'existe pas et l'on retrouve donc inévitablement des accidents dans les établissements scolaires, notamment lors des leçons d'EPS.

Deuxièmement, la sécurité, la prévention et la gestion des situations à risque font partie des recommandations du PER et sont donc des concepts que les enseignants d'EPS doivent enseigner aux élèves. Voici un extrait des commentaires généraux du domaine disciplinaire « corps et mouvement » tiré du PER (CIIP, 2010, pp. 49-50) :

*Vu la spécificité de ces enseignements, une attention particulière est portée à la prévention des accidents. L'atmosphère et l'organisation de la leçon, le respect des mesures de sécurité, la promotion de l'aide et de la surveillance par les pairs et l'apport de consignes précises constituent des facteurs de sécurité à ne pas négliger.*

Ce thème sera développé plus précisément dans la section 1.2.1.

### *Le but de ce travail*

Les deux aspects précédents mettent en évidence la thématique de l'accident lors de l'enseignement de l'EPS à l'école, d'une part le risque d'accident est omniprésent lors de la pratique du sport et d'autre part, le PER recommande de travailler certains aspects liés à la gestion du risque. Pour rappel, environ deux tiers des accidents scolaires se déroulent durant le sport scolaire ce qui représente environ 32'000 accidents par année (d'après le bpa).

Initialement, ce travail avait pour but d'utiliser des statistiques d'accidents se déroulant en EPS afin d'identifier certaines récurrences dans les diverses situations. Ce projet se destinait aux écoles du secondaire I des trois cantons BEJUNE (Berne francophone, Jura et Neuchâtel). L'idée était de faire une base de données et des statistiques sur les accidents se déroulant durant les leçons d'EPS. Celle-ci aurait pu servir comme base d'analyse mettant en lien certains facteurs tels que l'heure de l'accident, l'âge de l'accidenté, la discipline sportive pratiquée, la gravité de la blessure, etc. Le but aurait été de trouver des récurrences parmi les accidents répertoriés afin de mettre en place des moyens de prévention liés à chacune de ces récurrences. La mise en place d'une base de données permettrait une analyse statistique plus approfondie des accidents, mais cela n'est finalement pas souhaité. Ce sujet sera discuté dans l'analyse de ce travail. De plus, la réalisation d'une telle base de données semblait difficilement

réalisable d'autant plus que le bpa ne possède pas suffisamment de données. En effet, il souligne que « contrairement à d'autre pays (p. ex. l'Allemagne), le bpa possède peu d'informations détaillées en raison d'un manque de données en la matière » (cf. site internet du bpa). De même, il semble qu'une base de données d'accidents commune n'existe pas dans les trois cantons BEJUNE. Il est toutefois possible que les établissements conservent individuellement des données à ce sujet, cependant, dans les lois scolaires, rien ne stipule que :

- les enseignants doivent déclarer les accidents se déroulant pendant leurs leçons à la direction ou à un autre organe de surveillance, il se peut néanmoins que, localement, certaines directions exigent cela de leurs enseignants ;
- les directions sont tenues de recenser les données concernant les accidents afin d'en constituer une base de données.

Comme il n'existe pas de réglementations dans les établissements scolaires, rien ne suppose la présence d'une base de données. Nous trouvons cependant, dans certaines entreprises, des procédures formelles à appliquer en cas d'accident. Des groupes de recherches sur la même thématique sont créés afin d'analyser les différentes données récoltées et de gérer la sécurité des employés.

En France, une étude menée par l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) recense depuis 1995 les accidents corporels se déroulant sur des élèves lors des activités scolaires. Dans ce recensement, sont pris en considération uniquement les accidents suivants : « Pour limiter la charge de travail des établissements, seuls les accidents ayant eu pour conséquence, a minima, un acte médical (consultation, soin, radio...) sont saisis dans la base de données » (ONS, 2016, p. 221).

Dans son rapport 2016, l'ONS (2016, p. 226) constate que 58,5% des accidents scolaires se déroulent en EPS pour les élèves ayant des âges similaires à ceux des élèves du secondaire I. Dans les écoles primaires, les accidents en leçon d'EPS représentent 15,1% du total d'accidents (ONS, 2016, p. 223). C'est une preuve de la fréquence importante des accidents dans ce milieu. Cela montre donc l'intérêt de traiter, dans les établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE, les accidents qui surviennent durant les leçons d'EPS.

En résumé, il semble utile de réaliser une recherche sur les accidents se déroulant durant les leçons d'EPS dans les établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE. Plus précisément, d'essayer d'utiliser ces événements malheureux afin d'en prévenir d'autres et donc, de réduire le nombre d'accidents.

## *Quelques définitions*

Par souci de clarté, certaines notions qui sont communément utilisées dans la vie courante, des termes tels que danger, risque ou encore accident vont être définis. Certaines définitions seront affinées par la suite.

### ***L'accident***

Pour définir la notion d'accident, la définition donnée dans les conditions générales des assurances-accidents a été retenue (AXA-Winterthur, 2011, p. 6) : « Par accident, on entend toute atteinte dommageable, soudaine et involontaire, portée au corps humain par une cause extérieure extraordinaire qui compromet la santé physique, mentale ou psychique ou qui entraîne la mort. [...] ». Il faut savoir que cette définition est identique pour les différentes compagnies d'assurance-accidents et c'est pourquoi c'est celle-ci qui va être considérée dans ce travail.

### ***Le presque accident***

Le Plan d'amélioration sécurité (PASE) de la société *Lumen l'enseigne* (2014, p. 33) définit le presque accident comme « Tout événement survenu sur le lieu de travail ou du fait du travail qui aurait pu entraîner un dommage (aux personnes, et/ou aux biens, et/ou à l'environnement) ». Le presque accident se diffère de l'accident par son impact. En effet, l'accident a comme finalité un dommage, qu'il soit léger ou grave. Contrairement à l'accident, le presque accident est une situation où il n'y a pas de dommage. Un presque accident peut-être associé à l'expression "il y a eu plus de peur que de mal".

Dans ce travail, la notion de presque accident est utilisée dans le processus de partage d'expérience. En effet, il n'y a pas forcément besoin qu'un élève se blesse pour profiter de l'expérience que cela peut apporter à d'autres enseignants.

### ***Le danger***

Dans ce travail, la notion de danger intervient de manière sous-jacente lorsqu'il est question de risque et d'accident, notions qui seront traitées dans les prochains paragraphes. Le danger est défini comme « ce qui constitue une menace, un risque qui compromet l'existence de quelqu'un, de quelque chose » (Larousse, 1989). Bien que cette définition soit brève, elle semble avoir pour inconvénient que chaque danger représente une menace pour la vie de la personne, alors qu'il pourrait juste être handicapant. C'est pourquoi, la définition suivante semble plus adaptée au cadre de l'enseignement de l'EPS : « Le danger est considéré comme une menace, un événement dommageable susceptible de se produire. [...] Chacun de ces événements est susceptible d'entraîner un impact plus ou moins conséquent : de la contusion

au décès, en passant par l'entorse, la perte de conscience, la fracture, etc. » (Soulé, 2009, p. 15). En effet, cette dernière caractérise mieux la généralité de l'événement et donne un critère de gravité. D'autre part, il semble important d'inclure la notion de sécurité dans la définition, comme l'ont fait Pfefferlé et Liardet (2011, p. 15) : « ce qui menace ou compromet la sécurité, l'existence d'une personne ou d'une chose ». Il est important de comprendre que le danger peut compromettre l'intégrité physique ou morale d'un individu, cependant, il n'apporte pas de caractère individuel. S'il y a un danger pour une personne, il le sera tout autant pour une autre. Cela ne dépend pas du sujet.

### ***Le risque***

Le danger et le risque sont deux notions bien distinctes. Tout d'abord, le danger ne dépend pas de l'individu contrairement au risque qui, quant à lui, « provient de l'attitude de la personne face au danger. [...] Le risque dépend de la personne alors que le danger n'est pas conditionné par celle-ci » (Bonvin, 1992, p. 13). Ensuite, le danger se réfère à une situation potentiellement nuisible alors que le risque se situe dans la mesure de conséquences : le risque est la « possibilité ou la probabilité d'un fait, d'un événement considéré comme un mal ou un dommage [...] qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger » (Larousse, 2012). Le risque est donc la probabilité qu'un danger se produise, avec comme conséquences, un impact représenté par la gravité.

Finalement, il ne suffit pas qu'il y ait un danger pour qu'il y ait un risque, le risque apparaît s'il l'individu est exposé de manière directe au danger. D'après Soulé et Corneloup (2007) « le risque est avant tout une manière de considérer le danger ». Par exemple, prenons le cas d'un élève qui chute de la barre fixe alors qu'il n'y a pas de protection. Il est évident que la chute sans tapis de protection représente un danger. Mais si les élèves ont l'interdiction d'utiliser les barres fixes lorsqu'il n'y a pas de protection ou si les barres fixes sont déjà protégées lors de l'arrivée des élèves dans la salle, il n'y aura pas de risque d'être exposé à ce danger. Il n'y a donc pas de risque s'il n'y a pas d'exposition au danger.

L'énoncé suivant permet de « calculer » un risque :

$$\text{risque} = \text{probabilité} \times \text{gravité}$$

Bien qu'il soit facile d'évaluer quels types de risques existent pour une certaine activité, la probabilité et la gravité de ceux-ci sont, quant à elles, bien plus compliquées à identifier. Soulé (2009, p. 15) propose plusieurs questions permettant de quantifier ces deux notions : « Quelles sont les chances pour que l'évènement se matérialise ? Pour quelle(s) raison(s) ? Et avec quelles conséquences ? ». Cependant, il semble bien compliqué de parvenir à y répondre de manière objective et quantitative.

L'utilisation de cette formule permet de catégoriser les risques par rapport à leur gravité et leur occurrence. Le but d'un éventuel classement est d'évaluer s'il est nécessaire ou non de réduire

un risque : jusqu'à quel point faut-il mettre en œuvre une stratégie pour réduire un risque très peu probable ou ayant des conséquences minimales ?

Dans ce travail, le risque s'apparente à un événement dont l'impact peut directement nuire à la santé des élèves. Il est important de préciser que, même en mettant tout en œuvre afin de sécuriser au maximum une leçon et prévenir les accidents, le risque zéro n'existe pas, car nous ne pouvons pas mettre en œuvre tous les moyens permettant de supprimer tous les risques d'accident. Lorsque quelqu'un marche dans la rue, tout le monde serait d'accord pour dire qu'il n'y a pas de risque lié à cette activité. Cependant, cet individu ne serait pas à l'abri de se tordre une cheville ou qu'une branche d'arbre ne se casse et lui tombe dessus.

### **La sécurité**

Selon le dictionnaire Robert (2005), la sécurité est une « situation tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger »

La sécurité est donc une action se déroulant dans une maîtrise totale des risques. Peut-on vraiment dire qu'on se trouve dans une situation de sécurité, alors qu'il a été mentionné que le risque zéro n'existe pas ? C'est en ce sens que Soulé et Corneloup (2007) définissent la sécurité comme étant un « état (généralement illusoire) d'absence de danger ».

## **1.2 Etat de la question**

Dans cette section, nous abordons la thématique sous quatre angles différents. Tout d'abord, nous nous concentrons sur les aspects didactiques en lien avec le PER et les ressources en matière de sécurité destinées aux enseignants d'EPS. Ensuite, nous présentons les aspects pédagogiques pertinents pour cette recherche. Par la suite, les responsabilités pédagogique et juridique de l'enseignant sont exposées. Finalement, la prévention et le retour d'expérience concluent le travail sur le thème et amènent aux questions de recherche et au travail empirique.

### **1.2.1 Aspects didactiques**

#### *Les liens avec le Plan d'études romand (PER)*

La sécurité et la gestion des situations à risque font partie des recommandations du Plan d'études romand (PER, Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), 2010). Le PER détermine ce que les élèves doivent acquérir au cours de leur scolarité et donc, ce que les enseignants doivent leur enseigner/transmettre. Il permet aux enseignants de discerner les apprentissages et d'organiser leur enseignement. Il

rassemble plusieurs domaines, tant dans des branches spécifiques comme le français les mathématiques ou l'EPS, que de la formation générale ou des capacités transversales.

On remarque, grâce au PER, que les notions de risque, de prévention et de sécurité sont des concepts que l'on doit enseigner aux élèves. C'est donc du rôle de l'enseignant d'EPS, entre autres, de transmettre les notions de sécurité et de prévention aux élèves. Voici un extrait des commentaires généraux du domaine disciplinaire « corps et mouvement » : « Vu la spécificité de ces enseignements, une attention particulière est portée à la prévention des accidents. L'atmosphère et l'organisation de la leçon, le respect des mesures de sécurité, la promotion de l'aide et de la surveillance par les pairs et l'apport de consignes précises constituent des facteurs de sécurité à ne pas négliger » (CIIP, 2010, pp. 49-50).

Dans les intentions du domaine, il est mentionné que les activités proposées lors des cours d'EPS développent chez les élèves « dans une visée préventive, les connaissances et les attitudes permettant de limiter les comportements à risques, de prévenir les accidents, [...] » (CIIP, 2010, p. 48). Ces intentions sont alors reprises sous forme d'objectifs dans les axes thématiques suivants (CIIP, 2010, pp. 54-55 et 58-59) :

- *CM31 – Reconnaître les pratiques sportives favorables à l'amélioration de sa condition physique et de son capital santé...*
  - 2...en appliquant les principes d'échauffement et diverses notions liées aux méthodes d'entraînement*
  - 5...en intégrant les règles de sécurité*

*A la fin du cycle, les élèves doivent être capables de diriger seul un échauffement adapté à l'activité prévue en tenant compte des principes de l'échauffement et de récupération. Ils doivent également mettre en application des règles de sécurité spécifiques et des règles d'assurance.*
- *CM33 – Entraîner des techniques et développer des habiletés motrices...*
  - 5...en appliquant les mesures de sécurité en milieu aquatique*

*A la fin du cycle, les élèves doivent être capables d'appliquer des principes de sécurité en milieu aquatique.*

Dans le domaine de la « formation générale » des élèves, il existe d'autres axes thématiques traitant du sujet :

- *FG32 – Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents...*
  - 1...en identifiant, dans des situations scolaires particulières, la part des émotions dans ses réactions*
  - 2...en reconnaissant ses pouvoirs, ses limites et ses responsabilités dans diverses situations*

- 3...*en prenant conscience des conséquences de ses choix personnels sur sa santé*
- 4...*en adaptant ses comportements dans diverses situations (encouragement, amitié, conflit, stress, ...)*
- 5...*en identifiant les situations à risques pour soi et les autres (consommation d'alcool ou de drogues, jeux dangereux, ...)*

Dans les objectifs particuliers visés, nous demandons à l'élève de :

- *respecter les règles de sécurité définies pour un lieu ou une activité donné(e)*
- *reconnaître des situations à risque, de connaître les services ou les personnes ressources à disposition et de savoir y recourir en cas de nécessité*
- *connaître quelques gestes de premiers secours (CIIP, 2010, p. 44)*

Il faut, entre autres, favoriser chez les élèves « le développement de stratégies de protection et de comportement face à des situations de stress ou de danger » (CIIP, 2010, p. 44)

### *Sécurités active et passive*

Comme nous venons de le voir, l'autorité scolaire confie donc à l'enseignant une double mission : proposer des activités tout en maintenant les élèves en sécurité et enseigner la sécurité, la gestion du risque et l'assurance par les pairs à ses élèves. L'apprentissage par les élèves de la sécurité, de la gestion du risque, de la connaissance de soi, etc. est une manière d'esquiver certains accidents. La sécurité durant les leçons ne doit pas être de la seule initiative de l'enseignant, mais les élèves sont censés y contribuer aussi. Le PER traite en fait de deux aspects de la sécurité qui qu'il est nécessaire d'explicitier.

- Tout d'abord, la sécurité active. Pfefferlé et Liardet (2011, p. 17) la définissent comme « la capacité du sujet à adopter des comportements propres à assurer sa sécurité dans sa pratique sportive ». Elle dépend donc uniquement de l'individu qui réalise l'action ainsi que des gestes qu'il entreprendra. Celle-ci intervient donc seulement pendant le déroulement d'une situation.
- Enfin, la sécurité passive. Selon Derlon (1999, p. 20), elle est définie comme « toutes les précautions et les dispositions prises par le professeur, avec ou sans l'aide des élèves, préalablement à la mise en action physique ». Celle-ci comprend, par exemple, la préparation du matériel, les éventuelles parades, les consignes ou encore les exercices de préparation. Elle doit être le fruit d'une réflexion préalable, lors de la élaboration de la leçon.

Ces deux aspects de la sécurité sont généralement présents dans les objectifs du PER, mais ne sont pas exprimés distinctement. Par exemple, dans le CM31.5 (cf. supra), un élève pratiquant des anneaux balançants doit être capable à la fois : de sécuriser son installation ou

de parer un camarade (sécurité passive) ; mais aussi être capable de s'arrêter lorsqu'il sent ses mains glisser (sécurité active).

### *Le risque subjectif et objectif*

Si le PER recommande aux enseignants d'EPS de veiller à la prévention des accidents ainsi qu'au respect des règles de sécurité, c'est dans le but d'apprendre aux élèves la gestion du risque. La perception du risque subjectif est particulièrement visée par les objectifs du PER. Comme le dit Delignières (1993, p. 1), il est important de « mettre l'accent sur la formation des pratiquants eux-mêmes ».

Dans la littérature, le risque objectif et le risque subjectif sont définis comme suit :

- Le risque est une mesure d'une probabilité d'un événement. Cette mesure dépend de l'individu qui prend le risque. Cependant, il se peut que ce dernier ne puisse pas influencer la survenue de l'événement. Dans ce cas particulier, nous parlons alors de risque objectif. Selon Pfefferlé et Liardet (2011, p. 16), le risque objectif peut être vu comme « le risque réel encouru par un sujet, indépendamment de l'estimation qu'il peut en faire, au regard des ressources qu'il a à sa disposition pour faire face à une situation donnée ». Il est du devoir de l'enseignant de réduire au maximum les risques objectifs lors des leçons. Il n'est cependant pas toujours aisé d'évaluer les capacités d'un élève correctement et donc de faire une évaluation judicieuse du risque.
- Le risque subjectif est composé de deux représentations du risque :
  - o le risque perçu : « la perception que le sujet a de la dangerosité de la situation qu'il affronte » (Pfefferlé et Liardet, 2011, p. 16)
  - o le risque préférentiel : « le rapport existant entre le bénéfice espéré et le coût prévisible maximal lié au comportement adopté » (Pfefferlé et Liardet, 2011, p. 16). C'est la relation entre les conséquences d'une action à entreprendre et le bénéfice que cette action peut amener.

Le risque subjectif est influencé par l'individu, qui, par un comportement ou une anticipation, est capable d'en minimiser la probabilité d'occurrence. Cette notion se distingue du risque objectif qui est indépendant de l'attitude de l'individu. Le comportement d'un individu est lié à sa psychologie : « l'estimation du risque est un problème intime lié à la confiance, aux compétences et à la perception individuelle de la situation » (Soulé et Corneloup, 2007). L'expérience de chaque élève pourrait également être ajoutée à cette citation. Chaque personne agit selon sa façon de percevoir les risques, c'est-à-dire la représentation qu'elle se fait du risque. De plus, le risque perçu diffère en fonction de la personne qui se le représente. L'enseignant n'évalue généralement pas le risque de la même manière que l'élève. C'est pourquoi,

pour une même action effectuée par le même individu, la perception du risque perçue peut varier en fonction des différents observateurs.

Pour une même activité, le risque objectif varie d'un individu à l'autre en fonction de ses aptitudes physiques tandis que le risque subjectif varie quant à lui d'un individu à l'autre en fonction de son aptitude psychique (mental-confiance-crainte-volonté-vécu). C'est pourquoi il faut adapter les tâches en fonction des aptitudes de chaque élève.

Les notions de risques objectifs et subjectifs interviennent dans ce travail lors de la détermination des causes d'un accident. Le risque objectif peut être relatif à l'enseignant et le risque subjectif est lié au comportement des élèves.

Les notions de risque objectif et de risque subjectif sont intéressantes par les différentes manières de percevoir le risque qu'elles proposent, mais il faut rester vigilant avec ces définitions, car le risque est toujours une représentation. Cette dernière varie d'un individu à un autre pour une même situation et donc ne peut être perçue de manière exacte.

### *Les ressources didactiques en matière de sécurité destinées aux enseignants d'EPS*

En plus des recommandations du PER, des ressources sont également proposées aux enseignants pour traiter le domaine de la sécurité de manière pratique.

Tout d'abord, des informations se trouvent dans les manuels fédéraux publiés par la Confédération en 1998. Bien que plusieurs manuels traitent des aspects de sécurité et de prévention, le manuel 5 est spécifiquement destiné à l'enseignement de l'EPS au cycle 3. Dans la brochure 3 du manuel 5, du chapitre 7 « coopérer », des explications se trouvent sur l'aide et l'assurance entre pairs, des exemples de parade ainsi qu'une suggestion pour l'enseignant sur la marche à suivre pour introduire l'assurance entre pairs. La notion de prévention est définie dans la section 1.2.4.

Ensuite, sur le site internet du PER<sup>1</sup> dans les précisions cantonales liées au domaine corps et mouvement, des liens pour diverses activités (également concernant la sécurité et l'assurance) sont proposés. Ils renvoient sur le site internet *mobilesport.ch*<sup>2</sup>. Ce site est géré par la Confédération suisse et plus particulièrement de l'Office fédéral du sport (OFSP) et propose de nombreuses activités et ressources pour des élèves de tout âge.

Enfin, le bpa<sup>3</sup> propose de nombreuses fiches de prévention des accidents disponibles sur son site internet traitant de diverses disciplines. A ceci il nous paraît important d'ajouter que le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud publie, chaque année, en

---

<sup>1</sup> [www.plandetudes.ch/per](http://www.plandetudes.ch/per)

<sup>2</sup> [www.mobilesport.ch](http://www.mobilesport.ch)

<sup>3</sup> [www.bfu.ch/fr](http://www.bfu.ch/fr)

collaboration avec le bpa, un guide des mesures de sécurité afin d'informer les enseignants et directions et de prévenir les accidents. Celui-ci est complet et aborde la responsabilité juridique, des mesures d'urgence, des mesures de sécurité, etc.

Nous pouvons donc dire que l'enseignant possède divers moyens de sécuriser ses leçons et de prévenir ainsi au mieux les accidents. Il existe bien entendu diverses autres ressources dans des livres, sur internet, dispensées lors de cours de formation continue, etc.

## 1.2.2 Aspects pédagogiques

### *L'apprentissage, le risque, le danger en EPS*

L'enseignant d'EPS doit être capable de préparer des leçons adaptées aux élèves en minimisant les risques d'accidents tout en permettant un apprentissage. L'enseignant peut varier les tâches, ce qui va modifier les risques afin de placer l'élève dans une des trois zones représentant différents potentiels d'apprentissage que définissent Pfefferlé et Liardet (2011) :

- La zone confort ; permet de stabiliser ses compétences, n'apporte pas de nouvel apprentissage
- La zone d'apprentissage ; « Cette zone de déséquilibre, de remise en question représente pour bien des sujets un véritable défi » (Pfefferlé et Liardet, 2011, p. 19)
- La zone de panique ; zone où le risque est trop élevé, où les émotions peuvent prendre le dessus. L'élève peut ne plus maîtriser son comportement et la tâche peut devenir dangereuse

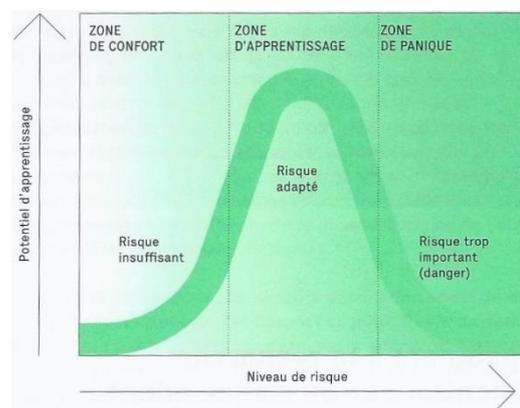


Figure 1 L'apprentissage; résultat d'une prise de risque adaptée (Pfefferlé et Liardet, 2011, p. 20)

Afin d'avoir un potentiel d'apprentissage élevé, l'enseignant doit pouvoir ajuster la tâche pour que l'élève se situe dans la zone d'apprentissage (cf. figure 1). Si le risque proposé est trop grand, l'élève se trouvera dans la zone de panique et, inversement, l'élève demeurera dans sa zone de confort. Dans ces deux cas, l'apprentissage sera inefficace.

Le risque fait donc partie de l'apprentissage en EPS, mais il nécessite d'être maîtrisé et calculé. C'est pourquoi, celui-ci doit être adapté à chaque élève, car tous n'ont pas les mêmes capacités. Derlon (1999, p. 23) présente cinq profils types d'élèves « en fonction de leur

attitude face à une situation estimée dangereuse que le risque soit réel (risque objectif) ou seulement mis en scène par l'enseignant (risque subjectif) :

- Le timoré : se croit toujours en insécurité et ne prend aucun risque
- Le raisonnable : ne se met pas en danger et évalue les risques en fonction de ses possibilités
- L'aventurier : accepte les risques et il est capable d'ajustements
- Le kamikaze : se risque par devoir, parce que le professeur le demande
- Le casse-cou : se met souvent en danger car il analyse mal ou pas la situation proposée »

Il est donc préférable de bien connaître ses élèves afin de choisir des activités adaptées à leur manière d'appréhender le danger afin d'éviter des accidents « prévisibles ». Il faut bien entendu prendre en compte également les capacités des élèves. Pfefferlé et Liardet définissent pour cela trois groupes d'apprenants (2011) ; le novice (aussi appelé débutant), l'avancé et l'expert.

Certains ont de meilleures représentations d'eux-mêmes, maîtrisent mieux leur corps et l'activité proposée. « On considère alors que dans une situation dangereuse, le risque encouru est moindre pour l'expert que pour le débutant, dans le sens où la probabilité d'échec du premier est plus faible que celle du second » (Delignières, 1993, p. 3).

De plus, il est facile de croire qu'il faut utiliser un maximum de tapis de protection pour sécuriser une activité. Il est évident que cela va sécuriser les installations. Mais le côté caché de cette manœuvre est que les élèves se sentent plus rassurés et seraient prêts à prendre plus de risques. Comme le dit Delignières (1993, p. 5) « Le perfectionnement technique des matériels de sécurité a souvent tendance à négliger la modification des comportements qu'il induit ».

### *Le statut de l'erreur dans les apprentissages en EPS*

Dans l'enseignement, l'erreur est bien souvent associée à une connotation négative. Par exemple, le dictionnaire Larousse (1989) définit l'erreur comme étant l'« action de se tromper ; faute commise en se trompant ; [...] action inconsidérée, regrettable ; maladresse ». Cependant, Astolfi explique dans son ouvrage « L'erreur, un outil pour enseigner » (2006), que l'erreur fait partie de l'apprentissage et que les erreurs représentent des pistes pour comprendre les difficultés de l'élève et trouver des moyens de remédiation. Il semble évident que dans des disciplines telles que les mathématiques ou le français, une erreur de la part de l'élève n'a comme conséquences que le fait que l'élève n'a pas su répondre correctement à la question.

En revanche, en EPS, l'erreur peut avoir une toute autre issue. Il est difficile de définir ce que représente une erreur en EPS. Cependant, nous allons la définir comme étant tout mouvement n'étant pas parfaitement exécuté. Dans les faits, de petites imperfections sont acceptées dans la mesure où elles ne portent pas préjudices à l'action. En revanche, les conséquences des erreurs en EPS peuvent avoir de grandes répercussions. En effet, bien que la majorité des erreurs effectuées par les élèves soit sans conséquence, certaines peuvent, quant à elles, provoquer des accidents.

Prenons comme exemple une erreur sur une sortie aux anneaux balançants. Un élève lâche les anneaux avant le point mort arrière et chute à plat ventre en dehors des tapis. L'erreur que l'élève a commise n'est, en elle-même, pas une grosse erreur, par contre, les conséquences de celle-ci peuvent être très grandes. Nous ne pouvons pas tolérer ce genre d'erreur dans les leçons d'EPS, contrairement aux autres disciplines où la majorité des erreurs sont admises dans l'apprentissage. En plus des conséquences sur la blessure que peuvent engendrer certaines erreurs en EPS, celles-ci peuvent également être un frein à l'apprentissage des élèves. Après sa chute, l'élève sera certainement apeuré par les anneaux balançants et ne souhaitera peut-être plus en pratiquer. Donc, l'erreur qu'il aura commise ne l'aura pas aidé dans l'apprentissage. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas considérer toutes erreurs en EPS, comme nous les considèrerions dans une autre discipline scolaire. Il va de soi que cela varie en fonction du type d'habileté entraînée lors des leçons.

### **1.2.3 Responsabilités juridiques et pédagogiques de l'enseignant d'EPS**

Les erreurs en EPS sont parfois la cause d'accidents graves. Ceux-ci peuvent impliquer certaines fois une hospitalisation et engendrent des coûts. Ainsi, la responsabilité doit être établie avec clarté. Sans entrer dans les détails (sujet sortant du présent travail), nous allons cependant en discuter quelques aspects.

La responsabilité des enseignants est un élément essentiel du contexte scolaire. L'École Normale Supérieure d'Éducation Physique et Sportive (E.N.S.E.P.S, 1972) définit dans son article qu'« être responsable c'est être garant de ses propres actions ou de celles d'autrui dont on a la charge ». Le Bureau de prévention des accidents (bpa) explique que, si les parents ont le droit de garde de leurs enfants, lors qu'ils les confient à du personnel d'encadrement, ce dernier a aussi un devoir de garde. C'est pourquoi, les enseignants sont responsables de l'intégrité physique et psychique des élèves.

Dans son ouvrage, Thomas-Bion (2002, p. 7) parle d'une double responsabilité des enseignants d'EPS. Par ces termes, il entend la responsabilité pédagogique qui sera traité ici, suivi de la responsabilité juridique.

Par responsabilité pédagogique, nous entendons la préparation des cours, l'encadrement des élèves, l'enseignement de savoirs, etc. L'enseignant doit réduire au maximum les risques objectifs lors de ses leçons afin d'assurer le bon déroulement de la leçon. En général, cette responsabilité est bien connue auprès des enseignants. Ils sont formés pour répondre à ces compétences. En revanche, la responsabilité juridique est quant à elle plus complexe et certainement moins évidente pour les enseignants.

Dans le Code des obligations et le Code pénal suisses, il n'existe pas d'article spécifique concernant les enseignants. Ceux-ci sont avant tout des citoyens suisses et sont soumis au Code des obligations et au Code pénal qui représentent, respectivement, leur responsabilité civile et leur responsabilité pénale.

- La responsabilité civile

La responsabilité civile des citoyens suisses est régie par le Code des obligations. Comme le dit Derlon (1999, p. 11), « En s'adressant au tribunal civil [...], le justiciable met en cause le fonctionnaire en tant que personne. Le droit civil règle les rapports entre les citoyens ». S'il y a dépôt de plainte suite à un accident, par exemple, dans le droit civil, l'état se substitue à l'enseignant et la plainte est donc posée contre l'état. Ce dernier peut se retourner contre l'enseignant s'il y a une faute professionnelle ou une négligence de sa part qui est la cause du dommage. L'article 41.1 du Code des obligations, explique les principes généraux des conditions de responsabilité.

*1 Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.*

*2 Celui qui cause intentionnellement un dommage à autrui par des faits contraires aux mœurs est également tenu de le réparer.*

Bien entendu, il faut que la responsabilité de l'enseignant soit reconnue pour qu'il y ait réparation des dommages. Il semble important de préciser que lorsqu'un élève ne respecte pas les consignes de son enseignant, ce dernier n'est, en principe, pas tenu responsable des dommages causés.

- La responsabilité pénale

Une plainte peut être posée au tribunal pénal lorsqu'il y a une faute ou une négligence de la part de l'enseignant lors de sa leçon et que la faute a des conséquences graves sur l'intégrité physique ou morale de l'élève, voire le décès. Cela est réglé par l'article 12 du Code pénal suisse qui traite des intentions et négligences :

*1 Sauf disposition expresse et contraire de la loi, est seul punissable l'auteur d'un crime ou d'un délit qui agit intentionnellement.*

*2 Agit intentionnellement quiconque commet un crime ou un délit avec conscience et volonté. L'auteur agit déjà intentionnellement lorsqu'il tient pour possible la réalisation de l'infraction et l'accepte au cas où celle-ci se produirait.*

*3 Agit par négligence quiconque, par une imprévoyance coupable, commet un crime ou un délit sans se rendre compte des conséquences de son acte ou sans en tenir compte. L'imprévoyance est coupable quand l'auteur n'a pas usé des précautions commandées par les circonstances et par sa situation personnelle.*

Dans ce cas-ci, l'état ne peut pas se substituer à ses collaborateurs. Le plaignant doit alors prouver que l'enseignant est coupable. Ce dernier doit alors montrer que toutes les précautions nécessaires étaient prises et qu'il n'y a pas de maladresse, imprudence, inattention ou manquement de sa part. Si l'enseignant est tenu responsable de l'accident, les sanctions possibles vont de l'amende à l'emprisonnement. Il y a obligatoirement l'ouverture d'une enquête lors de lésions corporelles graves ainsi que d'homicide par négligence. Il se peut également que l'enseignant se fasse licencier suite à une faute qu'il a commise.

La responsabilité civile et la responsabilité pénale ne dépendent pas forcément l'une de l'autre. Il peut y avoir une plainte que civile ou que pénale mais également une plainte qui met en cause les deux responsabilités de l'enseignant.

Selon Derlon (1999, p. 20), « C'est sur l'organisation de la sécurité passive que le professeur sera le plus couramment interpellé en cas d'accidents. Elle doit devenir pour l'enseignant une préoccupation permanente [...] ». De plus Thomas-Bion (2002, p. 149) ajoute que « Chaque enseignant doit savoir, par sa qualification, si telle ou telle situation est dangereuse ou potentiellement dangereuse pour ses élèves, et s'il doit faire pratiquer ou non l'activité dans les conditions matérielles dans lesquelles il se trouve ». C'est-à-dire que les enseignants ne sont pas obligés de suivre toutes les recommandations s'ils considèrent celles-ci comme dangereuses pour un ou plusieurs élèves.

## **1.2.4 Prévention et retour d'expérience**

### *La prévention*

Pour assurer aux enseignants des exercices et des aménagements de salle qui soient en mesure de minimiser les risques, il est envisageable de partager les connaissances sur les accidents pour améliorer les pratiques et les communiquer. Ceci peut se faire par le retour d'expérience, la prévention générale dans la formation, l'échange informel, etc.

Dans le dictionnaire Larousse (1989), la prévention est définie comme étant l'« ensemble des mesures prises pour prévenir un danger, un risque, un mal, pour l'empêcher de survenir ». Ces mesures peuvent être au niveau du matériel, des consignes, de la préparation des articulations, du choix de l'activité, etc. Il y a un lien direct entre la sécurité passive et la prévention. Mettre en place des moyens de prévention, c'est augmenter la sécurité passive. Dans ce travail, la prévention sera considérée comme étant les mesures prises pour réduire le nombre d'accidents et diminuer au mieux les risques.

### *Le retour d'expérience (REX)*

Si l'on se réfère à la sous-section *Les ressources didactiques en matière de sécurité destinées aux enseignants d'EPS*, nous constatons qu'il n'existe pas de ressource de prévention sous forme de retour d'expérience. Or, dans l'enseignement, il est souvent recommandé de collaborer avec les autres enseignants en partageant les différentes fiches ou travaux écrits ou en élaborant des projets pédagogiques. Ce partage est principalement matériel et a pour bénéfice un gain de temps et d'idées, ainsi qu'une mise en commun du savoir et un partage d'expérience. C'est pourquoi il serait intéressant d'exploiter le retour d'expérience dans l'enseignement afin de profiter d'une autre forme de partage. Le REX est un outil communément utilisé dans les entreprises pour prévenir les accidents professionnels. Le Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (SPPPI, 2008, p. 5) le définit par : « Le Retour d'Expérience est une démarche qui permet d'apprendre de ce qui s'est passé afin de mieux maîtriser à l'avenir ». Elle consiste à :

- recueillir des informations sur des incidents, anomalies et accidents,
- analyser leurs causes
- et à mettre en place des actions correctives et/ou préventives afin d'éviter qu'elles se reproduisent ».

Le REX est donc un processus de prévention d'accidents qui utilise les événements qui se sont déjà déroulés afin de trouver des remédiations à ceux-ci et ne pas les reproduire. Il est passablement utilisé et accepté dans les entreprises, c'est pourquoi il semble intéressant de tenter de le transposer aux accidents se déroulant durant les leçons d'EPS.

Selon le SPPPI (2008, p. 7), la démarche REX est constituée de huit étapes :

1. la détection et l'identification des incidents, des anomalies et accidents
2. la remontée de l'information au responsable hiérarchique et à la direction
3. le classement des anomalies pour décider de la suite à donner
4. le recueil historique et précis des faits

5. la recherche et l'analyse des causes
6. la définition des actions correctives et leur planification
7. le suivi de la réalisation de ces actions correctives
8. la communication des enseignements du retour d'expérience

Selon le Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (SPPPI, 2008, p. 4) « pour prévenir les accidents, les processus REX doivent prendre en compte l'ensemble des dimensions pouvant contribuer à un accident :

- composante technique (matériel, équipements, ...)
- aspects humains (implication, management, comportement, formation, etc...)
- questions organisationnelles (transmission d'information, procédure, management etc...) »

Il s'agit là de citer les différentes causes possibles et auxquelles il faut réfléchir lorsqu'on analyse un accident. Kervern (1995, p. 36) propose une liste similaire. Il cite comme un déficit managérial l'« absence d'un système de retour d'expérience ». Dans l'étude des cindyniques (sciences du danger), l'absence de REX peut être considérée comme une cause d'accident. Cela montre l'importance de ce processus dans la prévention des accidents.

De plus, comme le cite le Bureau de l'Analyse et de la Préparation aux Crises (BAPC, 2006, fiche n°1-4), le REX « permet par exemple de constater la recrudescence d'un type d'événement ou au contraire sa diminution et de mettre ces évolutions en perspective par rapport à des évolutions du contexte ou à l'effet des mesures prises ». Donc, indirectement, sans faire de statistiques sur le nombre d'accidents, cette méthode permettrait à long terme d'évaluer l'efficacité de tout le processus. C'est également l'idée de partage et plus précisément de partage d'expérience qui est intéressant dans ce cas-là. C'est un élément essentiel et important dans le métier d'enseignant.

### **1.3 Questions et objectifs de la recherche**

Tant le bpa que le modèle français de recensement d'accidents (ONS) établissent des statistiques sur les accidents scolaires. Comme celles-ci traitent de tous les accidents scolaires elles sont donc moins orientées sur l'EPS. Nous constatons que le retour d'expérience est une méthode reconnue et utilisée dans les entreprises dans le cadre de la prévention d'accidents. Le but de ce travail est donc de sonder la population enseignante afin de savoir si celle-ci serait intéressée à utiliser le retour d'expérience comme moyen de prévention et quels pourraient en être les bénéfices et apports par rapport à la sécurité pendant les leçons d'EPS. Ceci amène la question de recherche suivante :

*Quels seraient les avantages supposés et les limites de la mise en place d'un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience en éducation physique et sportive au secondaire I ? Enjeux et motivations d'un tel recensement auprès des enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE.*

Nous tenterons également de répondre aux sous-questions suivantes qui découlent de la question de recherche :

1. *Existe-t-il des structures de recensement/information/collecte de données/statistiques dans le système scolaire qui traitent les accidents et presque accidents survenus lors des leçons d'EPS et si oui, lesquelles ?*

En raison du manque de données admis par le bpa ainsi que par la non-connaissance de l'existence de telles données dans le milieu professionnel, nous formulons l'hypothèse qu'il n'existe pas de structure dans les établissements permettant de collecter des données sur les accidents visant à prévenir ceux-ci. Une première enquête sera menée auprès des directions des établissements scolaires.

2. *Quels sont les avantages et inconvénients à mettre en place une structure recensant les accidents et presque accidents survenus lors des leçons d'EPS ?*

Un tel recensement pourrait apporter un nouveau moyen de prévention. Le REX permettrait de ne pas reproduire certaines circonstances ayant conduit à un accident ou un presque accident par une prise de conscience des enseignants. Cependant, la crainte d'une dérive sécuritaire n'est pas à exclure. Pour ceci, nous aurons recours à un prototype de recensement d'accidents testé par un panel d'enseignants volontaires.

3. *Quelle est la faisabilité d'une telle structure (limites, participation des enseignants, etc.) ?*

Lorsqu'il est question de remplir un questionnaire, l'investissement et la validé des données obtenues sont deux éléments à ne pas négliger. Une limite à la crédibilité des données pourrait se baser sur le temps que les enseignants investiraient dans le remplissage d'un tel recensement. De plus, pour avoir des données les plus complètes possibles, un récit dans les détails est probablement nécessaire augmentant de ce fait la durée du remplissage. Il serait donc compliqué de trouver un juste équilibre entre la crédibilité des données et l'investissement demandé aux enseignants.

Concernant la participation au recensement, les jeunes enseignants pourraient se sentir plus concernés que d'autres plus expérimentés. En effet, ces derniers ont vraisemblablement déjà vécu des accidents en EPS et ils verraient peut-être moins l'utilité d'une telle structure. Inversement, les nouveaux enseignants, pourraient être

intéressés par l'apport d'un partage d'expérience. De plus, si cette structure était mise en place sous forme de site internet ou d'application mobile, cela repousserait potentiellement certains enseignants plus anciens, moins à l'aise avec les nouvelles technologies. Un des freins à la participation des enseignants pourraient être le thème du sujet traité qui peut effrayer un peu les enseignants. Il se pourrait donc qu'ils soient récalcitrants à une telle proposition.

Pour tester ces hypothèses, nous questionnerons les enseignants sur leur motivation à participer et à utiliser une structure de REX. Dans un second temps, les enseignants, qui auront participé volontairement à l'utilisation du prototype, donneront leur avis sur celui-ci.

Les différentes étapes de collecte d'informations (questionnaires et prototype) seront organisées sur l'inspiration du schéma d'ingénierie didactique d'Artigue (1988).

Tableau 1 : Ingénierie didactique d'Artigue transposée à ce travail

Etape	Description	Lien avec le travail
1. Analyse préalable	Cette étape comporte le cadre général de réflexion, ainsi que les apports théoriques sur le sujet.	Il s'agit d'identifier un besoin : Les accidents en EPS sont une réalité, comment les réduire ? Ensuite, un travail théorique sur le sujet est effectué : Définition de concepts et problématisation du sujet.
2. Analyse a priori	Cette étape détermine la méthode dont le sujet sera traité.	Il s'agit de se renseigner sur l'existence de base de données des accidents dans les établissements scolaires du secondaire. Ceci est complété par un questionnaire s'intéressant aux habitudes et aux pratiques des enseignants d'EPS.
3. Expérimentation	Cette étape teste le dispositif mis en place.	Il s'agit de tester un prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience.
4. Analyse a posteriori et validation	Cette étape est l'analyse des données et leur confrontation avec les hypothèses de départ.	Il s'agit de l'analyse du prototype par les enseignants au moyen d'un questionnaire. Tous les résultats obtenus sont confrontés aux questions de recherche.

Dans la section suivante, l'ensemble des outils de recherche ainsi que les méthodes employées sont présentés. Elle explique la manière dont la phase exploratoire de la recherche est effectuée.



## **2. Méthodologie**

### **2.1 Méthodologie de l'enquête**

Cette recherche a été réalisée avec la méthodologie de l'enquête. Cette méthodologie interrogative a été choisie, car elle permet de questionner une large population sur leurs ressentis, leurs pratiques ainsi que leur vécu. C'est la méthode qui semble la plus adaptée pour traiter le sujet et répondre à la question de recherche, car elle permet entre autres de tester un phénomène nouveau.

### **2.2 Nature du corpus**

#### **2.2.1 Présentation des questionnaires**

Pour cette recherche, quatre questionnaires en ligne sont créés. L'un d'entre eux sert de prototype afin de tester une méthode de recensement d'accidents se basant sur le volontariat des enseignants d'EPS. Tous comprennent des questions ouvertes, semi-ouvertes ou fermées. Vu la grande quantité de données à récolter, les questions fermées et semi-ouvertes ont été privilégiées pour une grande partie des questions.

Les quatre questionnaires ont été soumis à une enseignante et formatrice afin de les prétester et les valider.

#### **2.2.2 Protocole et procédure de recherche**

Dans un premier envoi, les directions des établissements du secondaires I des trois cantons BEJUNE ont reçu un e-mail contenant un lien les conduisant au questionnaire leur étant destiné, ainsi qu'un second pour les enseignants d'EPS de l'établissement. Il nous est apparu pertinent de passer par les directions pour contacter les enseignants pour respecter la voie hiérarchique. Cela permet de simplifier la démarche en limitant le nombre de contact à prendre et en s'assurant qu'aucun enseignant n'est oublié.

Les questionnaires ont été réalisés de manière à ce que les directions et enseignants puissent y répondre de manière anonyme. En effet, le SPPPI (2008, pp. 13 & 33) explique que « l'objectif du processus d'analyse n'est pas de rechercher des responsabilités ou d'identifier des personnes "coupables", mais plutôt de comprendre pourquoi et comment l'évènement s'est produit [...] L'analyse ne doit comporter que les faits concrets et pas d'interprétations, ni de jugement de valeur ». « Le succès de la démarche dépendra d'un climat de confiance dans lequel les personnes peuvent signaler des écarts ou anomalies sans craindre une sanction ».

Le but est donc de mettre les directions et enseignants dans un climat de confiance afin que ceux-ci se livrent sans crainte.

### **2.2.3 Questionnaires en ligne**

L'outil choisi pour réaliser cette recherche est le questionnaire en ligne. Il permet d'être facilement et rapidement distribué et de viser un large public. La collecte de données se fait aisément et celles-ci peuvent directement être transformées en un fichier Excel, ce qui apporte un gain de temps considérable. Cette méthode a été préférée aux questionnaires papiers, car ces derniers sont plus compliqués à distribuer et il faut ensuite entrer toutes les données récoltées dans un fichier Excel, par exemple, ce qui représente une perte considérable de temps. C'est également pour cette raison que l'entretien n'a pas été sollicité pour ce travail. Le but étant de viser le maximum d'enseignants d'EPS, la méthode de l'entretien n'était pas adaptée aux résultats désirés et au temps à disposition.

Le choix du logiciel pour réaliser les questionnaires en ligne s'est porté sur celui que propose Google : Google Forms. Cet outil est gratuit et simple d'utilisation. Son interface est également agréable autant pour le créateur du questionnaire que pour les personnes y répondant.

### **2.2.4 Limites de la collecte de données par questionnaires en ligne**

La transmission des questionnaires par mail est certainement la méthode la plus pratique mais n'est sûrement pas la plus efficace. N'ayant pas accès directement aux adresses mail des enseignants d'EPS, il faut transmettre les questionnaires par le biais des directions. Par cette méthode, il n'est pas possible de savoir si les questionnaires ont été transmis ou non. Nous ne pouvons donc pas dénombrer le nombre de directions qui a transmis le lien à leurs enseignants d'EPS et encore moins le nombre d'enseignants d'EPS qui a reçu le lien du questionnaire. De plus, un simple mail peut vite être mis de côté et oublié. Il ne faut pas négliger le fait que tout cela est fait à l'aide d'internet. Les liens des questionnaires sont également susceptibles de ne pas fonctionner sans trop que l'on en connaisse la raison.

Tous ces éléments sont des contraintes qui ne nous permettent pas de juger si toute la population concernée a été informée correctement de la demande et laisse quelques doutes quant au fait que l'échantillon touché est conséquent et représentatif.

Vilatte (2007, p. 3) prétend que « C'est le nombre d'éléments de l'ensemble qui assure au questionnaire sa validité et qui permet aux informations obtenues d'être jugées dignes de confiance ». Les réponses aux questionnaires dépendent du bon vouloir des enseignants d'EPS et des directions. Il est fort probable qu'une bonne partie de la population visée ne se

sente pas concernée par le sujet ou ne souhaite pas prendre le temps de répondre à ces questionnaires, ce qui apporte une limitation supplémentaire à ce travail.

Les prochaines sections ont pour objet de décrire les différents questionnaires, leurs buts et la population visée. Quelques questions tirées directement des questionnaires seront également présentées.

## **2.2.5 Description des questionnaires**

### ***Questionnaire sur les accidents d'EPS destiné aux directions des écoles du secondaire I***

La population visée par ce questionnaire se compose des 42 directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE. Il est envoyé par mail au secrétariat/direction de ces différents établissements. Dans le même message, il est demandé aux directions de transmettre aux enseignants d'EPS de leur établissement un questionnaire qui leur est destiné. Trois semaines après l'envoi, un rappel a été effectué afin de tenter d'augmenter le taux de réponses.

Ce questionnaire est composé de sept questions pour une durée nécessaire de 5 minutes a priori. Ces questions peuvent être scindées en deux catégories :

- Dans la première partie, le but est de confirmer ou de démentir l'hypothèse de départ sur l'existence de recensements/collectes de données sur les accidents dans les différents établissements BEJUNE. Elle permet également de donner un avis sur l'utilité ou l'emploi de telles données.
- L'objectif de la seconde partie (deux dernières questions) est de connaître l'avis des directions sur l'idée d'un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience.

Ce questionnaire contient une seule variable. Il s'agit de l'existence ou non de données d'accidents.

Ce questionnaire se trouve dans l'annexe 1.

### ***Questionnaire sur les accidents se déroulant pendant les leçons d'EPS destiné aux enseignants d'EPS***

La population visée par ce questionnaire est constituée des enseignants d'EPS des écoles du secondaire I des trois cantons BEJUNE. Il est transmis par le biais et le bon-vouloir des directions/secrétariats.

Il est constitué de 31 questions. Le temps de remplissage est estimé à 20 minutes. Il peut être décomposé en six sections :

- L'objectif de la première section est de connaître l'échantillon des personnes sondées. On y retrouve des questions sur l'âge, le sexe, le nombre d'années d'enseignement ou le vécu ou non d'un accident en leçon d'EPS.
- On traite ensuite de la façon qu'on les enseignants à mettre en pratique les recommandations du PER sur le développement de la visée préventive chez les élèves dans leurs leçons.
- La partie suivante renseigne sur les pratiques ainsi que les ressentis au niveau des accidents et de la sécurité des enseignants d'EPS durant leur enseignement. Il s'agit là de connaître à quelle fréquence ils leur arrivent de ressentir un sentiment de peur et de nuancer cet avis en fonction des différentes disciplines enseignées.
- La quatrième section concerne la responsabilité juridique des enseignants. Une seule question est posée : *Connaissez-vous potentiellement les risques juridiques que vous encourez en cas d'accident ?*
- On considère ensuite le thème de la prévention et la sécurité dans la pratique vues par les enseignants. Le but ici étant de savoir ce que les enseignants mettent en place pour prévenir les accidents.
- Enfin, la dernière section s'intéresse à l'avis des enseignants sur la mise en place du prototype de recensement d'accidents. Nous leur demandons leur avis, ainsi que leur possible participation et utilisation de ce prototype afin d'analyser la faisabilité du projet.

Une rubrique supplémentaire figure à la fin de ce questionnaire. Celle-ci sert à identifier des enseignants volontaires pour participer au test d'un prototype de recensement d'accidents.

Ce questionnaire contient plusieurs variables : le sexe, l'âge, le nombre d'années d'enseignement de l'EPS ou le vécu d'un accident.

Ce questionnaire se trouve dans l'annexe 2.

### ***Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience***

Un des objectifs de ce travail de recherche est de connaître l'avis des enseignants sur un possible recensement d'accidents. C'est pourquoi il semble également intéressant de le tester grâce à un prototype créé expressément dans ce but. La population visée se compose des enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE. Les enseignants intéressés

s'annoncent à la fin du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS afin de se porter volontaire à participer à ce prototype.

Ce prototype est basé sur la forme du REX (cf. 1.2.4). Cette méthode de prévention d'accidents a été choisie car elle repose sur la notion du partage. Elle permet également, en principe, d'être efficace, sans l'utilisation de statistiques quantitatives et préserve l'anonymat des utilisateurs.

L'objectif du prototype est de recenser tous les accidents, presque accidents et situations dangereuses<sup>4</sup> que les enseignants rencontrent durant 4 à 5 semaines consécutives. Une version sous forme d'application mobile aurait été certainement plus pratique et efficace pour les enseignants, mais le questionnaire en ligne est plus simple d'accès et de création. Le principe est qu'à chaque fin de semaine, les enseignants volontaires remplissent le questionnaire en ligne. Pour le bon déroulement du projet, un signe distinctif est demandé à chaque enseignant participant afin de pouvoir établir une corrélation d'une semaine à l'autre.

La première question est une question fermée : *Avez-vous vécu cette semaine un accident, presque accident ou une situation dangereuse ?* Si la réponse est négative, le questionnaire s'arrête ici. Inversement, si la réponse est positive, une deuxième phase de questionnaire est proposée. Celle-ci est composée de cinq questions ouvertes dont le but est de connaître la nature de l'évènement :

- *Quel type d'évènement s'est-il passé ?*
- *Dans quelle discipline cela s'est-il déroulé ?*
- *Pouvez-vous décrire brièvement ce qui s'est passé ?*
- *Avez-vous identifié des causes possibles ? Si oui, décrivez-les.*
- *Avez-vous trouvé de possibles remédiations ? Si oui, explicitez-les ?*

Ici, le but est uniquement de tester le dispositif. Bien qu'une des formes finales viserait à prévenir les accidents grâce au retour d'expérience, dans le cas présent, les enseignants n'auront pas la possibilité de consulter les récits des autres participants. Cette étape manquante serait à introduire dans une étude ultérieure. Dans la section 1.2.4, huit étapes du REX étaient listées. Nous constatons, dans ce prototype, que les étapes 1, 2, 4, 5 et 6 doivent être effectuées par l'enseignant lorsqu'il remplit le prototype, alors que l'étape 3 pourrait être éventuellement faite par la suite. Dans le contexte de ce travail qui traite des accidents se déroulant pendant les leçons d'EPS, l'étape 7 a été sciemment omise dans le prototype, car

---

<sup>4</sup> Une situation dangereuse est une « situation où il y a une exposition à un phénomène dangereux » (Gayet, définition simplifiée du Guide ISO/CEI 51, 2014). Dans ce travail, les situations dangereuses sont considérées comme des situations où il n'y a pas eu d'évènement (accident ou presque accident), mais une simple constatation d'un phénomène qui aurait pu engendrer un accident.

celle-ci demanderait une plus longue durée de test ainsi qu'une structure permettant de publier les accidents ainsi que les remédiations. Les enseignants n'auront pas de retour sur les récits d'accidents. Cette étape pourrait être validée si nous constatons au fil du temps une diminution d'accidents ce qui montrerait que les actions correctives ont été mises en place. Quant à l'étape 8, elle ne figure pas non plus dans le prototype pour les mêmes raisons que l'étape 7. Par contre, elle ferait intégralement partie du processus de REX, s'il était mis en place dans les établissements des cantons BEJUNE.

Le questionnaire pour le prototype en question se trouve dans l'annexe 3.

### ***Analyse du prototype de recensement d'accidents***

Le dernier questionnaire permet donc d'analyser le prototype de recensement d'accidents. Celui-ci est destiné aux enseignants qui participent à ce recensement. Il sera transmis par e-mail à l'issue des cinq semaines de recueil de données. La durée estimée est de 5 minutes. Le but ici est de récolter les avis des enseignants sur le prototype. Il est composé de questions permettant de recueillir certaines informations telles que le temps pris pour le remplir ainsi que les améliorations possibles.

Ce questionnaire se trouve dans l'annexe 4.

## **2.3 Démarche d'analyse**

L'analyse des résultats de ce travail est scindée en fonction des quatre récoltes de données. La démarche d'analyse adoptée suit les étapes suivantes :

1. Présentation de l'échantillon
2. Présentation des résultats
3. Analyse et discussion des résultats obtenus en suivant les points évoqués à l'étape 2

Ces étapes sont répétées pour chacune des récoltes de données et font l'objet des sections 3.1 à 3.4.

Cette démarche a été adoptée pour plusieurs raisons dont, la volonté d'avoir un questionnaire pour chaque phase, ainsi que le désir de présenter tout d'abord des résultats provenant uniquement des questionnaires et dans un second temps, de les analyser en apportant des données supplémentaires d'intérêt.

La totalité des données récoltées se trouve dans les annexes 5 à 8. Les données utiles à l'analyse seront présentées sous forme de textes ou de diagrammes. Les statistiques sont traitées sous forme proportionnelle.

Bien que cette démarche se situe dans le cadre global de l'EPS, il est important de préciser que la pratique du ski (lors de camp de ski ou autre) n'est pas prise en considération dans ce travail, car cette activité sort du cadre de l'enseignement d'une leçon d'EPS usuelle.



### 3. Analyse et résultats

Comme expliqué ci-dessus, ce travail est composé de trois questionnaires et d'un prototype. La présentation et l'analyse des résultats vont se faire de manière fractionnée par questionnaire dans l'ordre où ceux-ci ont été présentés dans la méthodologie. L'enquête auprès des enseignants, au vue de sa longueur, sera divisée en cinq parties afin de rendre plus lisibles les résultats :

- Présence d'un outil de recensement d'accidents
- Habitudes et pratiques des enseignants d'EPS en termes de sécurité et d'accidents
  - Les recommandations du PER
  - Les pratiques et ressentis des enseignants d'EPS
  - La responsabilité juridique
  - La sécurité et la prévention
  - Le prototype de recensement d'accidents
- Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience
- Analyse du prototype de recensement d'accidents

Pour chaque partie, les résultats seront, tout d'abord, présentés, puis analysés et discutés afin de répondre à la question de recherche ainsi qu'aux sous-questions (cf. 1.3).

#### 3.1 Présence d'un outil de recensement d'accidents

##### *Présentation*

Cette enquête a été menée auprès des 42 directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE. 24 réponses ont été obtenues ce qui représente plus de la moitié de la population. La taille des établissements est très variable vu que les établissements comptent de 2 à 12 enseignants d'EPS.

Seuls les résultats les plus importants de l'enquête destinée aux directions du secondaire I seront présentés et analysés. L'intégralité des résultats du questionnaire se trouve dans l'annexe 5.

Le but de la première question est de savoir si les établissements recensent les accidents se déroulant durant les heures scolaires. A cette question, nous constatons que seulement 20,8%, soit cinq établissements conservent des données concernant les accidents. Ils sont utilisés dans quatre cas pour des questions d'assurances, dans deux cas également pour informer les enseignants (sur la durée d'invalidité de l'élève en EPS par un certificat médical) et un des cas les conserve par principe, mais ne les utilise pas.

Concernant les établissements qui ne conservent pas de traces des accidents, les raisons pour lesquelles cela ne se fait pas sont principalement le fait que cela n'a jamais été fait (63,2%), car ils n'y ont jamais pensé (36,8%) ou parce que ce n'est pas demandé (31,6%).

Les avis sur les utilités de telles données diffèrent selon les participants (cf. figure 2). A noter que la réponse autre est « Pour éviter au maximum l'accident et palier à d'éventuels problèmes liés à la sécurité ».

Les directions ont ensuite donné leur avis sur le prototype de recensement d'accidents. Ils sont 41,7% à penser qu'un tel recensement peut avoir du sens, 37,5% ont répondu "non" et 20,8% autre chose.

Un tiers des directions encourageraient leurs enseignants à participer à un recensement d'accidents sous forme de REX, un tiers ne le ferait pas et le dernier tiers à répondu autre chose. Parmi les "autres" réponses, nous retrouvons les réponses suivantes :

- A condition que l'outil proposé soit facilement utilisable
- A voir si les enseignants eux-mêmes sont intéressés
- Ceux qui le souhaitent
- Je le proposerais, ils en disposeraient
- Oui si ils en ressentent le besoin
- Pourquoi pas !?
- Probablement
- Si les enseignants n'y voient aucun sens ou aucune utilité, il est difficile de les y encourager.

### *Analyse et discussion*

Tout d'abord, intéressons-nous aux nombres de réponses obtenues. Environ une direction sur deux a pris part au questionnaire, ce qui semble montrer un intérêt modéré quant à l'importance du sujet ou au travail ou ; peut-être le manque de temps. A rappeler, que les établissements n'ayant pas répondu après trois semaines ont reçu un rappel.

Parmi les réponses obtenues, nous remarquons qu'uniquement un établissement sur cinq conserve des traces des accidents. Par contre, aucun d'entre eux ne récolte ces données afin de créer une base de données servant à informer ou prévenir les enseignants. Ils les gardent donc majoritairement pour une cause externe à l'école, c'est-à-dire pour des questions

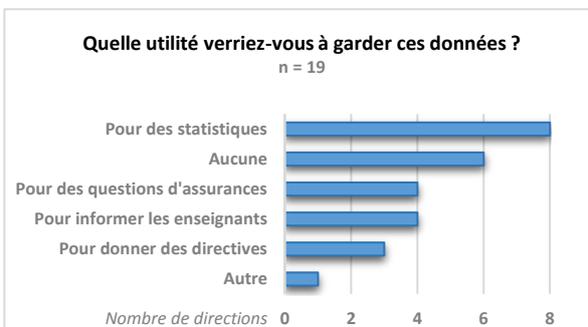


Figure 2 : Résultats question 4

d'assurances. Cependant, pour les directions ne conservant pas de traces des accidents en EPS, il est intéressant de constater que celles-ci verraient une utilisation à buts internes et externes à l'école. Par contre, notons que le critère le plus cité est l'utilisation des données d'accidents dans le but d'en faire des statistiques, but non désiré dans ce travail. La figure 2 montre qu'une majorité des directions garderaient ces données pour des fins statistiques ou pour les assurances. Ceci peut être expliqué par le devoir administratif des directions prévalent sur les bénéfices possibles que pourraient apporter de telles données aux enseignants d'EPS.

Analysons à présent les raisons pour lesquelles les directions ne conservent pas de traces d'accidents. La majorité des directions ne voient pas d'intérêts à garder de telles données. En effet, la plupart des réponses est marquée par l'absence de réflexion sur cette thématique.

De plus, environ deux tiers des directions encourageraient leurs enseignants d'EPS à participer à un recensement d'accidents. Concernant le tiers qui n'est pas favorable, nous pouvons peut être expliquer ceci par le faible nombre d'accidents (réponses émises par quelques directions) ou, une nouvelle fois, par la vision d'une utilisation différente de telles données.

Notons que certaines réponses de directions classées sous "autres", mettent en évidence que le recensement d'accidents ne serait pas une obligation imposée par les directions, mais partirait d'un volontariat.

En vue du questionnaire principal de ce travail et de l'hypothèse posée quant à l'existence de collectes de données sur les accidents, nous pouvons en conclure qu'il n'existe actuellement pas de recensement systématique de la part des établissements ayant répondu au présent questionnaire. Par conséquent, nous pouvons affirmer qu'il n'existe actuellement pas de structure générale de recensement des accidents dans l'espace BEJUNE. La mise en place d'une telle structure a donc du sens puisque celle-ci n'est pas présente pour le moment.

### **3.2 Habitudes et pratiques des enseignants d'EPS en termes de sécurité et d'accidents**

Cette enquête a été réalisée auprès des enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE. Un peu plus d'une centaine d'enseignants ont dû recevoir ce dernier. En effet, les directions ayant participé à la recherche ont dû mentionner le nombre d'enseignants d'EPS de leur établissement, ce qui a permis de faire l'estimation précédente. L'échantillon récolté se compose de 51 réponses. Nous comptons 42 hommes et 9 femmes, dont :

- 12 sont âgés entre 21 et 30 ans
- 19 entre 31 et 40 ans
- 10 entre 41 et 50 ans
- 10 entre 51 et 65 ans

La faible quantité d'enseignantes par rapport aux enseignants ne permet pas d'utiliser la variable du sexe des enseignants de manière optimale.

Parmi les réponses obtenues :

- 17 enseignants ont 5 ans ou moins d'expérience
- 17 enseignants ont entre 6 et 15 ans d'expérience
- 17 enseignants ont plus de 15 ans d'expériences

Le nombre de périodes d'EPS enseignées chaque semaine par enseignant varie équitablement entre 1 et 30 heures. Sur ces 51 enseignants, 56,9% ont déjà vécu au moins un accident marquant lors de leur carrière.

Les résultats de cette enquête vont être séparés en cinq catégories :

- Les recommandations du PER
- Les pratiques et ressentis des enseignants
- La responsabilité juridique
- La sécurité et la prévention
- Le prototype de recensement d'accidents

Dans un premier temps, les résultats seront, pour chaque partie, présentés, ensuite analysés puis discutés.

Au vue de la quantité de résultats récoltés par ce questionnaire, seuls les points importants seront présentés ci-dessous, mais l'intégralité des réponses à ce questionnaire se trouve dans l'annexe 6.

### **3.2.1 Résultats n°1 : Les recommandations du PER**

#### *Présentation*

Nous voyons qu'une grande partie des enseignants mettent en œuvre les recommandations du PER quant au développement de la visée préventive chez les élèves (cf. figure 3). Nous constatons que sur les 51 enseignants, seuls 5 ne s'en préoccupent pas. Pour ceux qui traitent certains aspects ciblés, il s'agit principalement de l'échauffement, des règles d'assurance, de sauvetage nautique ainsi que du massage cardiaque.

## Analyse et discussion

Le nombre élevé d'enseignants intégrant transversalement les prescriptions du PER peut être expliqué par le fait que les recommandations ne sont pas des obligations et par la volonté des enseignants à ne pas structurer leurs leçons en fonction de la visée préventive. Nous remarquons que les enseignants abordant les recommandations du PER avec certains aspects ciblés mettent en pratique les activités citées dans le PER

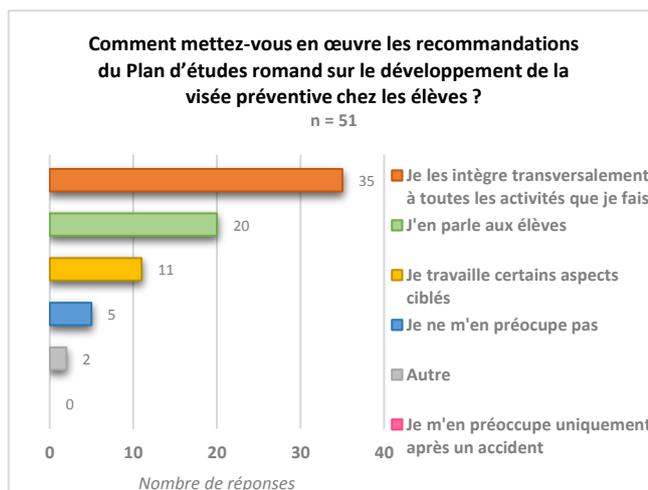


Figure 3 : Résultats question 5

(CIIP, 2010) tels que l'échauffement, le sauvetage nautique ou encore l'assurage aux agrès. Le développement de la visée préventive chez les élèves pourrait être enrichi par des exemples de REX apportés par la mise en place d'une structure de recensement d'accidents : l'enseignant pourrait utiliser des récits d'autres enseignants afin de sensibiliser les élèves à d'éventuels dangers. Ce dernier point fait référence à l'hypothèse qu'un tel recensement pourrait apporter un nouveau moyen de prévention.

## 3.2.2 Résultats n°2 : Les pratiques et ressentis des enseignants d'EPS

### Présentation

Après qu'un accident se soit produit, nous observons que 72,9% des enseignants en parlent avec leurs collègues et 68,8% avertissent la direction (cf. figure 4). Il est important de souligner

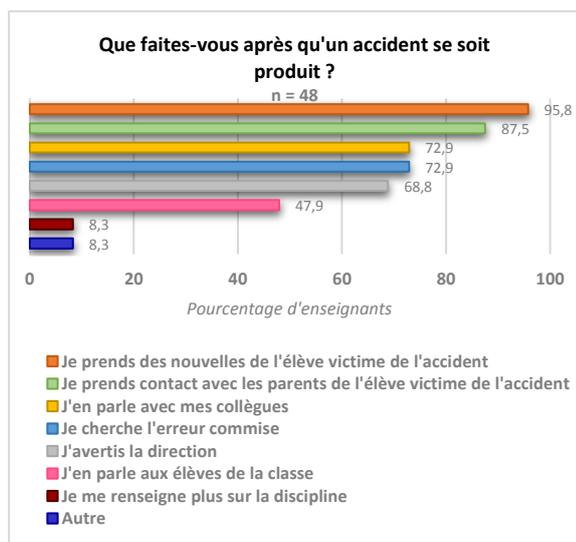


Figure 4 : Résultats question 9

que, dans les réponses "autres", un enseignant a mentionné qu'il remplit une déclaration d'accident. En ce qui concerne le sentiment de peur qu'un accident se produise, 43% des enseignants ressentent parfois un sentiment de peur durant leurs leçons alors que 37% ont rarement peur (cf. figure 5). Seulement 6% d'entre eux n'ont jamais peur qu'un accident se produise. A noter que les personnes ayant répondu "toujours" ne considèrent pas un sentiment de peur, mais plutôt un danger omniprésent ou la nécessité d'une prévention permanente.

Nous constatons qu'aux trois questions (11, 13 & 14) traitant des différentes disciplines sportives, les agrès, le patinage et la natation sont, de loin, les plus citées. Il s'agit donc des trois disciplines où les enseignants ont le plus de craintes qu'un accident se produise et où ils sont le moins à l'aise avec la sécurité. D'ailleurs, ce sont ces trois disciplines qu'ils considèrent comme étant les plus dangereuses. Les enseignants expliquent leurs choix en mettant en avant la gravité des blessures pouvant être plus importantes et des risques qui sont plus élevés lors de l'enseignement de ces disciplines. Nous remarquons, cependant, que la danse, le volleyball et le badminton sont les disciplines où les enseignants sont les plus confiants.

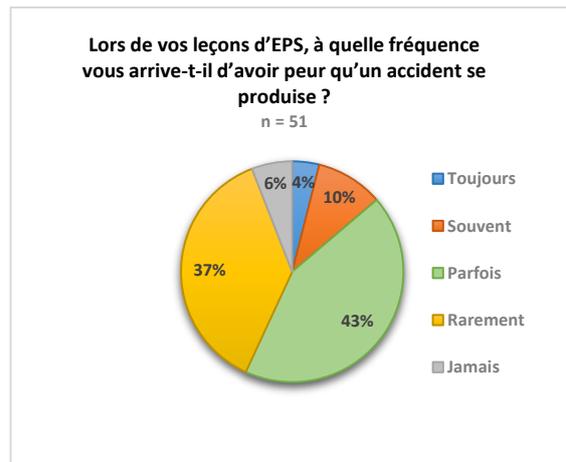


Figure 5 : Résultats question 10

Les enseignants sont seulement environ 10% à ne plus enseigner certaines disciplines à cause de la sécurité. Parmi les disciplines, nous retrouvons la natation, le hockey sur glace ainsi que le trampoline (et mini-trampoline). Parmi les raisons qui expliquent ces choix, nous retrouvons un accident et un presque-accident, mais également le fait que le niveau des élèves n'est pas adapté ou que les conséquences d'un accident sont trop graves.

### *Analyse et discussion*

Comme attendu, l'attitude des enseignants suite à un accident semblent tournée essentiellement vers la prise de nouvelles de l'élève victime de l'accident. Cependant, les enseignants ne mettent pas en lien la recherche de l'erreur commise avec la maîtrise de la discipline enseignée. Les nombreux facteurs indépendants à la discipline peuvent expliquer cette dernière constatation. Par exemple, si un élève se tord une cheville sur le bord d'un tapis, cela ne signifie pas que l'enseignant ne maîtrise pas la discipline des agrès et qu'il doit se renseigner plus sur celle-ci.

Environ 57% des enseignants ressentent de manière régulière le sentiment de peur qu'un accident se produise durant leurs leçons. Nos résultats montrent que la peur ressentie par les enseignants est directement liée au niveau de sécurité exigé des disciplines enseignées. Il est également possible que les enseignants aient des a priori quant aux risques d'accidents élevés de certaines disciplines telles que les agrès. Ce dernier point est confirmé dans le rapport de l'ONS (2016, p. 226) qui montre que les agrès est la discipline où le plus grand nombre d'accidents a été recensé. Les a priori des enseignants sont donc justifiés. De plus, les trois disciplines citées par les enseignants comme étant celles où ils ont le plus de craintes qu'un

accident se produise et celles où ils sont le moins à l'aise avec la sécurité (agrès, natation et patinage) coïncident avec les trois disciplines que certains enseignants n'enseignent plus. Cela peut être expliqué par des particularités de ces trois disciplines :

- Agrès : matériel, présence de phase d'envol (augmentant le risque de chute), etc.
- Natation : lieu, accidents pouvant être fatals, etc.
- Patinage : lieu, impossibilité de mettre des protections au sol pour éviter les chutes, etc.

A l'inverse, les trois disciplines les moins citées (danse, volleyball et badminton) n'utilisent pas de matériel ou d'environnements spéciaux et sont, pour les deux dernières, des sports sans contact direct.

Concernant le questionnement principal de notre recherche, la mise place d'un recensement d'accidents sous forme de REX pourrait avoir comme avantage la réduction de certaines craintes face à une discipline suite aux conseils qui en déboucheraient. En revanche, il se peut que la prise de connaissance d'un accident ait des effets néfastes sur le sentiment de peur déjà présent chez l'enseignant. Ce dernier cas, montre un inconvénient de mise en place d'un recensement d'accidents sous forme de REX.

### 3.2.3 Résultats n°3 : La responsabilité juridique

#### Présentation

Cette section comprend les résultats d'une seule question qui concerne la connaissance des risques juridiques auxquels peuvent être confrontés les enseignants en cas d'accident.

Nous observons qu'un peu plus de la moitié des enseignants connaissent en partie les risques encourus en cas d'accident (cf. figure 6). Certains expliquent que leurs connaissances viennent de leur formation à l'université ou

par le biais de leur établissement scolaire (qui a fait venir une personne du métier pour expliquer les risques aux enseignants). Parmi les enseignants qui ont répondu, l'un d'eux précise qu'il a appris grâce à l'expérience et un autre affirme que c'est uniquement après avoir été confronté à un accident grave que l'on en prend connaissance.

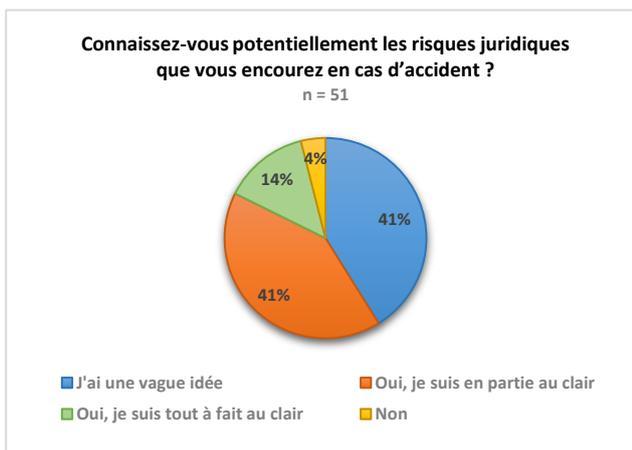


Figure 6 : Résultats question 19

## Analyse et discussion

Les résultats montrent qu'environ la moitié des enseignants ayant répondu ne sont pas ou peu au clair quant aux risques liés aux conséquences juridiques en cas d'accident. Il semble important de connaître les risques juridiques auxquels les enseignants d'EPS peuvent être confrontés. En effet, lors de la préparation de la leçon, l'enseignant peut déjà éviter de commettre des fautes pouvant le mener à une inculpation (pour des exemples cf. Thomas-Bion, 2002). De plus, certains enseignants voient un aspect de défense et de protection dans la connaissance des risques juridiques. La peur d'une inculpation peut également être un moyen de rendre les enseignants attentifs aux conséquences des risques d'accidents.

Plus généralement, il se peut qu'un enseignant se sente responsable d'un accident. Même s'il n'y a pas de poursuite contre lui, il ne recenserait peut-être pas l'accident. Cela se traduirait par une perte de données pour le recensement d'accidents. Ce sujet aborde une des limites du travail quant à la qualité des données évoquées, car tous les accidents ne seraient pas recensés.

### 3.2.4 Résultats n°4 : La sécurité et la prévention

#### Présentation

Cette partie traite les résultats des questions concernant la sécurité et la prévention. Nous remarquons que 96% des enseignants mettent en place des règles de sécurité ne dépendant pas de la discipline. Ces règles agissent principalement sur le comportement qu'adoptent les

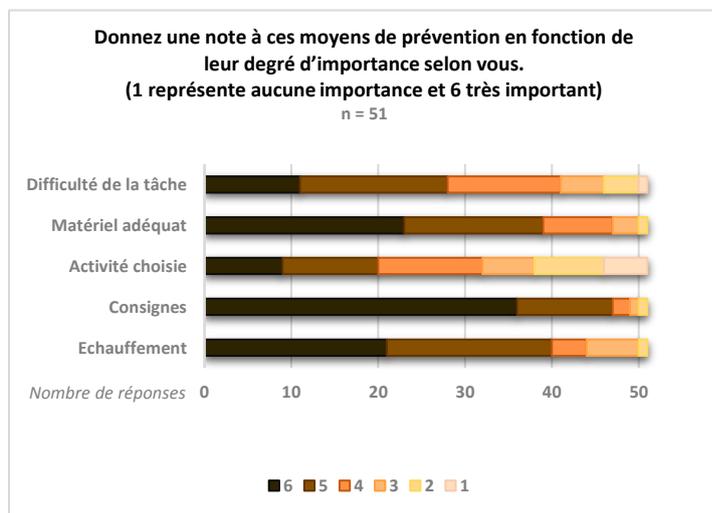


Figure 7 : Résultats question 20

élèves ainsi que sur les consignes qui leur sont dictées. Les règles sur le matériel, les installations et la tenue vestimentaire des élèves ont également une importance non négligeable. Les enseignants ont dû définir un degré d'importance pour divers moyens de prévention. Nous constatons que, selon la figure 7, les consignes sont le moyen de prévention le plus efficace, suivi du matériel adéquat et de l'échauffement.

Nous remarquons que 88% des enseignants se forment sur la sécurité grâce à divers outils tels que livres, sites internet ou encore formations spécifiques. Une partie mentionne se former grâce aux échanges avec leurs collègues ou grâce à leur propre expérience. Ils font cela afin

de minimiser les risques et prévenir les accidents durant leurs leçons et pour être à jour avec la sécurité et avec les réactions à adopter si un accident se produit. C'est également pour pouvoir justifier les choix faits en cas de besoin.

### *Analyse et discussion*

Les résultats montrent que la formulation de consignes aux élèves est le critère le plus important pour prévenir les accidents du point de vue des enseignants. Nous remarquons que les consignes et l'échauffement sont deux points non négligeables et dépendent directement de la préparation de l'enseignant. Nous pouvons expliquer ces résultats élevés par la responsabilité quasiment unilatérale de l'enseignant sur ces deux moyens de prévention. Remarquons de plus que, le matériel adéquat semble également être un critère ressortant. Celui-ci dépend et de l'enseignant qui par ses choix d'activités doit éviter ceux dont il n'a pas le matériel adapté, mais également de l'établissement qui devrait fournir du matériel aux normes et en quantité suffisante. Enfin, tous ces points relèvent uniquement de la sécurité passive.

Le fait que 88% des enseignants continuent de se former sur la sécurité montre leur intérêt d'être à jour avec ce domaine. De ce fait, les moyens de prévention qui découleraient du recensement d'accidents sous forme de REX pourrait-être utilisé comme un moyen supplémentaire de formation, composé d'exemples concrets. L'un des avantages de la mise en place d'un recensement d'accidents pourrait être donc un apport formatif supplémentaire pour l'enseignant d'EPS.

### **3.2.5 Résultat n°5 : Le prototype de recensement d'accidents**

#### *Présentation*

Dans cette partie-ci, le but de l'enquête était de déterminer le degré d'accord et un taux d'une éventuelle participation des enseignants si une structure de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience était mise en place. Les résultats montrent plus de la moitié des enseignants voient un intérêt dans ce projet (cf. figure 8). Parmi les commentaires favorables, nous retrouvons :



Figure 8 : Résultats question 27

- Si cela peut éviter des accidents ça vaut la peine d'essayer
- Valoriser la profession / Me protéger contre certaines attaques en cas d'accident
- Pas assez d'échange dans le monde de l'enseignement en général donc échanger sur ce thème serait forcément bénéfique

- Pour ne pas répéter les mêmes erreurs
- Cela semble un projet innovant et qui peut nous rassurer dans notre métier
- On apprend beaucoup des expériences des autres
- Comme dit précédemment, toute info est bonne à prendre. Les cas réels sont à mon avis plus parlants que de grandes théories

Ainsi que des avis plus mitigés :

- Pourquoi pas, mais je crains que le nombre d'informations deviennent pléthorique. Le nombre de variables à chaque situation est-il gérable dans une telle structure pour que ce soit utilisable ?
- Il y a souvent tellement de facteurs qui entrent en compte que la précision des données récoltées serait à mon avis assez subjective. Mais avoir accès à des erreurs à ne pas répéter pourraient être intéressant, c'est vrai

Et également des opinions négatives qui sont expliquées en partie par les commentaires suivants :

- Je ne crois pas en l'anonymat
- Je préfère le dialogue avec mes collègues, à la salle des maîtres ou dans différents cours. Cet échange est bien plus riche et plus complet qu'une base de donnée qui n'intéresserait que les fossoyeurs de notre métier ou les professionnels des assurances, des statistiques ou je ne sais quoi encore
- Psychose de l'accident
- Chaque situation est différente, chaque enseignant et élève est différent
- Pour ne pas créer une peur chez les jeunes étudiants: les accidents restent marginaux... pour autant que la formation soit bonne: axée sur la pratique et moins sur la théorie
- Le recensement des accidents ne me paraît pas être pertinent ne sachant pas quelles consignes ont été données et quel est le niveau d'attention des élèves. Ce sont des informations essentielles à la compréhension d'un accident.

Le taux potentiel de participation à une structure de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience s'élèverait à 49% (cf. figure 9). Il faut remarquer que le taux d'enseignants qui ne participeraient pas s'élève à 24% et les "autres réponses" sont des avis partagés et incertains. Quant à l'utilisation des ressources sur la prévention des accidents que pourrait proposer le recensement d'accidents, 69% des enseignants se disent intéressés à l'utiliser (cf. figure 10).

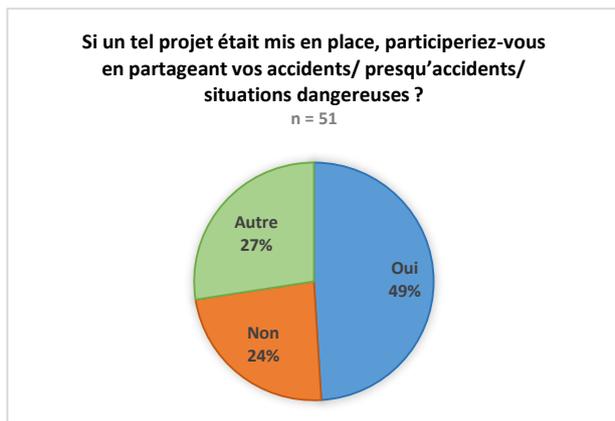


Figure 9 : Résultats question 29

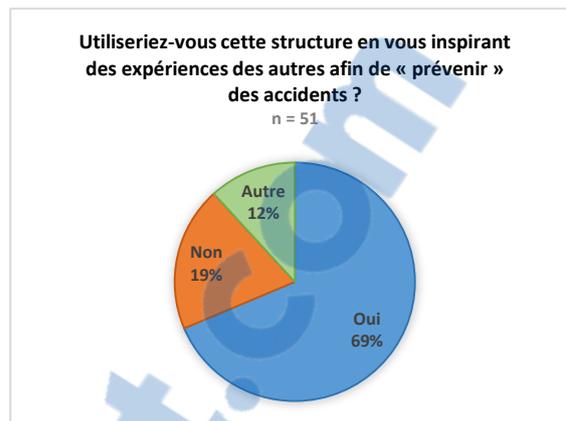


Figure 10 : Résultats question 30

La dernière question récoltait l'avis général des enseignants sur le projet (cf. figure 11). Ce sont les termes "intéressant", "utile" et "pertinent" qui sont ressortis le plus de fois.

### Analyse et discussion

Les intérêts partagés par les enseignants reprennent des points déjà évoqués dans les sections suivantes. Par exemple, nous retrouvons la volonté de se protéger contre une attaque en cas d'accidents, une utilité pour se rassurer dans le métier ainsi qu'un moyen pour éviter certains accidents. Ces réponses montrent, soit que les points relevés de l'analyse précédente (cf. 3.2.3) sont partagés par les enseignants, ou alors que leur introduction par les premières questions ont soulevé certains intérêts du projet. Parallèlement, certaines limites du projet ont également été citées dans les commentaires moins favorables au recensement. Parmi ces dernières, nous retrouvons des peurs liées à la psychose de l'accident, évoquée dans la section 3.2.2 ainsi que l'utilisation des données à des fins non désirées (statistiques).

De plus, des éléments nouveaux pouvant avoir une certaine pertinence dans ce travail semblent se dégager :

- L'anonymat relatif au REX : l'anonymat a pour avantage l'impossibilité de jugement envers un enseignant particulier et donc potentiellement un recueil plus objectif des données. Un enseignant n'aura pas de crainte à se confier et les données récoltées

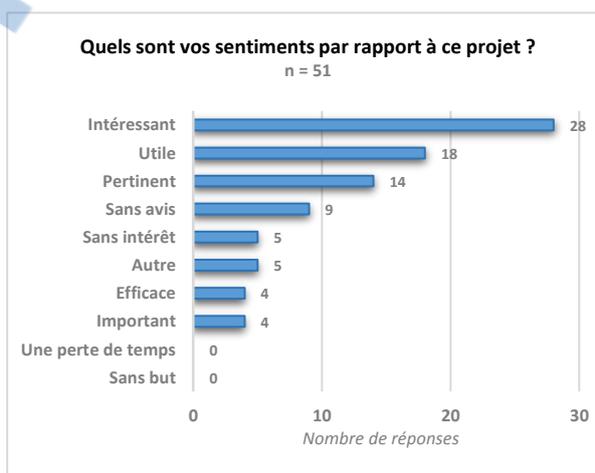


Figure 9 : Résultats question 31

seraient par conséquent plus complètes. Cependant, l'anonymat ne permet pas l'apport de précisions quant à l'explication d'un accident, par exemple, si ce dernier est décrit de manière trop évasive. Ceci implique qu'il serait difficile de traiter l'accident de manière efficace. Une idée permettant de combler partiellement ce problème est de laisser le choix de l'anonymat aux enseignants lors du remplissage du formulaire.

- Le caractère subjectif et la variété des situations relativement à la diversité des accidents, des élèves et des enseignants : la mise en place d'un recensement d'accidents doit répondre à des critères d'efficacité en termes d'utilisation et de complétude des données. La multitude de facteurs menant à l'accident semble être en opposition à l'utilisation d'un outil de recensement se devant être simple. Ainsi, ce dernier point montre une limite vis-à-vis d'un recensement d'accidents.
- Le savoir d'expérience prévalant sur une approche théorique : un avantage d'un recensement d'accidents pas le biais du retour d'expérience permettrait aux enseignants d'avoir une vision plus réelle des situations menant à un accident. Le partage des informations relatives aux accidents ainsi que l'expérience vécue des enseignants permettraient de cibler de manière précise les situations dangereuses, alors qu'une approche théorique basée sur les principes sans expérience pratique se restreint potentiellement plus à un système de cause à effet.
- Le partage de données entre enseignants : le partage fait partie des éléments importants de la collaboration des enseignants. Dans notre travail, ce partage permet à chacun un accès à une diversité accrue de cas d'accidents. De plus, selon le SPPPI (2008, p. 4) « Pour être efficace le REX doit être un processus collectif ». Le partage par ce processus peut également apporter d'autres éléments non négligeables tels qu'une augmentation de la sécurité.

Concernant la volonté des enseignants à participer à un recensement d'accidents (cf. figure 9), les réponses "autres" montrent une certaine indécision des critiques. Par conséquent, la moitié des enseignants sondés se disent favorables à la mise en place d'un recensement d'accidents. Une limite à l'approche du recensement d'accidents est révélée par le taux de participation lui-même des enseignants à un recensement d'accidents. En effet, il semble difficile d'avoir des données suffisantes si le nombre d'enseignants contribuant au recensement est faible.

Notons le résultat paradoxal entre le fait de contribuer à la base et de l'utiliser (figure 9 et 10). Bon nombre d'enseignants (69%) souhaite avoir accès à une banque de données contenant des accidents, mais seulement 49% d'entre eux sont prêts à enrichir cette banque de données. Cela peut être expliqué par le devoir du remplissage du formulaire ou par d'autres limites déjà

explicitées dans ce travail, par exemple, l'anonymat. Les résultats à la question 30 permettent d'affirmer que la mise en place d'une base de données serait utilisée par la majorité des enseignants et ce dernier aurait potentiellement l'avantage de prévenir certains accidents.

Si nous observons les résultats de ces trois questions (27, 29 et 30) en croisant les réponses obtenues en fonction du possible vécu d'un accident par les enseignants, nous constatons que cette variable n'influe pas sur les réponses des enseignants. Par contre, les années d'expérience des enseignants (passablement liées à la variable de l'âge des enseignants) montrent une baisse de l'intérêt, de la participation et de l'utilisation d'un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience. En effet, les enseignants les moins expérimentés ont répondu plus positivement à ces trois questions (cf. figure 12). De plus, certains enseignants expérimentés, ne ressentant pas le besoin d'un tel processus de par leur expérience, émettent l'idée que ce processus pourrait être bénéfique pour les jeunes enseignants. Ce point confirme l'hypothèse selon laquelle l'expérience de l'enseignant joue un rôle dans la participation à un recensement d'accidents. Une possibilité d'explications peut être donnée par le manque d'informations concernant l'utilisation de la base de données par les enseignants ainsi que par sa conception. D'une part les enseignants expérimentés pourraient apporter des conseils et des explications dus à leurs savoirs d'expériences relatifs à certains accidents et d'autre part il semble évident, qu'au fil des années, ils ont développé des astuces simples et efficaces pouvant être utiles pour un enseignant en début de carrière. La mise en place d'un recensement d'accidents pourrait, par exemple, être accompagnée d'un forum constructif où d'autres enseignants auraient la possibilité de commenter un accident ou

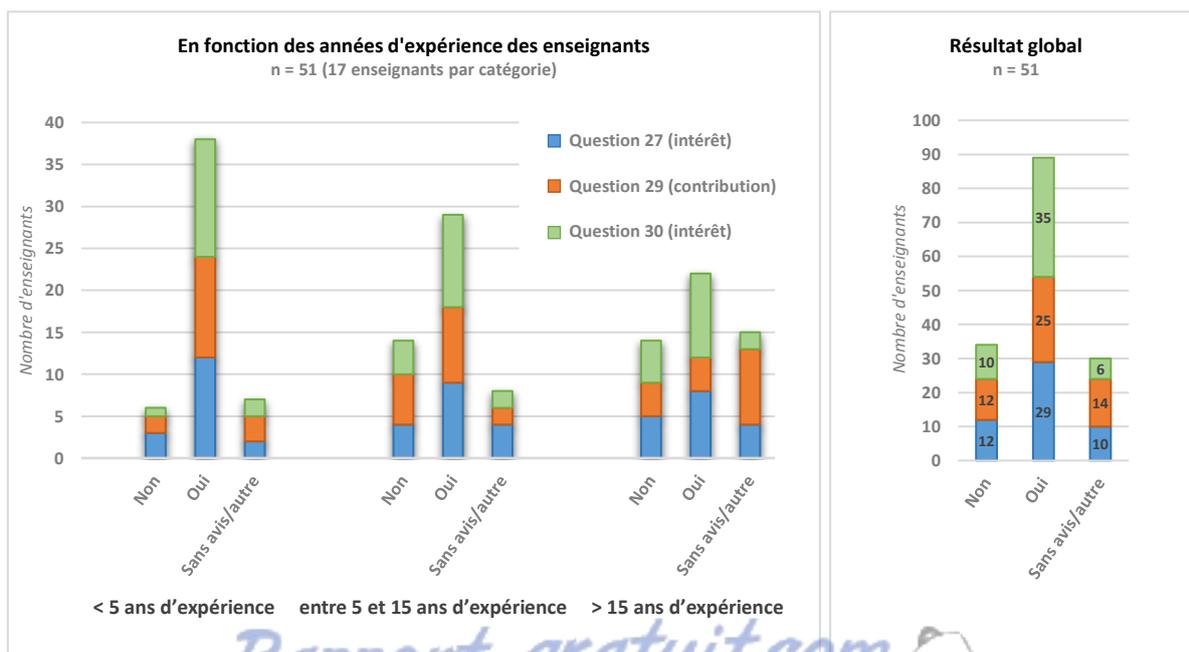


Figure 10 : Synthèse des questions 27, 29 et 30



de divulguer des conseils relatifs à ce dernier point. Cependant, le développement de cette idée sort du cadre de ce travail.

En conclusion, les enseignants trouvent de manière générale "pertinente", "intéressante" et "utile" l'idée de mettre en place un recensement d'accidents. Par leurs réponses et leurs commentaires, ils ont montré diverses motivations à l'utilisation d'un recensement d'accidents bien qu'accompagnés de remarques plus critiques ou de doutes qui semblent devoir faire l'objet d'une réflexion plus approfondie afin de les diminuer.

Cette section a permis de mettre en évidence certains avantages et certaines limites à la mise en place d'un recensement d'accidents et a exposé quelques idées essayant d'en combler les défauts principaux. Il a été également possible de déterminer des enjeux comme les bienfaits du partage d'informations qu'apporteraient aux enseignants la mise en place d'une base de données.

### **3.3 Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience**

#### *Présentation*

A l'issue du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS, ceux-ci pouvaient indiquer leur intérêt pour participer au test d'un prototype de recensement d'accidents. Onze enseignants se sont portés volontaires. Ce prototype se présentait sous la forme d'un questionnaire en ligne à remplir en fin de chaque semaine. Les enseignants ont reçu un mail en fin de semaine pour rappel avec le lien au questionnaire. Malheureusement, deux enseignants n'ont finalement pas pris part à la récolte de données. Un n'a pas débuté la collecte et le deuxième a abandonné après deux semaines. La démarche étant anonyme, il n'a pas été possible de prendre contact avec ceux-ci pour avoir une raison sur la décision de ne plus participer. L'échantillon pour le test du prototype d'accidents se compose donc de neuf enseignants, dont huit étaient favorables à l'utilisation d'un recensement d'accidents sous forme de REX et un sans avis sur le sujet, selon les réponses sur l'intérêt (question 27), la contribution (question 29) et l'utilisation (question 30) du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS (cf. section 3.2.5). Cinq enseignants ont rempli le prototype durant cinq semaines consécutives et quatre enseignants durant quatre semaines.

Dans la prochaine section, seulement une partie des données obtenues sera présentée. La totalité de celles-ci se trouve dans l'annexe 7.

Le but de ce travail n'étant pas de faire des statistiques sur le nombre d'accidents se déroulant lors des leçons d'EPS, la présentation des résultats pour le prototype de recensement d'accidents va donc être constituée de quelques descriptions d'accidents, presque accidents ou de situations dangereuses récoltés qui seront analysées par la suite. Ceux-ci ont été sélectionnés car une remédiation semble possible afin d'éviter par la suite de reproduire une même situation.

A noter que la détermination des événements ainsi que le récit de ceux-ci correspondent aux réponses des enseignants tels qu'ils les ont décrits lors du recensement. Une correction orthographique et grammaticale a été effectuée afin d'en faciliter la compréhension.

1. Situation dangereuse : Un élève, qui a sauté trop loin au mini-trampoline, est tombé en dehors du tapis de réception, ayant aussi presque touché le mur de la halle.
2. Situation dangereuse : Lors de la leçon avec les anneaux balançants, le tapis de protection pour la sortie s'est déplacé.
3. Accident : Les élèves devaient grimper aux perches le plus haut possible. Ils grimpaient au-dessus des perches, sur 2 perches, en appui sur les pieds et les mains. Arrivé en haut des perches, un élève a volontairement sauté souhaitant arriver sur les gros tapis de saut (j'avais posé 2 tapis de réception de saut entre les perches et le mur). Malheureusement il a mal géré le départ/lâcher des perches (peut-être en raison des émotions ou de l'effet de surprise) et est allé heurter d'abord le mur puis est retombé entre le mur et les tapis (il y avait un espace de 20 - 30 cm). La chute a été relativement violente. Nous avons dû appeler le 144 pour l'évacuer en raison de douleurs au dos. Heureusement l'élève en question n'a eu aucune lésion !

Afin d'avoir une liste plus étoffée de moyens de remédiation associé à un accident qui s'est déjà déroulé lors d'une leçon d'EPS, certains exemples tirés de la question 8 du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS seront aussi présentés dans cette section. Cette question leur demandait de raconter un accident marquant de leur carrière.

4. Lors de match de football intérieur les buts étaient marqués par des poteaux. Les élèves qui ne jouaient pas pouvaient se mettre sur les espaliers pendant le jeu. En descendant, un élève n'a pas vu qu'il était au-dessus d'un poteau et s'est lâché dessus [...].
5. Fracture d'une cheville, lors d'une réception d'un saut du haut des espaliers, un des tapis de sol ayant été déplacé et la réception s'étant faite en partie sur la tranche du tapis, provoquant les lésions.
6. Commotion cérébrale suite à une chute à côté du tapis (saut hauteur).

### *Analyse et discussion*

Cette section a pour objectif de tirer quelques conclusions qui aideraient à la mise en place d'un système de recensement des accidents. Plus précisément, il s'agit de faire une analyse de la façon dont les enseignants ont répondu aux diverses questions - de manière précise ou générale, avec des explications ou des conseils à donner - afin de répertorier la nature de l'information récoltée au cas où une solution permettant d'empêcher la répétition de l'évènement malheureux puisse être envisagée.

L'un des premiers éléments pouvant être abordé est la limite, déjà évoquée, relative à l'anonymat. L'impossibilité de contacter la personne due à l'anonymat du questionnaire a été problématique. De manière plus générale, l'anonymat peut être source de problème relativement à la recherche d'informations de la personne en charge de répertorier les accidents. Ce point vient étoffer la problématique liée à l'anonymat déjà évoquée dans ce travail. La question de l'anonymat pose, dans ce cas, un problème au meneur du projet.

Ensuite, d'après les résultats, il semble que les enseignants ayant participé au prototype n'aient pas forcément bien compris la différence entre les termes techniques tels qu'accident, presque accident et situation dangereuse utilisés dans ce travail. Pour la suite, il serait peut-être préférable de créer un outil catégorisant moins les différents événements.

Nous mettons, ici, en évidence les types d'apports que peut avoir le recensement d'accidents pour les autres enseignants. Il est intéressant de constater que les éléments supportés par les enseignants dans la rubrique "remédiation" ne peuvent pas être tous considérés comme étant des conseils applicables et utiles pour les autres enseignants. De plus, les remédiations citées lors de ce recensement d'accidents n'apportent pas forcément de grands changements dans la manière d'enseigner une discipline, mais plutôt de petits conseils pour aider les enseignants à réduire les risques. Dans le contexte de la remédiation, nous constatons également que l'augmentation des consignes est une solution citée. Comme ces dernières sont à adapter selon la classe ou en fonction de certains individus, il semble difficile de considérer cette réponse comme étant un conseil destiné à réduire les accidents. De plus, il est impossible de maîtriser les comportements indésirables des élèves. Par conséquent, même avec des consignes strictes, un élève peut décider de transgresser celles-ci, ce qui ne réduira pas pour autant les risques d'accidents. Dans tous les cas, l'enseignant devrait faire valider la compréhension des consignes par les élèves.

### **3.3.1 Savoirs d'expérience par l'exploitation d'exemples tirés des questionnaires et analyse**

Dans ce travail, le savoir d'expérience s'apparente, à ce qui peut être tiré de l'existence d'un système de recensement d'accidents. En effet, il désigne ce qu'un enseignant peut apprendre d'une situation qu'il a vécu. Il serait donc envisageable d'imaginer qu'un enseignant partage ses savoirs d'expérience.

Les exemples de la section 3.3 présentent des cas d'accidents. A partir de ces cas, nous en avons déduit certains savoirs d'expériences, basés en partie sur les propositions de remédiations faites par les enseignants. Les exemples de la section 3.3 sont repris dans le même ordre dans lequel ils ont été exposés :

1. Mettre les tapis de réception contre un mur évite les déplacements de ceux-ci.  
Une remédiation possible serait d'ajouter un tapis de 16 cm après le tapis de 40 cm afin d'éloigner celui-ci du mur et de mettre un tapis de 16 cm ou 7 cm couché contre le mur afin d'éviter tout choc contre celui-ci.
2. En principe, afin d'éviter qu'un tapis ne se déplace lors des réceptions, il est préférable de mettre en dessous des tapis de 7 cm. Après chaque réception, vérifier que le matériel est bien en place.
3. Si toute la surface au sol sous les perches ne peut pas être protégée, il serait préférable de délimiter (avec un sautoir, un bout de scotch, etc.) la hauteur maximale à laquelle les élèves ont le droit de grimper. Cela évitera que les élèves sautent volontairement sans être au-dessus d'un tapis ou qu'ils chutent malencontreusement depuis le haut des perches.
4. Eviter de laisser les élèves grimper au sommet des espaliers si des objets tels que des piquets, cônes, etc. sont placés en dessous afin d'éviter des accidents lorsque ceux-ci descendront. Il serait également possible de délimiter une zone où les élèves auraient le droit de se placer et une zone interdite.
5. Placer correctement les tapis lors de réceptions de sauts (depuis les espaliers, caissons, etc.) afin d'éviter les atterrissages avec un pied sur la tranche qui peut provoquer facilement des entorses.
6. Afin de remédier aux atterrissages en dehors des tapis lors de la pratique du saut en hauteur, placer des petits tapis de 7 cm tout autour de l'installation. Délimiter également une zone pour l'impulsion à l'aide de cônes par exemple afin que les élèves prennent appui au bon endroit et évitent d'atterrir par la suite à côté des tapis.

Nous constatons donc que les savoirs d'expériences qui suivent les accidents ne semblent pas s'apparenter à une grande modification ou suppression de l'enseignement de la discipline,

mais plus à des petits conseils pratiques. De plus, ceux-ci s'applique uniquement sur la sécurité passive de la leçon.

Notre recensement montre que les causes d'accidents (annexe 7) ne sont pas ou rarement propres à l'activité pratiquée, mais plus à des facteurs propres à une classe composée d'élèves et d'un enseignant. Ceci nous permet de supposer que ce ne sont pas forcément des mesures de sécurité bafouées propres à la discipline qui ont des accidents, mais que ce sont des facteurs propres aux participants et au déroulement de la leçon. Dans ce sens, les savoirs d'expérience pouvant être extraits de cet outil sont des conseils et des exemples permettant de réduire des accidents liés à la pratique du sport dans un milieu scolaire plutôt que ceux liés à la nature et à la pratique du sport exercé.

### 3.4 Analyse du prototype de recensement d'accidents

#### Présentation

Cette partie de l'enquête a été remplie par les mêmes enseignants qui ont testé le prototype de recensement d'accidents. Il s'agit donc du même échantillon. Il y a malencontreusement uniquement huit réponses. Un enseignant n'a pas répondu à l'analyse et comme les questionnaires étaient anonymes, il n'était pas possible de le contacter personnellement. Une partie des données récoltées sera présentées dans le prochain paragraphe. L'intégralité des réponses obtenues se trouvent dans l'annexe 8.

Les enseignants ayant vécu au moins un accident, un presque-accident ou une situation dangereuse durant la période de test du prototype se sont accordés pour dire que le remplissage de celui-ci lors d'une semaine où un événement s'était déroulé prenait environ entre 2 et 15 minutes.

Lors d'une semaine où aucun événement ne s'était déroulé, les enseignants ont estimé qu'ils ont pris entre 15 secondes et 5 minutes pour remplir le prototype.

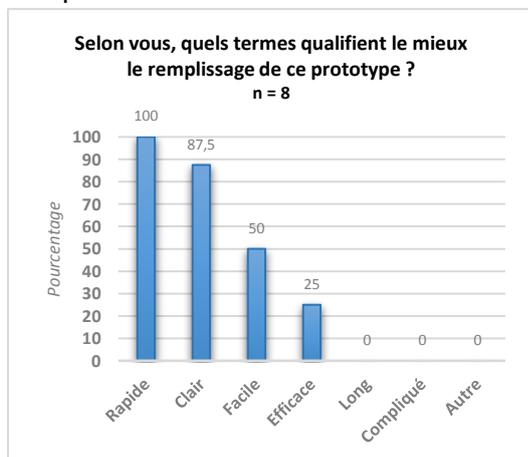


Figure 11 : Résultats question 4

Les enseignants se sont tous accordés à dire que le remplissage du prototype est "rapide". Les termes "clair", "facile" et "efficace" ont aussi été cités (cf. figure 13).

Sur les huit enseignants, six d'entre eux attendraient en retour d'une telle démarche la mise en place d'une application mobile permettant de remplir les accidents et de consulter ceux des autres. A noter que trois enseignants imagineraient la même structure sous forme de site internet. Nous

trouvons aussi un enseignant qui a répondu : « Je n'ai pas d'attente ou de souhait particulier. En cas d'accident, je débrieife avec les personnes concernées puis je classe l'affaire. Ce n'est pas nécessaire d'avoir des traces écrites ni de bénéficier de l'expérience d'autres via un site. Cela me paraîtrait par contre judicieux pour de jeunes collègues (ce qui n'est plus mon cas !) ». Six enseignants ne voient pas d'amélioration à ce prototype de recensement. Les deux restants posent les remarques suivantes :

- Parfois trop léger, peu détaillé dans les questions concernant les éventuels incidents
- Je pense que les réponses peuvent varier suivant le matériel à disposition dans la halle de gymnastique. Les grandes villes ont souvent plus de moyens que les petits villages

Nous avons constaté dans la section 3.3, que tous les enseignants, sauf un, ayant participé à la collecte de données étaient favorables à la mise en place d'une structure de données sous forme de REX. L'objectif de la dernière question de l'analyse du prototype était de voir si, après avoir testé un recensement de données sur quelques semaines, l'avis des enseignants avait changé. Nous constatons que les enseignants ont, pour la plupart, conservé leur premier avis sur la structure de recensement (cf. figure 14). Il faut relever que l'enseignant ayant répondu "sans avis" au premier questionnaire a, ici, répondu "oui". Les réponses "autres" obtenues sont les suivantes :

- Pourquoi pas
- Je ne serai plus dans l'enseignement dès août prochain

### *Analyse et discussion*

Jusqu'à présent, les analyses ont été focalisées sur les opinions des enseignants d'EPS quant à leur participation et leur utilisation potentielles d'une base de données recensant les accidents. Ce paragraphe a pour but d'expliquer les avis des enseignants une fois le recensement effectué (par le biais du prototype) et également l'analyse du prototype.

Intéressons-nous maintenant aux enseignants ayant participé au prototype de recensement. L'une des hypothèses du travail discutait de la nécessité de fournir un outil simple à utiliser. En accord avec ce dernier point, nous avons mis en place un prototype facile à remplir. Cet objectif a été atteint puisque les enseignants ayant répondu qualifient ce prototype de "rapide", "facile" et "clair" (cf. figure 13).

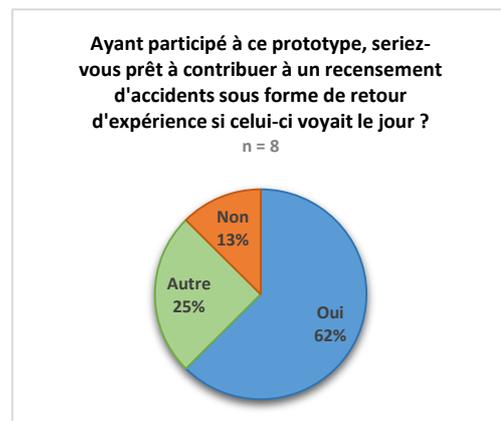


Figure 12 : Résultats question 7

Une autre hypothèse concernait la nature du recensement et du moyen de consultation des résultats, c'est-à-dire quel serait un moyen efficace pour récolter et accéder aux données des accidents. Nous avons proposé une solution par une application mobile de par sa simplicité "apparente" et son accès rapide pour l'enseignant. Cette dernière a été approuvée par une large majorité des enseignants, ce qui confirme, à nouveau, la volonté de mettre en place un outil simple et efficace d'utilisation. Tout le problème se trouve dans le dilemme entre une application rapide et efficace et la catégorisation, la définition et le récit détaillé des accidents. En effet, bien que l'ensemble des enseignants souhaite avoir une application répondant à des critères exécutifs précis (rapidité, efficacité, etc.), les propositions faites par ces derniers visant l'amélioration du prototype engendrent directement la complexification et l'allongement du prototype. C'est pourquoi il serait envisageable de créer une application mobile pour sa facilité d'accès, mais également un site internet en lien avec cette application permettant un meilleur confort lors de la rédaction et plus de précisions quant au contenu.

Pendant cinq semaines, les enseignants ont rempli dûment le prototype. Un point positif à relever est que la majorité d'entre eux souhaiterait contribuer à un recensement d'accidents sachant à présent de quoi il en est. Ceci permet de motiver la conclusion selon laquelle les enseignants participant à un recensement d'accidents ne sont potentiellement pas désireux de quitter ce processus si celui-ci, au minimum, remplit les critères du présent prototype.

Les presque accidents ou situations dangereuses peuvent être, en effet, des éléments qui pourraient prendre une certaine envergure dans un futur recensement. Ceci pour deux raisons : la première est que ces événements auraient très bien pu se transformer en accident. Par conséquent, l'enseignant a potentiellement des conseils ou des astuces sur les moyens qu'il a utilisés pour parvenir à éviter l'accident. La seconde raison porte sur le nombre d'accidents qui surviennent en cours d'EPS. Bien qu'il n'existe actuellement pas de nombre précis d'accidents survenus, nos résultats tendent à dire que le nombre d'accidents ne semble pas élevé. Compléter un recensement par d'autres événements pourrait être un moyen d'entretenir une certaine dynamique du recensement d'accidents et de l'application mobile et permettre d'avoir une vue plus large des risques encourus.

D'autres améliorations ont été évoquées par certains enseignants lorsqu'ils affirment que le prototype ne détaille pas suffisamment les questions ou les causes liées à l'environnement d'enseignement comme le matériel à disposition. En ce qui concerne le problème lié au matériel, il semble a priori s'agir de catégoriser, par exemple, l'état du matériel. Chaque école est différente et possède donc les éléments qui sont à leur disposition. Cependant, la mise en place d'un recensement d'accidents doit comporter une certaine homogénéité afin de pouvoir être utile à tout enseignant le consultant. Un conseil ou un accident exposé par un

recensement d'accidents devrait pouvoir survenir dans n'importe quelle école indépendamment du fait que certains établissements aient des caractéristiques particulières et uniques.

Cette section a permis, à nouveau, de mettre en évidence le dilemme entre la création d'un outil simple pour recenser et la complexité liée à l'explication d'un accident. Cependant, le désir de poursuivre le recensement, en ayant participé au prototype, semble mettre en avant la bonne stabilité dans le temps que pourrait avoir la mise en place d'un outil de recensement. L'idée d'une application mobile servant au recensement des accidents semble, quant à elle, décrire l'importance élevée d'un outil interactif et d'utilisation immédiate. Dans le dernier paragraphe, nous soulignons que la faisabilité d'un système de recensement doit admettre des parties générales ne dépendant pas des caractéristiques des établissements afin que l'enseignant puisse profiter de l'ensemble des conseils et des informations apportés par ce recensement. La mise en place d'un recensement d'accidents devra, par conséquent, prendre en considération ces derniers éléments.

### **3.5 Synthèse des résultats**

Maintenant que tous les résultats ont été analysés, nous allons regrouper les différentes conclusions obtenues afin de discuter des questionnements principaux de cette recherche. Pour commencer, l'une des sous-questions de cette recherche se penchait sur l'existence d'actuelles structures traitant des accidents. Les analyses de la section 3.1 montrent l'absence actuelle d'un tel système dans les cantons BEJUNE comme attendue en début de ce travail. Rappelons le questionnaire principal de ce travail :

*Quels seraient les avantages supposés et les limites de la mise en place d'un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience en éducation physique et sportive au secondaire I.*

L'analyse menée dans les sections précédentes démontre certains avantages de la mise en place d'un recensement d'accidents sous forme de REX. Parmi ces avantages se trouvent :

- une réduction de certaines craintes face à une discipline suite aux conseils qui en déboucheraient (section 3.2.2)
- un apport formatif supplémentaire pour l'enseignant d'EPS (section 3.2.4)
- un savoir d'expérience accompagné de l'apport de conseils pratiques (section 3.2.5 et 3.3)
- une communication de données entre enseignants (section 3.2.5)

- une stabilité temporelle dans le suivi des enseignants participant au prototype (section 3.4)

Cependant, ce travail a permis de mettre en évidence certaines limites à la mise en place d'un tel recensement. Parmi ces dernières, citons :

- une accentuation du sentiment de peur chez les enseignants en prenant connaissance de récit d'accident par l'outil de REX (section 3.2.2) voire une psychose de l'accident (section 3.2.5)
- une qualité des données peut être péjorée par le refus, dans certaines circonstances, d'un enseignant à décrire un accident (section 3.2.3)
- une utilisation des données à des fins non désirées (section 3.2.5)
- un taux de participation faible des enseignants (section 3.2.5)

Lors de la réalisation de cette recherche, l'anonymat semble avoir été problématique. D'une part, il a pour avantage l'impossibilité de jugement sur un enseignant particulier ce qui leur permet de se confier en racontant leurs accidents sans crainte et, d'autre part, nous avons souligné le fait qu'il ne permet pas d'obtenir des précisions sur les informations récoltées (sections 3.2.5 et 3.3).

Les savoirs d'expérience pouvant être extraits de cet outil s'apparentent à des conseils visant à améliorer la sécurité ainsi que la visée préventive chez les élèves lors des activités d'EPS. Les analyses réalisées ne montrent cependant pas que les savoirs d'expérience de cet outil amèneraient à un changement didactique des activités choisies (section 3.2.1, 3.3 et 3.3.1).

Quant aux moyens de recensement d'accidents, la section 3.4 montre que l'outil développé devrait remplir des critères d'efficacité, de rapidité et de clarté afin qu'il soit intéressant à l'emploi pour l'enseignant. Cette même section établit l'opposition entre ce dernier point et le problème de décrire de manière rigoureuse un accident.

Finalement, nos résultats tendent à montrer qu'une certaine catégorie d'enseignants, en l'occurrence les enseignants les moins expérimentés, serait plus intéressée par la mise en place d'un tel outil.

La prochaine section donne une idée quant au contenu d'une nouvelle structure de recensement d'accidents sur la base du retour d'expérience. Elle a pour but de considérer les avantages et les inconvénients lors de l'analyse du prototype.

### 3.6 Projet d'élaboration d'un nouvel outil de recensement d'accidents

Maintenant que les analyses sont terminées, il semblerait intéressant d'adapter notre prototype de recensement d'accidents en y intégrant les bons points ainsi que les mauvais tirés des analyses des sections précédentes. Ce nouvel outil pourrait potentiellement être utilisé pour un futur recensement d'accidents sous forme de REX. Un exemple de celui-ci est exposé dans la figure 15.

La première différence entre ce nouvel outil et le prototype serait que le remplissage par les enseignants de situations ne se ferait plus de manière hebdomadaire mais uniquement lorsqu'un événement s'est produit. Par événement, nous entendons accident, presque accident et situation dangereuse. En effet, dans le prototype, le remplissage hebdomadaire permettait de suivre l'évolution des différents enseignants, chose qui ne serait plus utile dans ce nouvel outil.

Cet outil pourrait être utilisé par les enseignants pour décrire un événement venant d'être vécu, mais également pour ceux datant de plusieurs années (si l'enseignant en question pense que ce serait utile de partager cette expérience).

Nous avons remarqué dans les analyses que l'anonymat du prototype avait empêché le contact avec l'enseignant en question afin d'obtenir plus d'informations. C'est pourquoi il semble intéressant de demander l'adresse mail des enseignants. Afin de permettre aux enseignants de rester anonymes s'ils le désirent, cette rubrique serait facultative.

En ce qui concerne la description de l'événement, la version du prototype a été conservée car celle-ci avait été jugée "rapide", "claire", "facile" par les enseignants. En revanche, il est précisé que les moyens de remédiation doivent être des conseils que nous pourrions donner à d'autres enseignants afin d'éviter des réponses inutilisables.

Imaginons à présent l'application mobile et/ou le site internet permettant de recenser les accidents ainsi que de partager les différents retours d'expérience. Il serait préférable que l'accès à ces ressources soit réservé

**Attention, veuillez à être précis dans vos descriptions afin que votre expérience puisse être analysée correctement et utilisable pour d'autres enseignants**

**Adresse mail:** .....  
(facultatif : la connaissance de votre adresse mail nous permettrait de vous contacter pour obtenir d'éventuels détails manquants)

**Discipline dans laquelle l'accident s'est produit :**

**Description précise de l'événement :**

**Causes possibles:**

**Remédiations possibles (conseils à d'autres enseignants)**

Figure 13 : Nouvel outil de recensement d'accidents

exclusivement aux enseignants d'EPS ainsi qu'aux formateurs, par exemple, par un code d'accès. Cela permettrait d'éviter que :

- d'autres organes viennent s'inspirer de ces récits pour ajouter de nouvelles restrictions à l'enseignement de l'EPS (crainte de certains enseignants ayant répondu au questionnaire)
- des statistiques soient effectuées à partir de ces récits, car premièrement ce n'est pas le but de processus et deuxièmement, cela n'aurait pas de sens vu qu'on ne différencie pas les accidents des presque accidents ou situations dangereuses et que les récits présentés peuvent dater de quelques années.

Nous pourrions imaginer présenter les divers savoirs d'expérience triés par discipline afin de faciliter les recherches. De plus, une rubrique "nouveau" pourrait présenter les derniers ajouts permettant ainsi aux enseignants allant consulter régulièrement cette ressource, de voir rapidement les nouveautés.

Il ne faut pas oublier de préciser que bien entendu, toutes les précisions quant à l'anonymat et le but de cet outil seront explicitées, afin que les enseignants connaissent les buts et le fonctionnement de cet outil.

## Conclusion

L'objectif principal du présent travail visait à identifier les avantages supposés et les limites de l'établissement d'un processus de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience. Nos analyses permettent de répondre que les principaux points positifs de cette structure portent notamment sur le savoir d'expérience, le partage de données entre enseignants et un apport formatif. Nos résultats indiquent également certaines limites liées à la mise en place d'une procédure de recensement. Cependant, les discussions du présent travail donnent des pistes de réflexions afin d'y remédier notamment en ce qui concerne l'anonymat et le besoin d'un formulaire complet mais également pratique.

Ce travail a permis aussi en parallèle de sonder les directions ainsi que les enseignants quant à l'idée de créer une structure de recensement d'accidents sous forme de REX. Grâce au questionnaire relatif aux directions, nous avons pu déduire l'inexistence d'un recensement d'accidents dans les cantons BEJUNE. Les directions consultées restent mitigées quant à l'intérêt d'une telle structure, bien qu'un tiers encouragerait leurs enseignants à participer. Concernant le questionnaire destiné aux enseignants, nous trouvons le taux de participation satisfaisant. De manière surprenante, une bonne partie des enseignants se disent intéressés par l'utilisation d'un recensement, bien qu'ils soient moins nombreux à vouloir y participer.

Un frein à la mise en place de cet outil est mis en évidence par le fait qu'à peine plus de la moitié des directions ont répondu aux questionnaires les concernant et que seule une petite partie était prête à encourager leurs enseignants à participer à cette structure. Ceci n'a pas favorisé la distribution des questionnaires aux enseignants lors de la réalisation de ce travail, le moyen de les contacter se faisant uniquement par le biais des directions. Une question semble alors émerger de ce dernier point, à savoir, le rôle que doivent jouer les directions, parfois dubitatives, dans l'organisation d'une telle structure et l'échange d'information avec les enseignants.

Nos analyses mettent en évidence deux dilemmes dont l'élaboration d'une solution semble a priori délicate et mériteraient une réflexion plus approfondie. Le premier est lié à l'anonymat des questionnaires. Nos résultats montrent que l'anonymat permettrait une collecte plus conséquente de données mais ne permet pas de remonter à l'auteur afin d'obtenir des précisions subséquentes à la récolte des données. Bien qu'une solution ait été proposée dans l'élaboration du nouvel outil de recensement, celle-ci ne semble pas résoudre totalement le problème. Le second dilemme soulevé relate de l'outil permettant de recenser les accidents. D'une part, ce dernier se doit d'être simple et rapide d'utilisation mais d'autre part, il se doit d'être précis et complet quant aux explications et aux données relativement au REX.

Une autre thématique soulevée lors de nos analyses concernait la peur qu'un enseignant peut avoir vis-à-vis d'un accident. Dans notre travail, nous avons observé qu'un recensement d'accidents pouvait aider les enseignants à réduire leurs craintes grâce à des conseils et des astuces fournis par cet outil. Cependant, nous avons noté qu'un recensement d'accidents pouvait avoir l'effet littéralement opposé. En effet, certaines données récoltées ont permis de mettre en évidence que les récits d'accidents pouvaient augmenter le sentiment de peur. Il est donc essentiel que le recensement apporte des conseils et des astuces pratiques pour les enseignants qui l'utilisent.

Nous avons constaté qu'une majorité des enseignants seraient intéressés à la mise en place d'une structure de recensement d'accidents sous forme de REX ainsi qu'à son utilisation. Cependant, plusieurs questions subsistent :

- *Est-ce que la mise en place d'une telle structure (coûts, investissement) est adaptée aux bénéfices engendrés ?*
- *Est-ce qu'un recensement à lui seul permettrait d'assurer une pérennité de la démarche ou alors faudrait-il étendre ce concept à, par exemple, une communauté interactive afin de d'entretenir une certaine dynamique ?*

Le recensement d'accidents porte sur une durée a priori indéterminée. Notre projet quant à lui, était limité par diverses échéances ne permettant pas de le traiter de manière optimale le processus de recensement sur une période plus longue. Cela ne nous a pas permis d'étoffer et d'améliorer le prototype proposé. Il aurait été en effet intéressant d'identifier avec plus de précisions les aspects positifs du prototype par le biais d'une comparaison.

Dans la dernière phase du processus de retour d'expérience, les enseignants doivent pouvoir consulter les savoirs d'expériences tirés des situations décrites par leurs collègues, cela afin de mieux prévenir les accidents durant leur leçon. Dans ce travail, de par le nombre de participant et la durée de l'expérimentation, il n'a pas été possible de mettre en place cette dernière étape. En l'occurrence, le processus complet du retour d'expérience n'a pas pu être analysé afin d'en tirer les réels bénéfices. Cependant, le présent travail a permis de sonder et donc de connaître l'intérêt porté à ce projet. Par conséquent, ce développement devra faire l'objet de futurs travaux.

Un autre aspect non traité dans ce travail mais qui a son importance dans un processus de REX est le besoin en ressources. Durant l'expérimentation, je me suis chargée de la globalité du processus en récoltant et en m'occupant des données provenant du prototype. Cette tâche fastidieuse nécessitera la mobilisation d'une ou plusieurs personnes afin de réaliser les recensements à venir. Nous n'avons abordé dans ce travail ni l'envergure et ni l'importance

potentielles de ces ressources. Il sera également nécessaire de considérer ce point avant la mise en place de ce processus.

Tout au long de ce travail, le processus de collecte de données a été appelé "recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience". Si nous nous référons au prototype ainsi qu'au nouvel outil, il est envisageable de renommer ceux-ci afin d'enlever la connotation négative du mot "accident" les composant. Ceci peut être également justifié par le fait que ce recensement ne collecte pas uniquement les accidents mais aussi par de simples situations dangereuses. Ainsi, il aurait peut-être été plus adéquat de parler de "recensement de situations compromettant la sécurité des élèves sous forme de retour d'expérience".

Personnellement, au moment où j'ai débuté ce travail, la lecture de divers articles et livres sur les accidents m'a rappelé à quel point la possibilité d'un événement malheureux est omniprésente pour un enseignant d'EPS. Cette thématique a fait croître en moi des craintes face à l'occurrence d'un accident. Cependant, au fur et à mesure de l'avancement du travail, cette peur a diminué et a permis d'augmenter ma vigilance lors de la préparation de mes leçons d'EPS. En effet, je me sens plus à l'aise avec la sécurité passive et plus sereine lors des leçons. Les récits d'accidents que j'ai pu lire m'ont exposé à de nouveaux dangers auxquels je n'aurais pas pensé et auxquels, par ce fait, je n'expose pas les élèves. Cette prise de conscience vient s'ajouter aux nombreux avantages que fournit un recensement par le retour d'expérience, sujet développé tout au long du présent travail.



## Références bibliographiques

### Livres et articles

Artigue, M. (1988). *Ingénierie didactique. Recherches en Didactique des Mathématiques*, 9, pp. 281-308.

Astolfi, J-P. (2006) [1997]. *L'erreur, un outil pour enseigner*, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux.

Bonvin, R. (1992). *Le risque dans l'activité sportive. Etude portant sur la pratique de l'activité à risques dans un but éducatif*, Ecole d'études sociales et pédagogiques.

Bureau de l'Analyse et de la Préparation aux Crises (BAPC), (2008). *Guide méthodologique « La conduite du retour d'expérience, éléments techniques et opérationnels »*. Consulté à l'adresse :  
[http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/07/guide\\_methodo\\_REX.pdf](http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/07/guide_methodo_REX.pdf)

Delignières, D. (1993). *Risque préférentiel, risque perçu et prise de risque*. J.P. Famose, Cognition et performance. Paris: INSEP.

Derlon, A. (1999). *Risque et sécurité, approche pédagogique de la sécurité en EPS*. Dossier EPS n°46, Revue EPS, Paris.

Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive (E.N.S.E.P.S), (1972). *Sécurité et responsabilité*, Revue EP&S n°113, Edition EP&S.

Ernst, K. et Bücher, W. (2000). *Manuels d'éducation physique et de sport*. Commission fédérale de sport, Berne.

Kervern, G. (1995). *Eléments fondamentaux des cindyniques*, Economica, Paris.

Lecou, R. (2012). *Le sport à l'école et le sport scolaire*. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), (2016). *Rapport 2016*, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Pfefferlé P. & Liardet I. (2011). *Enseigner le sport*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (SPPPI), (2008). *Guide de bonnes pratiques, Retour d'Expérience*. Consulté à l'adresse :  
[http://www.spppi-paca.org/arkotheque/client/spppi\\_paca/\\_depot\\_arko/articles/320/guide-rex-pme-2008\\_doc.pdf](http://www.spppi-paca.org/arkotheque/client/spppi_paca/_depot_arko/articles/320/guide-rex-pme-2008_doc.pdf)

Soulé, B. (2009). *Cindynique sportive, une approche interdisciplinaire des accidents de sport*, Economica, Paris.

Soulé B. & Corneloup J. (2007). *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*. Armand Colin, Paris.

Thomas-Bion, F. (2002). *Cadre juridique en EPS et recueil de jurisprudence*, Dossier EPS n°59, Revue EPS, Paris.

Vilatte, J. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*, Laboratoire Culture et Communication, Université d'Avignon.

### **Sites internet**

Bureau de prévention des accidents (bpa)  
<http://www.bfu.ch>

Canton de Vaud : Guide des mesures de sécurité  
<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/sport/prevention-et-sante/mesures-de-securite/>

CIIP. (2010) PER, Plan d'études romand.  
<http://www.plandetudes.ch/>

Office fédéral du sport (OFSP)  
<https://www.mobilesport.ch/fr/>

### **Articles de loi**

Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique du 17 juin 2011 (état du 1<sup>er</sup> janvier 2013), (LESp ; RS 415.0).

Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2017), (CP ; RS 311.0).

Code des obligations du 30 mars 1922 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2017), (CO ; RS 220).

### **Autres documents**

AXA-Winterthur, (2011). *Conditions générales Assurance-accidents individuelle*. Consulté à l'adresse :  
[https://www.axa-winterthur.ch/SiteCollectionDocuments/avb-einzelunfall\\_fr.pdf](https://www.axa-winterthur.ch/SiteCollectionDocuments/avb-einzelunfall_fr.pdf)

Gayet, S. *La gestion des risques dans le domaine de la santé*. Consulté à l'adresse :  
[www.qualite-securite-soins.fr/app/download/5784887459/risque-danger-vigilance.pdf](http://www.qualite-securite-soins.fr/app/download/5784887459/risque-danger-vigilance.pdf)

Lumen l'enseigne, (2014). *Plan d'Amélioration Sécurité (PASE)*.

## Annexe 1 : Questionnaire destiné aux directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE

### Questionnaire sur les accidents d'EPS destiné aux directions des écoles secondaires

Bonjour,

Je suis étudiante en dernière année à la HEP-BEJUNE et future enseignante d'EPS et de mathématiques. Je réalise mon mémoire sur les accidents se déroulant durant les leçons d'EPS. J'ai pour cela besoin de l'aide d'enseignants d'EPS afin de mieux connaître les pratiques et le ressenti des enseignants, mais également des directions des écoles secondaires des trois cantons BEJUNE afin de savoir s'il existe déjà des structures de recensement d'accidents dans certains collèges.

J'ai pour cela réalisé un questionnaire se destinant aux directions des écoles secondaires. Celui-ci comprend 7 questions et doit prendre maximum 10 minutes à être rempli. Ce questionnaire restera bien évidemment anonyme.

Je vous remercie d'avance pour l'honnêteté de vos réponses et pour le temps que vous accorderez à ce questionnaire.

**\*Obligatoire**

1. Combien d'enseignants d'EPS avez-vous dans votre collège ?

\*

Votre réponse

---

2. Conservez-vous des traces ou des archives d'accidents d'EPS dans votre collège ? \*

Oui

Non

Remarques :

Votre réponse

---

*Si la réponse à la question 2 est positive :*

**3. Dans quel but gardez-vous ces données ? \***

- Pour faire des statistiques
- Pour informer les enseignants
- Pour donner des directives
- Pour des questions d'assurances
- Par principe
- Autre : \_\_\_\_\_

**4. Les utilisez-vous ? \***

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

**5. Si vous les utilisez, comment les utilisez-vous ?**

Votre réponse

---

**Remarques :**

Votre réponse

---

Si la réponse à la question 2 est négative :

3. Pourquoi ne gardez-vous pas de traces des accidents se déroulant dans votre établissement ? \*

- Cela n'a jamais été fait
- Cela n'est pas une obligation, rien ne le demande
- Cela n'a aucune utilité
- C'est trop compliqué
- C'est trop d'administration
- Je n'y ai jamais pensé
- Autre : \_\_\_\_\_

4. Quelle utilité verriez-vous à garder ces données ? \*

- Aucune
- Pour des statistiques
- Pour des questions d'assurances
- Pour donner des directives
- Pour informer les enseignants
- Autre : \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse

---

Partie commune :

## Prototype de recensement d'accidents

Imaginons qu'une structure de collecte d'accidents soit mise en place. Celle-ci fonctionnerait sur le retour d'expérience, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'un accident, presque accident ou situation dangereuse se produit, l'enseignant d'EPS pourra décrire cet événement et le publier anonymement pour d'autres enseignants. Les données récoltées seraient mises à disposition de tous les enseignants d'EPS. Lors de la préparation des leçons, les enseignants d'EPS pourront ainsi aller regarder ce qu'il s'est déjà produit afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

6. Pensez-vous qu'un tel prototype peut avoir du sens ? \*

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

7. Encourageriez-vous vos enseignants à y participer ? \*

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse

---

## Annexe 2 : Questionnaire destiné aux enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE

# Questionnaire sur les accidents se déroulant pendant les leçons d'EPS destiné aux enseignants d'EPS

Bonjour,

Je suis étudiante en dernière année à la HEP-BEJUNE et future enseignante d'EPS et de mathématiques. Je réalise mon mémoire sur les accidents se déroulant durant les leçons d'EPS.

J'ai pour cela besoin de l'aide d'enseignants d'EPS afin de mieux connaître les pratiques et les ressentis des enseignants.

J'ai réalisé pour cela un questionnaire qui prend une vingtaine de minutes à remplir. Il sera bien sûr traité de manière anonyme. Je vous remercie d'avance pour l'honnêteté de vos réponses et pour le temps que vous accorderez à ce questionnaire.

**\*Obligatoire**

1. Quel est votre âge ? \*

- 21 - 30 ans
- 31 - 40 ans
- 41 - 50 ans
- 51 - 65 ans

2. De quel sexe êtes-vous ? \*

- Homme
- Femme

3. Depuis combien d'années enseignez-vous l'EPS ? \*

Votre réponse

---

#### 4. Combien de périodes d'EPS enseignez-vous chaque semaine ? \*

Votre réponse \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse \_\_\_\_\_

### Sécurité et Plan d'études romand

Le Plan d'études romand stipule aux enseignants de développer la visée préventive chez les élèves. Dans la section éducation physique on trouve :

- CM 31 : Mise en application des règles de sécurité spécifiques et des règles d'assurance
- CM 33 : Connaissance et application des principes de sécurité en milieu aquatique

Dans la section formation générale, on trouve entre autres:

- FG 32 : Perception et reconnaissance des situations à risque (violences, racket, consommations de tabac-cannabis, alcool, dépendances, MST, Sida...) et des possibilités d'y répondre
- FG 32 : Connaissance de quelques gestes de prudence, de premiers secours et de sécurité routière

#### 5. Comment mettez-vous en œuvre les recommandations du Plan d'études romand sur le développement de la visée préventive chez les élèves ? \*

- Je ne m'en préoccupe pas
- Je les intègre transversalement à toutes les activités que je fais
- Je travaille certains aspects ciblés (répondre à la question 6)
- J'en parle aux élèves
- Je m'en préoccupe uniquement après un accident
- Autre : \_\_\_\_\_

#### 6. Dans le cas d'un traitement spécifique de cette thématique, pouvez-vous décrire succinctement en quoi cela consiste?

Votre réponse \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse

---

## Accidents

Cette enquête porte sur trois notions qu'on peut vivre en éducation physique :

- Accident : « Toute atteinte dommageable, soudaine et involontaire, portée au corps humain par une cause extérieure extraordinaire qui compromet la santé physique, mentale ou psychique ou qui entraîne la mort ». (tiré d'après les conditions générales des assurances maladie)
- Presqu'accident : « Tout événement survenu sur le lieu de travail ou du fait du travail qui aurait pu entraîner un dommage (aux personnes, et/ou aux biens, et/ou à l'environnement) ». (tiré du MASE)
- Situation dangereuse : « Situation où il y a une exposition à un phénomène dangereux » (définition de S. Gayet, La gestion des risques dans le domaine de la santé). Nous allons considérer dans ce cas, qu'aucun accident ou presqu'accident ne se produit, l'enseignant remarque juste qu'il y a un phénomène dangereux lors de la leçon.

7. Avez-vous déjà eu des accidents marquants dans votre carrière ? \*

- Oui
- Non

8. Si oui, pouvez-vous décrire au moins un de ces accidents marquants ?

Votre réponse

---

### 9. Que faites-vous après qu'un accident se soit produit ?

- J'en parle avec mes collègues
- Je prends contact avec les parents de l'élève victime de l'accident
- Je cherche l'erreur commise
- Je me renseigne plus sur la discipline
- J'avertis la direction
- J'en parle aux élèves de la classe
- Je prends des nouvelles de l'élève victime de l'accident
- Autre : \_\_\_\_\_

#### Remarques :

Votre réponse

---

## Enseignement de l'EPS

### 10. Lors de vos leçons d'EPS, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'avoir peur qu'un accident se produise ? \*

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

11. La possibilité d'un accident vous fait-elle peur lors de l'enseignement de ces différentes disciplines ? \*

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
Athlétisme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agrès	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volleyball	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Basketball	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Football	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Unihockey	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Badminton	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Danse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Natation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Patinage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Jeux de balles (balle assise ou autres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Jeux de poursuite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12. Y a-t-il une autre activité où il vous arrive d'avoir peur qu'un accident se produise ? Si oui, à quelle fréquence ?

Votre réponse

---

### 13. Pourquoi avez-vous plus peur dans certaines disciplines ?

- Ce n'est pas le cas
- Je n'ai pas le matériel adapté
- Je maîtrise moins bien la discipline
- La gravité des blessures peut être plus importante
- Le risque d'accident est plus grand
- Je ne peux pas gérer seul toutes les activités
- Autre : \_\_\_\_\_

#### Remarques :

Votre réponse

## Enseignement de l'EPS

### 14. Quelles sont les disciplines avec lesquelles vous vous sentez le moins à l'aise avec la sécurité ? \*

- Aucune
- Athlétisme
- Agrès
- Volleyball
- Basketball
- Football
- Unihockey
- Badminton
- Danse

- Natation
- Patinage
- Jeux de balles (balle assise ou autres)
- Jeux de poursuite
- Autre : \_\_\_\_\_

15. Quelle(s) discipline(s) est(ont) pour vous plus dangereuse(s) que les autres ? \*

- Aucune
- Athlétisme
- Agrès
- Volleyball
- Basketball
- Football
- Unihockey
- Badminton
- Danse
- Natation
- Patinage
- Jeux de balles (balle assise ou autres)
- Jeux de poursuite
- Autre : \_\_\_\_\_

16. Pourquoi la(les) trouvez-vous plus dangereuse(s) ?

- Je n'ai pas le matériel adapté
- Je maîtrise moins bien la discipline
- La gravité des blessures peut être plus importante
- Le risque d'accident est plus grand
- Je ne peux pas gérer seul toutes les activités
- Autre : \_\_\_\_\_

17. Est-ce qu'il y a une discipline ou une activité que vous n'enseignez plus à cause de la sécurité ? Si oui, laquelle ? \*

Votre réponse

---

18. Sur la base de quel événement particulier repose cet opinion ?

- Pas d'événement particulier
- Des articles
- Un accident
- Un presque'accident
- Un récit de collègue
- Un récit d'élève
- Autre : \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse

---

## Risques juridiques

19. Connaissez-vous potentiellement les risques juridiques que vous encourez en cas d'accident ? \*

- Oui, je suis tout à fait au clair
- Oui, je suis en partie au clair
- J'ai une vague idée
- Non

Remarques :

Votre réponse

## Prévention et sécurité

20. Donnez une note à ces moyens de prévention en fonction de leur degré d'importance selon vous. (1 représente aucune importance et 6 très important) \*

	1	2	3	4	5	6
Echauffement	<input type="radio"/>					
Consignes	<input type="radio"/>					
Activité choisie	<input type="radio"/>					
Matériel adéquat	<input type="radio"/>					
Difficulté de la tâche	<input type="radio"/>					

21. Voyez-vous un autre moyen de prévention ? Si oui, lequel et quel degré d'importance lui donneriez-vous?

Votre réponse

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES



22. Mettez-vous en place des règles de sécurité ne dépendant pas de la discipline ? \*

- Oui
- Non

23. Si oui, de quel(s) type(s) ?

- Le comportements des élèves
- Les consignes
- Le matériel
- Les installations (salle de gym)
- Tenue vestimentaire des élèves
- Autre : \_\_\_\_\_

24. Quels outils de formation ou d'information utilisez-vous pour vous former sur la sécurité ? \*

- Aucun
- Livres
- Sites internet
- Formations spécifiques
- Autre : \_\_\_\_\_

25. Si vous avez mentionné un ou plusieurs outils, pourquoi faites-vous cela ?

Votre réponse

---

26. Seriez-vous intéressé.e à suivre un programme de formation continue certifiante\* dans le domaine de l'analyse et la gestion des risques en éducation physique et dans les activités sportives de plein air ? \*(de type CAS, Certificate of Advanced Studies) \*

- Oui
- A voir
- Non merci

Remarques :

Votre réponse

---

## Projet de recensement d'accidents

Imaginons qu'une structure de collecte d'accidents soit mise en place. Celle-ci fonctionnerait sur le retour d'expérience, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'un accident, presque accident ou situation dangereuse se produit, vous pouvez décrire cet événement et le publier anonymement pour d'autres enseignants. Les données récoltées seraient mises à disposition des tous les enseignants d'EPS. Lors de la préparation de vos leçons, vous pourriez ainsi aller regarder ce qu'il s'est déjà produit afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

27. Voyez-vous un intérêt à ce projet ? \*

- Oui
- Non
- Sans avis

28. Pourquoi ? \*

Votre réponse

---

29. Si un tel projet était mis en place, participeriez-vous en partageant vos accidents/presqu'accident/situation dangereuse ? \*

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

30. Utiliseriez-vous cette structure en vous inspirant des expériences des autres afin de « prévenir » des accidents ? \*

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

31. Quels sont vos sentiments par rapport à ce projet ? \*

- Utile
- Sans intérêt
- Sans avis
- Intéressant
- Pertinent
- Une perte de temps
- Important
- Efficace
- Sans but
- Autre : \_\_\_\_\_

**Remarques :**

Votre réponse

---

## Annexe 3 : Prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience

# Prototype de recensement d'accidents

Bonjour,

Voici un prototype de recensement d'accidents.

Je vous remercie de participer à ce recensement.

Il faut remplir celui-ci en fin de chaque semaine en fonction des leçons que vous avez enseignées durant cette semaine. Ce prototype est à remplir quatre semaines consécutives et un autre questionnaire (max 10 minutes) sera à remplir au terme de cette expérience sur l'évaluation de ce prototype.

Le but de ce prototype n'est pas d'analyser les différents accidents ou de faire des statistiques sur ceux-ci. Il sert à tester sa faisabilité et sera évalué en fin d'expérience. Donc tout ce que vous allez écrire dans ce questionnaire ne sera pas analysé ou traité.

Il va falloir choisir un signe distinctif (mot, nombre, etc.) qui me permettra de suivre votre progression tout en gardant celle-ci anonyme. Il faudra mettre toujours le même signe en début de chaque questionnaire.

**\*Obligatoire**

**Signe distinctif \***

Votre réponse

---

**Semaine n° \***

1

2

3

4

5

Voici un petit rappel sur les définitions des trois notions qui sont traitées dans cette question :

- Accident : « Toute atteinte dommageable, soudaine et involontaire, portée au corps humain par une cause extérieure extraordinaire qui compromet la santé physique, mentale ou psychique ou qui entraîne la mort ». (tiré d'après les conditions générales des assurances maladie)

- Presqu'accident : « Tout événement survenu sur le lieu de travail ou du fait du travail qui aurait pu entraîner un dommage (aux personnes, et/ou aux biens, et/ou à l'environnement) ». (tiré du MASE)

- Situation dangereuse : « Situation où il y a une exposition à un phénomène dangereux » (définition de S. Gayet, La gestion des risques dans le domaine de la santé). Nous allons considérer dans ce cas, qu'aucun accident ou presqu'accident ne se produit, l'enseignant remarque juste qu'il y a un phénomène dangereux lors de la leçon.

1. Avez-vous vécu cette semaine un accident, presqu'accident ou une situation dangereuse ? \*

Oui

Non

Remarques :

Votre réponse

---

*Si la réponse à la question 1 est négative, le questionnaire s'arrête ici. Si la réponse à la question 1 est positive :*

**2. Quel type d'événement s'est passé ? \***

Sélectionner ▼

**3. Dans quelle discipline cela s'est-il déroulé ? \***

Votre réponse \_\_\_\_\_

**4. Pouvez-vous décrire brièvement ce qui s'est passé ? \***

Votre réponse \_\_\_\_\_

**5. Avez-vous identifié des causes possibles ? Si oui, décrivez-les. \***

Votre réponse \_\_\_\_\_

**6. Avez-vous trouvé de possibles remédiations ? Si oui, explicitiez-les ? \***

Votre réponse \_\_\_\_\_

**Remarques :**

Votre réponse \_\_\_\_\_



## Annexe 4 : Analyse du prototype de recensement d'accidents

### Analyse du prototype de recensement d'accidents

Bonjour,

Voici la dernière étape du processus c'est-à-dire l'évaluation du prototype. Je vous remercie d'avoir testé celui-ci durant plusieurs semaines et du temps que vous avez accordé à ma recherche.

Il faut à nouveau mettre le même signe distinctif que vous avez déjà mis dans les autres questionnaires.

Ce questionnaire comprend 6 questions et ne devrait pas vous prendre plus de 10 minutes pour le remplir.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

**\*Obligatoire**

Signe distinctif \*

Votre réponse

---

1. Avez-vous eu un accident/presqu'accident/situation dangereuse durant le prototype ? \*

Oui

Non

*Si la réponse à la question 1 est négative → question 3*

2. Combien de temps avez-vous pris pour remplir le prototype lors d'une semaine avec un accident/presqu'accident/situation dangereuse ? \*

Votre réponse \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse \_\_\_\_\_

3. Combien de temps avez-vous pris pour remplir le prototype lorsqu'aucun événement ne s'est passé durant la semaine ? \*

Votre réponse \_\_\_\_\_

4. Selon vous, quels termes qualifient le mieux le remplissage de ce prototype ? \*

Rapide

Compliqué

Efficace

Facile

Long

Clair

Autre : \_\_\_\_\_

5. Qu'attendez-vous en retour ou dans le prolongement d'une telle démarche ? \*

- La mise en place d'un logiciel permettant de décrire les accidents et de consulter ceux des autres.
- La mise en place d'une application mobile permettant de remplir les accidents et de consulter ceux des autres
- La mise en place d'un site internet permettant de remplir les accidents et de consulter ceux des autres.
- Autre : \_\_\_\_\_

6. Voyez-vous des améliorations possibles à ce prototype ? \*

Votre réponse

---

7. Ayant participé à ce prototype, seriez-vous prêt à contribuer à un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience si celui-ci voyait le jour ? \*

- Oui
- Non
- Autre : \_\_\_\_\_

Remarques :

Votre réponse

---



## **Annexe 5 : Résultats complets du questionnaire destiné aux directions des établissements du secondaire I des trois cantons BEJUNE (24 réponses)**

*Note : Les réponses ont été retranscrites telles quelles et n'ont pas été corrigées.*

2. Conservez-vous des traces ou des archives d'accidents d'EPS dans votre collège ?

Oui : 79,2% (19)

Non : 20,8% (5)

Remarques :

- Les déclarations d'accident / les certificats médicaux
- Depuis que je suis directeur, il n'y a eu que quelques petits incidents mineurs.
- Je garde les certificats médicaux le temps de leur validité, sinon pas
- l'élève accidenté vient s'annoncer au secrétariat et remplit une déclaration propre à notre collège
- nous avons des copies des déclarations d'accidents, mais tous n'ont pas eu lieu en EPS
- Sauf si les accidents ont nécessité l'intervention de l'assurance-accident complémentaire de l'école
- Il existe des archives de manière générale; on peut y trouver de telles informations.

***Partie pour ceux qui ont répondu positivement à la question numéro 2 (5 réponses):***

3. Dans quel but gardez-vous ces données ?

- Pour faire des statistiques : 0% (0)
- Pour informer les enseignants : 40% (2)
- Pour donner des directives : 0% (0)
- Pour des questions d'assurances : 80% (4)
- Par principe : 20% (1)
- Autre : 0% (0)

4. Les utilisez-vous ?

- Oui : 80% (4)
- Non : 20% (1)
- Autre : 0% (0)

5. Si vous les utilisez, comment les utilisez-vous ?

- Info sur la durée d'incapacité en EPS
- liens avec les assurances, incidences pour les leçons d'EPS
- Sur demande de l'assurance parfois
- Je recherche les différentes informations si besoin

***Partie pour ceux qui ont répondu négativement à la question numéro 2 (19 réponses):***

3. Pourquoi ne gardez-vous pas de traces des accidents se déroulant dans votre établissement ?

- Cela n'a jamais été fait : 63,2% (12)
- Cela n'est pas une obligation, rien ne le demande : 31,6% (6)
- Cela n'a aucune utilité : 21,1% (4)
- C'est trop compliqué : 0% (0)
- C'est trop d'administration : 15,8% (3)
- Je n'y ai jamais pensé : 36,8 (7)
- Autre : 15,8% (3)
  - Pas ou très peu d'accidents en EPH.
  - Voir question précédente. (→Depuis que je suis directeur, il n'y a eu que quelques petits incidents mineurs.)
  - Voir réponse 3. (→Il existe des archives de manière générale; on peut y trouver de telles informations.)

4. Quelle utilité verriez-vous à garder ces données ?

- Aucune : 31,6% (6)
- Pour des statistiques : 42,1% (8)
- Pour des questions d'assurances : 21,1% (4)
- Pour donner des directives : 15,8 (3)
- Pour informer les enseignants : 21,1% (4)
- Autre : 5,3% (1)
  - Pour éviter au maximum l'accident et palier à d'éventuels problèmes liés à la sécurité.

Remarques :

- Si cela ne relève pas de la responsabilité d'un enseignant qui ferait faire des pratiques systématiquement dangereuses ou qui ne mets pas tout en œuvre pour offrir la sécurité adéquate, je n'en voit pas l'intérêt
- En 20 ans de direction, jamais de telles données n'ont été évoquées...

**Partie commune (24 réponses) :**

6. Pensez-vous qu'un tel prototype peut avoir du sens ?

- Oui : 41,7% (10)
- Non : 37,5 (9)
- Autre : 20,8% (5)
  - D'expérience, les enseignants participent peu aux sites de partage
  - il serait au préalable intéressant de répertorier le nombre d'accidents avant de mettre en place une structure lourde administrativement
  - Trop d'administration
  - Cette structure pourrait servir si un catalogue très résumé était mis régulièrement à jour
  - Pourquoi pas

7. Encourageriez-vous vos enseignants à y participer ?

- Oui : 33,3% (8)
- Non : 33,3% (8)

- Autre : 33,3% (8)
  - Probablement
  - à voir si les enseignants eux-mêmes sont intéressés
  - Je le proposerais, ils en disposeraient
  - A condition que l'outil proposé soit facilement utilisable
  - Si les enseignants n'y voient aucun sens ou aucune utilité, il est difficile de les y encourager.
  - Pourquoi pas !?
  - Oui si ils en ressentent le besoin
  - ceux qui le souhaite

Remarques :

- trop de paperasses et d'énergies dépensées, protection des données
- Par définition, un accident est imprévisible. Les situations à risque doivent être évoquées durant la formation des enseignants d'EPS. Ensuite, une banque de données pourrait éventuellement limiter les risques, mais de manière insignifiante.
- je ne crois pas en l'anonymat



## **Annexe 6 : Résultats complets du questionnaire destiné aux enseignants d'EPS du secondaire I des trois cantons BEJUNE (51 réponses)**

*Note : Les réponses ont été retranscrites telles quelles et n'ont pas été corrigées.*

1. Quel est votre âge ?

- 21 - 30 ans : 23,5% (12)
- 31 - 40 ans : 37,3% (19)
- 41 - 50 ans : 19,6% (10)
- 51 - 65 ans : 19,6% (10)

2. De quel sexe êtes-vous ?

- Homme : 82,4% (42)
- Femme : 17,6% (9)

3. Depuis combien d'années enseignez-vous l'EPS ?

- 1 : 3,9% (2)
- 2 : 7,8% (4)
- 3 : 3,9% (2)
- 4 : 9,8% (5)
- 5 : 7,8% (4)
- 6 : 2% (1)
- 7 : 2% (1)
- 8 : 2% (1)
- 9 : 2% (1)
- 10 : 3,9% (2)
- 11 : 2% (1)
- 12 : 7,8% (4)
- 13 : 2% (1)
- 14 : 2% (1)
- 15 : 7,8% (4)
- 17 : 2% (1)
- 18 : 3,9% (2)
- 19 : 2% (1)
- 20 : 2% (1)
- 21 : 2% (1)
- 22 : 2% (1)
- 25 : 3,9% (2)
- 30 : 3,9% (2)
- 31 : 2% (1)
- 33 : 2% (1)
- 34 : 2% (1)
- 35 : 2% (1)
- 37 : 2% (1)
- 39 : 2% (1)

#### 4. Combien de périodes d'EPS enseignez-vous chaque semaine ?

- 1 : 2% (1)
- 2 : 3,9% (2)
- 3 : 2% (1)
- 4 : 2% (1)
- 6 : 5,9% (3)
- 7 : 3,9% (2)
- 8 : 3,9% (2)
- 9 : 7,8% (4)
- 10 : 5,9% (3)
- 11 : 2% (1)
- 12 : 9,8% (5)
- 13 : 2% (1)
- 14 : 5,9% (3)
- 15 : 11,8% (6)
- 16 : 3,9% (2)
- 18 : 2% (1)
- 20 : 3,9% (2)
- 24 : 2% (1)
- 25 : 2% (1)
- 28 : 2% (1)
- 29 : 2% (1)
- 30 : 13,7% (7)

#### Remarques :

- Durant une vingtaine d'années, j'en avais environ 10 (→ 3)
- Mon nombre d'heures d'enseignement a diminué ces dernières années par rapport au début de ma carrière (→ 1)
- je suis remplaçante à long terme (→ 6)

### **Sécurité et Plan d'études romand**

#### 5. Comment mettez-vous en œuvre les recommandations du Plan d'études romand sur le développement de la visée préventive chez les élèves ?

- Je ne m'en préoccupe pas : 9,8% (5)
- Je les intègre transversalement à toutes les activités que je fais : 68,6% (35)
- Je travaille certains aspects ciblé (répondre à la question 6) : 21,6% (11)
- J'en parle aux élèves : 39,2% (20)
- Je m'en préoccupe uniquement après un accident : 0% (0)
- Autre : 3,9% (2)
  - Je me soucie moi-même de mettre les élèves dans un cadre de sécurité pour les protéger et lorsque cela est nécessaire je leur explique certaines règles de sécurité (par exemple: assurance aux engins, les quelques règles importantes en milieu aquatique). Par rapport aux prescriptions de FG, j'insiste surtout sur la gestion de la violence et lorsque cela est nécessaire aborde les autres sujets. Mais ce n'est pas systématique.
  - Je les intègre transversalement à certaines activités que je fais

6. Dans le cas d'un traitement spécifique de cette thématique, pouvez-vous décrire succinctement en quoi cela consiste?

- Les élèves de 11H sont sensibilisés à l'échauffement et à ses effets. Ils sont évalués sur ce sujet en présentant un échauffement lors d'une leçon. Selon moi cela a un lien avec la sécurité étant donné qu'un des effets de l'échauffement est de diminuer le risque de blessures.
- Démontrer, expliquer --> les étudiants appliquent
- Par ex. Suite aux agrès par groupe de 3 : les plus avancés aident et assurent ceux qui éprouvent plus de peine
- Aide, soutien aux agrès
- J'aborde la notion de sécurité quand j'introduis un nouveau thème par exemple la sécurité dans le parkour.
- J'aborde sous forme ludique quelques notions de base des gestes liés au sauvetage en milieu aquatique dans mes leçons d'EP3 natation durant mes 4X2 périodes de l'année avec les 8H
- explication et mise en pratique du massage cardiaque (miniAnn)
- J'aborde certains thèmes lorsqu'ils se présentent en lien avec l'activité (surtout pour la sécurité). Mais j'avoue que je n'y consacre pas énormément de temps ... à moins que le besoin s'en fasse sentir! Je n'ai pas une approche construite de cette thématique.
- CM31: spécifiquement pour l'assurage aux agrès (9S, 10S, 11S) et pour l'escalade (10S) CM33: spécifiquement pour la natation de sauvetage (évaluation en 11S) FG32: intégration des connaissances grâce à deux projets-pilote menés dans l'école -> Bien dans sa tête, bien dans sa peau et -> RE-action!
- Mini-Anne : formation des élèves à la RCP (réanimation cardio-pulmonaire) <http://www.laerdal.com/fr/MiniAnne> Nage de remorquage en bassin aquatique Assurage actif des élèves à chaque leçon qui comporte une composante "agrès"
- Initiation à la RCP (Mini-Anne), application dans des activités à "risques" (natation, escalade, gymnastique par exemple)
- Echauffement ciblé/renforcement de la posture/Règles d'assurage dans les activités en nécessitant/Prévention générale orientée sur l'attitude dans l'approche des activités

## Accidents

7. Avez-vous déjà eu des accidents marquants dans votre carrière ?

- Oui : 56,9% (29)
- Non : 43,1% (22)

8. Si oui, pouvez-vous décrire au moins un de ces accidents marquants ?

- Une élève s'est déboîtée la rotule en atterrissant après un saut au mini-trampoline
- Fracture du poignet aux anneaux
- Fracture du nez
- Lors de match de football intérieur les buts étaient marqués par des poteaux. les élèves qui ne jouaient pas pouvaient se mettre sur les espaliers pendant le jeu. En descendant, un élève n'a pas vu qu'il était au dessus d'un poteau et s'est lâché dessus. Cela lui a provoqué un déchirure annale et il a dû subir une intervention chirurgicale.
- En moyenne 1 à 2 accidents par année scolaire, pas envie de passer à une description.
- Chute à VTT, étudiante inconsciente pendant 1 minute.

- Un élève qui joue au football, tombe seul et se brise l'os du tibia.
- Perte de connaissance et coma suite à un choc avec une raquette de badminton...
- Un coup de lame de patin porté sur le nez d'un élève
- Une élève s'est déchirée un muscle de la nuque après un saut en hauteur.
- bras cassé
- Avan bras cassé lors d'une chute à la patinoire
- Une élève a chuté d'une balle d'équilibre et c'est luxé le poignet
- luxation du genou durant un match de foot
- Fracture d'une cheville, lors d'une réception d'un saut du haut des espaliers, un des tapis de sol ayant été déplacé et la réception s'étant faite en partie sur la tranche du tapis, provoquant les lésions
- Bras cassé - points de suture
- Un élève a eu la bonne idée de faire un croche-patte à un camarade qui courait en direction d'un mur. Il est parti en avant et son genou est venu s'ouvrir sur le bord d'une plinthe qui dépassait à 50cm du sol dans une très vieille salle qu'on appelait Panespo. Bilan, cours d'anatomie en direct sur le thème "comment est fait un genou"...
- Rotule qui sort dans un match de football, jambe cassée à la patinoire, doigts foulés, poignet cassé en camp de ski, ...
- Pouce cassé lors d'un jeu de balle
- commotion cérébrale suite à une chute à côté du tapis (saut hauteur)
- Les accidents les plus importants que j'ai eus se sont passés alors que j'enseignais au secondaire II !!! (chute en escalade, etc.). Au secondaire I, les accidents les plus marquants se produisent le plus souvent en camp de ski! En salle de gymnastique, un des plus importants était une fracture du tibia - péroné en unihockey. Lors d'un déplacement latéral brusque et maladroit, l'élève est tombé sur le côté et dans sa chute s'est cassé les 2 os. Sinon, hyperventilations, foulures, perte de connaissance lors d'une chute, etc.
- retournement du coude lors d'un saut sur le tremplin
- 2 élèves se sont cognés la tête l'une contre l'autre, il a fallu appeler l'ambulance (inconscience)
- Un élève (expérimentée) qui chute lors de l'exécution du mi-renversé aux anneaux lors d'un remplacement au Gymnase
- Chute en parkour avec mauvaise réception sur le bras : fracture de l'humérus distal. Les protections (tapis de 16cm) ont certainement évité plus grave encore.
- Déplacement de la rotule suite à une prise d'appui pour un saut en hauteur.
- Fracture du radius suite à une chute d'un banc
- Commotion cérébrale en Kin-ball Accidents en camp de ski (entorses, fractures)
- Fracture clavicule, genou à ski

9. Que faites-vous après qu'un accident se soit produit ?

- J'en parle avec mes collègues : 72,9% (35)
- Je prends contact avec les parents de l'élève victime de l'accident : 87,5% (42)
- Je cherche l'erreur commise : 72,9% (35)
- Je me renseigne plus sur la discipline : 8,3% (4)
- J'avertis la direction : 68,8% (33)
- J'en parle aux élèves de la classe : 47,9% (23)
- Je prends des nouvelles de l'élève victime de l'accident : 95,8% (46)

- Autre : 8,3% (4)
  - Je remplis le formulaire accident
  - Je recherche la cause de l'accident, j'estime qu'il n'y pas forcément d'erreur comise.
  - Je fais les premiers soins, s'il le faut, appelle l'ambulance
  - je prends contact avec les secours

Remarques :

- Si c'est un accident grave, j'avertis la direction.
- Comme mis plus haut, je n'ai jamais eu d'accident grave durant une leçon. Par contre, il est arrivé qu'on doive faire évacué un élève malade ou blessé sur une piste de ski lors du camp. Dans ce cas, il va de soit que les parents sont contacté. Pour les petits cas (foulures, ...) je n'appelle pas les parents et je ne fais sans doute pas d'annonce du cas à la direction.
- Je n'avertis la direction que si c'est grave.

### Enseignement de l'EPS

10. Lors de vos leçons d'EPS, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'avoir peur qu'un accident se produise ?

- Toujours : 3,9% (2)
- Souvent : 9,8% (5)
- Parfois : 43,1% (22)
- Rarement : 37,3% (19)
- Jamais : 5,9% (3)

Remarques :

- Je ne parlerais pas de peur en soi, mais la notion d'accident reste permanente. Il faut toujours penser aux accidents possible dans toutes les situations.
- Cela dépend de la discipline sportive enseignée.
- Surtout dans les périodes agrès
- Le danger d'accident est toujours présent lors de la pratique sportive, surtout avec un surnombre d'élèves dont la notion d'accident est réduite par rapport aux adultes.
- 1 période de 45' consacrée principalement aux jeux
- Avec l'expérience j'anticipe les situations...et il est vrai que je ne pratique plus certaines activités ou mouvements. Il me semble en effet que les élèves en général sont moins mobiles et costauds!
- "Peur" n'est pas le mot, mais l'aspect sécurité "prévention" est omniprésent
- Particulièrement lorsque l'on pratique des activités à risques, mais cela fait parti de notre quotidien, à nous de faire en sorte que l'activité soit appliquée en toute sécurité.
- Une correcte mise en place des consignes suffit généralement à éviter un accident.

11. La possibilité d'un accident vous fait-elle peur lors de l'enseignement de ces différentes disciplines ?

	<b>Pas du tout</b>	<b>Un peu</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Beaucoup</b>
Athlétisme	23	18	10	0
Agrès	3	13	19	16
Volleyball	32	16	3	0
Basketball	29	17	5	0
Football	18	24	6	3
Unihockey	20	17	12	2
Badminton	41	8	2	0
Danse	42	8	1	0
Natation	15	22	10	4
Patinage	6	20	17	8
Jeux de balles (balle assise ou autres)	26	23	2	0
Jeux de poursuite	22	21	8	0

12. Y a-t-il une autre activité où il vous arrive d'avoir peur qu'un accident se produise ? Si oui, à quelle fréquence ?

- Accident en camp de ski ou en camp itinérant à vélo par exemple
- Aux agrès, chaque fois que j'en fait avec mes élèves
- Non
- camp de ski, un peu
- Parkour
- Escalade
- Sorties à vélo. Sorties à ski. À chaque sortie.
- Sincèrement non. Si je crains l'accident durant un exercice, j'éviterai de faire l'exercice en question ou le rendrai facultatif. Je suis conscient que l'accident peut arriver mais cela ne me fait pas peur. Si je commençais à renoncer à certaines disciplines par peur de l'accident, j'arrêteraient de donner le sport.
- Ski alpin (camp de ski)
- Le ski, un peu.
- le ski
- Le Parkour
- A ski, en vélo
- Ski : moyennement
- Le parkour, un peu
- Le ski en camp avec des élèves qui surestiment leurs capacités et veulent impressionner leurs camarades. Le premier jour de chaque camp! D'où des consignes claires aux élèves et aux moniteurs évidemment.
- Pas peur, mais attentif.
- Il est vrai que je ne vis pas particulièrement avec la peur...mais plutôt avec la prudence. Mais sans excès. J'aime bien responsabiliser les élèves.
- Ski
- Non

- (pour athlétisme, cela dépend de la discipline. ce qui touche à la course ne me fait pas vraiment peur mais par exemple le javelot me fais plus peur). Non (pour la réponse 12)
- Escalade, Ski de descente (un peu)
- Camps de ski
- pourquoi avoir peur si tout est fait pour la sécurité. Il y a une grande différence entre avoir peur de l'accident et savoir que la probabilité existe. La prévention est le maître mot.
- Camp de sport
- Parkour, hockey sur glace, escalade

13. Pourquoi avez-vous plus peur dans certaines disciplines ?

- Ce n'est pas le cas : 9,8% (5)
- Je n'ai pas le matériel adapté : 7,8% (4)
- Je maîtrise moins bien la discipline : 3,9% (2)
- La gravité des blessures peut être plus importante : 68,6% (35)
- Le risque d'accident est plus grand : 78,4% (40)
- Je ne peux pas gérer seul toutes les activités : 3,9 (2)
- Autre : 5,9% (3)

14. Quelles sont les disciplines avec lesquelles vous vous sentez le moins à l'aise avec la sécurité ?

- Aucune : 25,5% (13)
- Athlétisme : 2% (1)
- Agrès : 60,8% (31)
- Volleyball : 0% (0)
- Basketball : 2% (1)
- Football : 3,9% (2)
- Unihockey : 0% (0)
- Badminton : 0% (0)
- Danse : 0% (0)
- Natation : 9,8% (5)
- Patinage : 33,3% (17)
- Jeux de balles (balles assises ou autres) : 0% (0)
- Jeux de poursuite : 5,9% (3)
- Autre : 5,9% (3)
  - Plus particulièrement le grand trampoline
  - Escalade
  - Il n'y en a pas vraiment.

15. Quelle(s) discipline(s) est(sont) pour vous plus dangereuse(s) que les autres ?

- Aucune : 5,9% (3)
- Athlétisme : 3,9% (2)
- Agrès : 78,4% (40)
- Volleyball : 0% (0)
- Basketball : 3,9% (2)
- Football : 13,7% (7)
- Unihockey : 11,8% (6)

- Badminton : 0% (0)
- Danse : 0% (0)
- Natation : 39,2% (20)
- Patinage : 52,9% (27)
- Jeux de balles (balles assises ou autres) : 3,9% (2)
- Jeux de poursuite : 7,8% (4)
- Autre : 7,8% (4)

16. Pourquoi la(les) trouvez-vous plus dangereuse(s) ?

- Je n'ai pas le matériel adapté : 8,5% (4)
- Je maîtrise moins bien la discipline : 2,1% (1)
- La gravité des blessures peut être plus importante : 76,6% (36)
- Le risque d'accident est plus grand : 74,5% (35)
- Je ne peux pas gérer seul toutes les activités : 10,6% (5)
- Autre : 8,4% (4)
  - les élèves ne maîtrisent pas toujours et pour la natation il n'y a pas droit à l'erreur
  - les élèves sont peu habitués à cette pratique
  - Ne sais pas nager et prétend le contraire
  - Manque de maîtrise des élèves, dureté de la surface

17. Est-ce qu'il y a une discipline ou une activité que vous n'enseignez plus à cause de la sécurité ? Si oui, laquelle ?

- Non (39x)
- Aucune (3x)
- Voir ma remarque à la question 13 (sauf erreur). Si je devais renoncer à enseigner telle ou telle discipline par crainte, j'arrêtera d'enseigner l'EPS (→ Si je crains l'accident durant un exercice, j'éviterai de faire l'exercice en question ou le rendrai facultatif. Je suis conscient que l'accident peut arriver mais cela ne me fait pas peur. Si je commençais à renoncer à certaines disciplines par peur de l'accident, j'arrêtera de donner le sport.)
- Cela dépend de la classe
- non, mais je minimise la pratique du football
- natation
- Hockey sur glace
- Pas particulièrement
- le trampoline
- Saut en hauteur avec mini-trampoline...par exemple!
- saut roulé au mini-trampoline

18. Sur la base de quel événement particulier repose cette opinion ? (29 réponses)

- Pas d'événement particulier : 41,4% (12)
- Des articles : 10,3% (3)
- Un accident : 6,9% (2)
- Un presque accident : 27,6% (8)
- Un récit de collègue : 20,7% (6)
- Un récit d'élève : 10,3% (3)
- Autre : 24,1% (7) :

- pas suffisamment de maîtrise de ma part
- les répercussions en cas d'accident
- génère trop d'agressivité
- Niveau des élèves inadapté pour une pratique sûre
- l'imagination de ce qui pourrait arriver
- L'expérience
- J'enseigne tout!

Remarques :

- Concernant les agrès, je pense qu'il y a plusieurs facteurs qui rentrent en ligne de compte. C'est une discipline qui impressionne les élèves, ils sont crispés et dans ces situations ils oublient un peu les consignes de sécurité. Cela demande également du courage, et ce n'est pas une discipline que la plupart font régulièrement.
- J'adapte au mieux les conditions et les consignes pour limiter autant que possible les risques d'accident, mais je fais de tout.

## Risques juridiques

19. Connaissez-vous potentiellement les risques juridiques que vous encourez en cas d'accident ?

- Oui, je suis tout à fait au clair : 13,7% (7)
- Oui, je suis en partie au clair : 41,2% (21)
- J'ai une vague idée : 41,2% (21)
- Non : 3,9% (2)

Remarques :

- J'ai eu une formation sur le sujet lors de mon cursus d'études en sport à l'université. Je ne suis juste pas au fait des spécificités cantonales.
- Notre collègue avait fait venir un juriste je crois pour discuter de ces problèmes qui ne sont pas uniquement liés au sport mais de manière générale. L'accident peut survenir en course d'école, en jouant dans la cour, ...
- On ne réalise véritablement nos responsabilités qu'après un accident grave...
- Je préfère donner la 2ème réponse...parce que j'ignore peut-être certaines choses (sans m'en rendre compte...la loi étant quand même complexe!). Mais globalement il me semble connaître mes responsabilités et les risques judiciaires encourus (comme j'ai déjà eu quelques accidents dans ma carrière!)
- C'est l'école qui peut être attaquée en justice par les parents et pas directement l'enseignant. En cas de négligences d'un enseignant d'EPH, l'école peut tenter une action récursoire contre son employé. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour qu'il n'y ait pas négligence.

## Prévention et sécurité

20. Donnez une note à ces moyens de prévention en fonction de leur degré d'importance selon vous. (1 représente aucune importance et 6 très important)

	1	2	3	4	5	6
Echauffement	0	1	6	4	19	21
Consignes	0	1	1	2	11	36
Activité choisie	5	8	6	12	11	9
Matériel adéquat	0	1	3	8	16	23
Difficulté de la tâche	1	4	5	13	17	11

21. Voyez-vous un autre moyen de prévention ? Si oui, lequel et quel degré d'importance lui donneriez-vous ?

- Non (7x)
- adéquation de la tenue vestimentaire (2)
- Montrer les choses à faire et ne pas faire (5)
- différenciation des tâches selon le niveau des élèves
- Climat de travail calme
- Stopper la leçon, rassembler la classe, expliquer ce qui ne va pas concernant l'attitude de certains élèves lorsque l'on sent que qqch risque d'arriver
- Progression méthodologique
- responsabiliser les élèves
- Entraide, relation entre les élèves
- Le respect des consignes
- La discipline en classe
- La dynamique de la classe. 4
- Expliquer aux élèves les risques encourus, ce qui s'est déjà passé dans d'autres collèges avec d'autres collègues, ne pas banaliser certaines activités a priori "faciles" et apparemment sans danger.
- le comportement à adopter 6
- Environnement relationnel adéquat (par exemple s'il y a des tensions ou conflits). Les dispositions émotionnelles de certains élèves (ils pourraient dans ce cas être exposés en fonction de leurs peurs). La pression du groupe (vouloir dans certaines situations prendre un risque pour ne pas avoir la honte ou pour prouver). Il faudrait dans ces situations être prudent et bien accompagner les élèves et le groupe. Gérer cela avec sagesse.
- surveillance
- Confiance des élèves entre eux, concentration (pour les agrès ou l'escalade par exemple)
- adapter la tâche au niveau des élèves
- Choisir l'activité en fonction du moment dans l'année (pas de Parkour à juste avant Noël par exemple). A certaines périodes, les élèves sont plus fatigués et moins attentifs/concentrés qu'à d'autres.

22. Mettez-vous en place des règles de sécurité ne dépendant pas de la discipline ?

- Oui : 96,1% (49)
- Non : 3,9% (2)

23. Si oui, de quel(s) type(s) ?

- Le comportement des élèves : 93,9% (46)
- Les consignes : 91,8% (45)
- Le matériel : 73,5% (36)
- Les installations (salle de gym) : 71,4% (35)
- Tenue vestimentaire des élèves : 75,5% (37)
- Autre : 0% (0)

24. Quels outils de formation ou d'information utilisez-vous pour vous former sur la sécurité ?

- Aucun : 11,8% (6)
- Livres : 49% (25)
- Sites internet : 52,9% (27)
- Formations spécifiques : 54,9% (28)
- Autre : 25,5% (13)
  - infos des collègues
  - Feeling
  - selon un cours universitaire
  - formation de base, échanges avec des collègues
  - Discussion avec les collègues
  - propre expérience
  - Analyse des risques avec les collègues
  - ma formation de base
  - L'expérience face à la réaction des élèves
  - Echanges avec d'autres collègues/professionnels
  - Mon expérience! Et celles des collègues.
  - Expériences des collègues
  - Difficile de répondre. Au besoin j'irai chercher des pistes (les collègues, sur le net) Mais ce n'est pas systématique surtout maintenant avec certaines années d'enseignement!

25. Si vous avez mentionné un ou plusieurs outils, pourquoi faites-vous cela ?

- Car pour moi la sécurité est primordiale dans mes cours. Et afin d'être toujours à la page.
- la sécurité en EP évolue sans cesse en fonction des nouvelles activités
- Pour diminuer le risque d'accident au maximum durant mes cours. Pour savoir comment réagir si un accident devait arriver.
- Par intérêt
- Pour être le plus au clair possible
- Cela fait parti de notre métier
- tjs se renseigner, voir ce qui se fait ailleurs, se remettre en question ...
- Rappel de ce que j'ai appris durant mes études
- Compléter l'information
- Je ne recherche pas directement des outils sur le sujet mais si je tombe sur un article, un livre ou un site intéressant, je prendrai le temps d'en prendre connaissance
- Formation continue/personnelle
- Augmenter la sécurité
- Pour prévenir au mieux les accidents.
- pour être plus sure de moi

- Pour être à jour si de nouvelles mesures de sécurité se mettaient en place
- Pour être au courant
- Pour améliorer la sécurité des élèves
- J'estime que chaque activité a un risque et les enfants doivent en être conscients
- Anticiper les problèmes
- Pour avoir plusieurs sources d'informations différentes
- Tout est bon à prendre en matière de sécurité. Également les statistiques, qui n'apparaissent pas ci-dessus.
- Pour la sécurité de mes élèves
- Importance de se mettre à jour et se tenir au courant
- Pour en savoir plus
- Pour mieux assumer dans ces situations!
- pour diminuer les probabilités d'accidents
- les disciplines et les premiers secours évoluent
- Afin de minimiser le risque d'accident et de pouvoir justifier mes décisions
- Pour rester à jour
- le cours universitaire en question s'appelle "approche sécuritaire". Par groupe une présentation est faite sur un thème de l'éducation physique (athlétisme, trampoline,...). Il faut trouver un accident (articles de journaux par exemple) et essayé d'expliquer pourquoi cet accident à eu lieu, qui est fautif, quel est la solution pour éviter que cela se reproduise etc etc .... Avec ce cours on à donc eu une explication sur les risques, nos droits, la sécurité, les soins à apporter, etc...
- Mise en œuvre de tout ce qui est en mon pouvoir pour éviter les accidents et pour prévenir les blessures en cas de chute.
- La connaissance théorique, mais aussi pratique, est importante pour assurer l'application d'une activité en toute sécurité.
- importance de la formation
- Cela est essentiel pour la sécurité et le bon déroulement de mes leçons
- Connaissance de juridiction
- Dans une salle de gym, tout est peut arriver. Plus de connaissance égal plus de possibilités de prévenir.
- Pour limiter au maximum les risques

26. Seriez-vous intéressé.e à suivre un programme de formation continue certifiante\* dans le domaine de l'analyse et la gestion des risques en éducation physique et dans les activités sportives de plein air ? \*(de type CAS, Certificate of Advanced Studies)

- Oui : 23,5% (12)
- A voir : 60,8% (31)
- Non merci : 15,7% (8)

Remarques :

- à mon avis cela doit faire partie de la formation de base d'un enseignant d'EPS ou de la formation continue obligatoire et non d'un CAS dépendant de la volonté des enseignants
- Je n'aime pas répondre non à une proposition de formation continue mais c'est le côté certifiant qui me dérange. Nous sommes des professionnels et il est de notre devoir de tout mettre en oeuvre pour éviter l'accident. Je ne serais pas meilleurs avec un certificat

spécifique au risque, c'est du moins ce que je pense. On a déjà le brevet de sauvetage, les cours JS, les cours de formation continue, ... je crois qu'on est souvent confronté à la sécurité dans notre beau métier et que nous sommes conscients que l'accident peut arriver mais que, une fois encore, on met tout en oeuvre pour l'éviter

- La notion de gestion des risques ainsi que la notion de sécurité sont déjà abordées à l'université et dans la formation pédagogique. Je ne vois pas la nécessité d'en rajouter encore
- Mais je n'en ressens pas vraiment le besoin comme j'ai eu l'occasion de faire déjà bien des cours durant ma carrière. Je préfère fonctionner actuellement au coup par coup selon les besoins qui se présentent.
- Cela dépend de la lourdeur de la formation

### **Prototype de recensement d'accidents**

27. Voyez-vous un intérêt à ce projet ?

- Oui : 56,9% (29)
- Non : 23,5% (12)
- Sans avis : 19,6% (10)

28. Pourquoi ?

*Réponses positives à la question 27 :*

- L'information permet peut-être de limiter le nombre d'accidents
- Partage d'expériences
- Elle peut permettre de faire progresser la sécurité
- Car cela peut arriver à tout moment et est quasi inévitable dans la carrière d'un enseignant en éducation physique
- Si cela peut éviter des accidents ça vaut la peine d'essayer
- Valoriser la profession / Me protéger contre certaine attaque en cas d'accident
- Je trouve que c'est important la sécurité
- Pas assez d'échange dans le monde de l'enseignement en général donc échanger sur ce thème serait forcément bénéfique
- richesse du partage, échange
- Cela semble un projet innovant et qui peut nous rassurer dans notre métier.
- L'échange d'expériences me paraît essentiel
- ne pas répéter les memes erreurs
- on apprend beaucoup des expériences des autres
- les expériences des autres peuvent être utiles pour éviter certaines erreurs ailleurs
- apprendre des autres
- pour ne pas répéter les mêmes erreurs
- peut tjs être utile
- Partage des expériences = enrichissement
- Je pense que le partage d'expériences est une composante importante dans ce métier d'enseignant.
- Partage des connaissances et des expériences
- éviter les situations à risque que j'aurais pu négliger
- Cela peut être intéressant, mais beaucoup d'accidents se produisent alors que toutes les règles ont été suivies.

- pour éviter d'autres accidents
- L'expérience accumulée lors de la prise d'information des accidents pourrait aider à mettre en place des procédures pour les éviter.
- Pour mieux réagir en cas d'accident
- Afin d'échanger nos expériences entre collègues et de diminuer au maximum le risque d'accidents
- anticipation
- Comme dit précédemment, toute info est bonne à prendre. Les cas réels sont à mon avis plus parlant que de grandes théories.
- Pourquoi pas mais je crains que le nombre de d'informations deviennent pléthorique. Le nombre de variables à chaque situation est-il gérable dans une telle structure pour que ce soit utilisable.

*Réponses négatives à la question 27 :*

- je ne crois pas en l'anonymat
- il y a trop de façon de faire différentes
- Chaque situation est différente
- je préfère le dialogue avec mes collègues, à la salle des maîtres ou dans différents cours. Cet échange est bien plus riche et plus complet qu'une base de donnée qui n'intéresserait que les fossoyeurs de notre métier ou les professionnel des assurances, des statistiques ou je ne sais quoi encore.
- psychose de l'accident
- Chaque situation est différente, chaque enseignant et élève est différent.
- Les jeunes enseignants qui ne sont pas très sur d'eux n'oseront plus rien faire s'il vont consulter cette base de données.
- Chronophage et la formation est plus adaptée que l'analyse a posteriori
- Les cas sont tous uniques
- Pour ne pas créer une peur chez les jeunes étudiants: les accidents restent marginaux... pour autant que la formation soit bonne: axée sur la pratique et moins sur la théorie.
- Le recensement des accidents ne me paraît pas être pertinent ne sachant pas quelles consignes ont été données et quel est le niveau d'attention des élèves. Ce sont des informations essentielles à la compréhension d'un accident.
- Chaque cas est un cas particulier

*Réponses « sans avis » à la question 27 :*

- Il y a souvent tellement de facteurs qui entrent en compte que la précision des données récoltés serait à mon avis assez subjective. Mais avoir accès à des erreurs à ne pas répéter pourraient être intéressantes, c'est vrai.
- sans vis
- C'est très personnel
- Chaque cas es tellement différent que cela est peu envisageable.
- Il faudrait savoir si une telle démarche ne pourrait pas se retourner contre les enseignants. Il me faudrait plus de précisions sur ce thème pour avoir un avis précis.
- ...

- Cela pourrait être utile pour des néophytes, en général, lors de nos formations nous voyons déjà quels sont les principes de sécurité à appliquer et quelques exemples de cas.
- La problématique dépend beaucoup des élèves
- Certainement en fonction de l'expérience déjà acquise! Et il y a déjà tellement d'autres choses à gérer! D'autre part, je ne suis pas du genre à aller systématiquement sur internet!!! Un peu mais pas trop!
- Pas intéressé

29. Si un tel projet était mis en place, participeriez-vous en partageant vos accidents/presqu'accident/situation dangereuse ?

- Oui : 49% (25)
- Non : 23,5% (12)
- Autre : 27,5% (14)
  - A voir (4x)
  - Je ne sais pas
  - Oui si le temps me le permet!
  - Pas intéressé
  - Peut-être (3x)
  - Pourquoi pas, si cela devait arriver un jour.
  - Probablement pas
  - Selon temps disponible...
  - Sûrement

30. Utiliseriez-vous cette structure en vous inspirant des expériences des autres afin de « prévenir » des accidents ?

- Oui : 68,6% (35)
- Non : 19,6% (10)
- Autre : 11,8% (6)
  - Probablement pas
  - Peut-être...
  - se sais pas
  - Possible
  - Pas sûr...plutôt non!
  - A voir

31. Quels sont vos sentiments par rapport à ce projet ?

- Utile : 35,3% (18)
- Sans intérêt : 9,8% (5)
- Sans avis : 17,6% (9)
- Intéressant : 54,9% (28)
- Pertinent : 27,5% (14)
- Une perte de temps : 0% (0)
- Important : 7,8% (4)
- Efficace : 7,8% (4)
- Sans but : 0% (0)
- Autre : 7,8% (4)
  - Pour les jeunes collègues en particulier!

- J'ai le sentiment que cela va réduire les activités proposées afin d'éviter toutes les situations d'accidents rencontrés par d'autres.
- Pour l'aspect juridique
- Ne suis pas persuadé du bien-fondé de la démarche, peut-être utile pour un enseignant débutant

Remarques :

- Une fois encore, la discussion directe est bien plus instructive et complète qu'un rapport duquel ne ressort pas vraiment l'ambiance qu'il y avait à l'instant de l'accident.
- Attention à la récolte de statistiques, elles nous ont trop souvent conduit à des limitations, voire des interdictions de pratiques sportives que je regrette (ex. canyoning)
- C'est très chronophage. Ce qui est pertinent c'est la formation qui est faite en amont. Beaucoup moins efficace à mon avis de revenir sur les accidents car il y a toujours une part de prise de risque et de fatalité dans les pratiques en EPH.
- L'aspect juridique me paraît plus important. A savoir que les généralistes ne sont pas concernés de la même manière que les spécialistes en EPH puisqu'ils sont en salle de manière réduite. L'expérience m'a montré qu'ils ont un besoin marqué de se sentir en sécurité (eux-même) face aux risques encourus lors d'un accident.

## **Annexe 7 : Données complètes du prototype de recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience (10 participants, durée 4 à 5 semaines)**

*Note : Les réponses ont été retranscrites telles quelles et n'ont pas été corrigées.*

### **Enseignant 1**

- Semaine 1 : Situation dangereuse  
Discipline : Patinoire  
Description de l'événement : Risque de chutes ou collisions possible. Patinoire détrannée avec les fortes pluies des derniers jours.  
Causes possibles : Niveau des étudiants. Perte d'équilibre fréquente. Freinage inexistant ou difficile. Glace molle.  
Remédiation : Choix des exercices. Exercices adaptés. Consignes claires et précises.
- Semaine 2 : Situation dangereuse  
Discipline : Natation  
Description de l'événement : A l'école professionnelle, nous avons parfois des étudiants / apprentis non-nageurs. Pendant, une leçon, j'ai dû m'absenter pendant 1 minute pour aller chercher du matériel supplémentaire au sous-sol. J'ai laissé la personne non-nageur seule mais sous surveillance du garde bain. Cela pourrait être une situation dangereuse mais à la piscine, il y en a également d'autres. Comme par exemple les glissades, les crampes, exercices de respiration (apnée), etc.  
Causes possibles : Différences de niveau dans la classe.  
Remédiation : Je pense avoir procédé correctement. Il faut organiser sa leçon en conséquence et mettre en garde les étudiants sur les risques possibles. La piscine est une activité propice à des situations dangereuses.
- Semaine 3 : Accident  
Discipline : Basket  
Description de l'événement : Une étudiante s'est foulée un doigt lors de la réception d'une passe.  
Causes possibles : J'ai souvent ce genre d'accident avec les filles. Peut-être une mauvaise technique de réception avec les bras, mains.  
Remédiation : Un bon échauffement avant (mains) et entraînement de la passe/réception.
- Accident  
Discipline : Football

Description de l'événement : Une étudiante s'est fait mal à la cheville en shootant dans la balle déjà bloquée par un adversaire. La cheville n'a pas supporté le choc mais rien de trop grave.

Causes possibles : Faible musculature de la cheville.

Remédiation : Bon échauffement des articulations.

Discipline : Accident  
Balle camp

Description de l'événement : En voulant éviter une balle, l'étudiante a foncé dans un camarade tête la première.

Causes possibles : Mauvaise orientation dans le jeu.

Remédiation : Aucune

- Semaine 4 : Aucun événement
- Semaine 5 : Situation dangereuse  
Discipline : Grand trampoline  
Description de l'événement : J'ai eu quelques difficultés lors du rangement du trampoline avec les étudiants. La manipulation de cet engin peut être une situation dangereuse.  
Causes possibles : Connaissances de l'enseignants.  
Remédiation : Revoir le règlement d'installation et de rangement.

## Enseignant 2

- Semaine 1 : Aucun événement
- Semaine 2 : Aucun événement
- Semaine 3 : Presqu'accident  
Discipline : Anneaux balançants  
Description de l'événement : L'élève a lâché les anneaux trop tôt lors d'une sortie arrière-point mort  
Causes possibles : Mauvaise compréhension des consignes, manque de concentration  
Remédiation : davantage d'attention des élèves avant et pendant l'activité
- Semaine 4 : Aucun événement
- Semaine 5 : Aucun événement

## Enseignant 3

- Semaine 1 : Situation dangereuse  
Discipline : Mini-trampoline

- Description de l'événement : Un élève qui a sauté trop loin au mini-trampoline et est tombé en dehors du tapis de réception, ayant aussi presque touché le mur de la halle.
- Causes possibles : Pas assez de matériel (tapis de réception), car j'avais créé 2 postes de saut de mini-trampoline.
- Remédiation : J'ai éloigné les postes du mur et ajouté des tapis de 16 derrière les tapis de réception.
- Semaine 2 : Situation dangereuse  
 Discipline : Saut sur caisson avec tremplin  
 Description de l'événement : Un élève, à la sortie d'un saut sur le caisson a faillit rester avec son bras coincé sous son corps, ce qui aurait pu causer sa fracture.  
 Causes possibles : Mauvaise abordage du saut de la part de l'élève.  
 Remédiation : Arrêt de l'activité et rappel des consignes techniques au niveau de l'exécution et de la sécurité
  - Semaine 3 : Aucun événement
  - Semaine 4 : Situation dangereuse  
 Discipline : Mini-trampoline  
 Description de l'événement : Mauvaise réception de quelques sauts qui auraient pu causer des blessures.  
 Causes possibles : Manque de control, principalement des rotations.  
 Remédiation : Réduction de la difficulté des sauts pour certains élèves, pour qu'ils puissent améliorer leurs capacités et pouvoir réaliser à nouveau des sauts plus difficiles.
  - Semaine 5 : Aucun événement

#### **Enseignant 4**

- Semaine 1 : Presqu'accident  
 Discipline : Football  
 Description de l'événement : Un élève a voulu faire une tête mais a repris le ballon sur le visage ce qui a éjecté ses lunettes  
 Causes possibles : Mauvaise appréciation de la trajectoire du ballon par l'élève  
 Remédiation : Travailler sous forme d'exercices les reprises de la tête en foot (ce que je n'ai fait jamais)
- Semaine 2 : Aucun événement
- Semaine 3 : Situation dangereuse  
 Discipline : Unihockey  
 Description de l'événement : En pleine course en vue d'aller récupérer la balle, un élève a violemment pousser contre le mur un autre élève

- Causes possibles : Esprit de compétition ultra développé chez l'élève fautif  
 Remédiation : Pas vraiment, si ce n'est l'arrêt du jeu, "l'expulsion" de l'élève fautif suivi d'une discussion avec lui dans le but de relativiser l'enjeu sportif durant les leçons d'EPS à l'école. Je lui ai aussi demandé de gérer son agressivité, là aussi en rappelant que l'objectif à l'école n'est pas forcément de gagner à tout prix.
- Semaine 4 : Situation dangereuse  
 Discipline : Lors d'une évaluation de passes en foot, uni hockey et basket  
 Description de l'événement : Pendant que je faisais passer des évaluations à mes élèves, certains garçons, dans mon dos, se sont chamaillés et ont lancé, shooté des ballons sur / contre un camarade  
 Causes possibles : Inattention de ma part, placement peu stratégique  
 Remédiation : Me placer différemment dans la salle lors des prochains passages de cette éval-là afin d'avoir tout le monde à l'oeil et personne derrière moi.  
 Remarques : J'ai cru pouvoir leur faire confiance vu que je leur avais bien expliqué le déroulement précis de la leçon, mais ils en ont profité quand même.
  - Semaine 5 : Aucun événement

## Enseignant 5

- Semaine 1 : Accident  
 Discipline : Mini-trampoline  
 Description de l'événement : renversement raté et a tapé le dos sur le caisson  
 Causes possibles : pas assez de poussée sur les bras, donc pas assez de force de rotation. manque de concentration  
 Remédiation : se concentrer avant chaque saut en le visualisant
- Semaine 2 : Presqu'accident  
 Discipline : Unihockey  
 Description de l'événement : Lors d'un contact entre deux joueuses, choc sur un doigt  
 Causes possibles : un contact un peu rude comme il y en a tant dans les sports d'équipe  
 Remédiation : répéter aux élèves de doser leur vitesse et leur force
- Semaine 3 : Aucun événement
- Semaine 4 : Aucun événement

## Enseignant 6

- Semaine 1 : Presqu'accident  
Discipline : Badminton  
Description de l'événement : Coup de raquette à l'arcade sourcilière.  
Causes possibles : Elèves trop proches  
Remédiation : Meilleure délimitation des terrains
- Semaine 2 : Aucun événement
- Semaine 3 : Aucun événement
- Semaine 4 : Aucun événement

## Enseignant 7

- Semaine 1 : Situation dangereuse  
Discipline : Escalade sur mur intérieur  
Description de l'événement : Durant la leçon, après une initiation précise en escalade, j'ai proposé à 3 élèves responsables d'assurer également. Après explications et démonstration, ils s'en sont super bien sortis. Ils ont pu assurer leurs camarades.  
Causes possibles : Tout s'est donc bien passé malgré le fait que la situation est quelque peu dangereuse.  
Remédiation : Pour parer à un éventuel accident, j'ai mis des gros tapis de saut au pied du mur d'escalade. Je gardais en permanence les élèves qui assuraient en vue et sous contrôle! Il est nécessaire d'anticiper les risques dans une telle situation...que l'on sait à risques!
- Semaine 2 : Accident  
Discipline : Grimper aux perches  
Description de l'événement : Les élèves devaient grimper aux perches le plus haut possible. Ils grimpaient dessus les perches, sur 2 perches en appui sur les pieds et les mains. Arrivé en haut des perches, un élève a volontairement sauté souhaitant arriver sur les gros tapis de saut (j'avais posé 2 tapis de réception de saut entre les perches et le mur). Malheureusement il a mal géré le départ /lâcher des perches (peu-être en raison des émotions ou de l'effet de surprise) et est allé heurter d'abord le mur puis est retombé entre le mur et les tapis (il y avait un espace de 20 - 30 cm). La chute a été relativement violente. Nous avons dû appeler le 144 pour l'évacuer en raison de douleurs au dos. Heureusement l'élève en question n'a eu aucune lésion!!!  
Causes possibles : L'élève m'a avoué avoir voulu faire un exploit. Dès le début du grimper il était parti avec cette intention...malgré

Remédiation : les consignes d'interdiction de sauter depuis le haut. En plus, arrivé en haut tous les copains lui ont crié de sauter! Comme il s'agit d'un comportement volontaire à risque, je dois reprendre cela avec l'élève en question et la classe. Ce sera fait demain dans une discussion avec cette classe. Sinon, au niveau de la sécurité et des consignes, tout a été fait en ordre. Pour cette raison, les parents ne m'en ont pas voulu et ont compris que leur enfant était en faute!

- Semaine 3 : Situation dangereuse  
Discipline : Escalade en salle sur mur artificiel  
Description de l'événement : Rien de spécial  
Causes possibles : -  
Remédiation : -  
Remarques : L'escalade reste une activité à risques. Lors de cette leçon j'ai laissé encore un peu plus d'autonomie aux élèves dans l'assurance et tout s'est bien passé. Le fait que ce soit plus dangereux rend les élèves aussi plus attentifs. Ils prennent conscience que la moindre erreur peut avoir de graves conséquences. Belle leçon!
- Semaine 4 : Aucun événement

## Enseignant 8

- Semaine 1 : Situation dangereuse  
Discipline : Agrès  
Description de l'événement : Lors de la leçon avec les anneaux balançants, le tapis de protection pour la sortie s'est déplacé.  
Causes possibles : C'est un vieux tapis et donc il n'a plus beaucoup de grip et il glisse  
Remédiation : Oui j'ai mis en dessous des petits tapis afin d'éviter qu'il glisse
- Semaine 2 : Aucun événement
- Semaine 3 : Aucun événement
- Semaine 4 : Accident  
Discipline : Jeu de balle  
Description de l'événement : 2 élèves se sont tordus la cheville après réception sur un petit tapis. Et 1 élève s'est fait un épanchement au genou.  
Causes possibles : Pour l'épanchement il a fini à côté des tapis.

Remédiation : Pas vraiment car pour les chevilles c'était sécurisé et pour le genou difficile de rajouter des tapis car ils délimitent la zone de jeu. Dinc en rajouter changerait les règles

- Semaine 5 : Aucun événement

### **Enseignant 9**

- Semaine 1 : Situation dangereuse  
Discipline : Course poursuite  
Description de l'événement : Deux élèves se sont rentrés dedans dans un jeu d'échauffement qui consistait à tenter de marcher sur la corde-queue coincée derrière eux.  
Causes possibles : Ne regardaient pas où ils allaient, pris dans l'intensité du jeu.  
Remédiation : Redire aux suivants de bien regarder devant eux pour éviter les collisions.
- Semaine 2 : Aucun événement
- Semaine 3 : Aucun événement
- Semaine 4 : Aucun événement

### **Enseignant 10** *cet enseignant a arrêté de remplir le prototype après deux semaines*

- Semaine 1 : Aucun événement
- Semaine 2 : Accident  
Discipline : Basketball  
Description de l'événement : Ballon reçu dans les dents  
Causes possibles : Manque de concentration  
Remédiation : Consignes plus strictes



## Annexe 8 : Résultats complets de l'analyse du prototype de recensement d'accidents (8 réponses)

*Note : Les réponses ont été retranscrites telles quelles et n'ont pas été corrigées.*

*Il y a uniquement 8 réponses, car l'enseignant 9 n'a pas rempli l'analyse du prototype et l'enseignant 10 a arrêté l'expérience après deux semaines.*

1. Avez-vous eu un accident/presqu'accident/situation dangereuse durant le prototype ?
  - Oui : 87,5% (7)
  - Non : 12,5% (1)
  
2. Combien de temps avez-vous pris pour remplir le prototype lors d'une semaine avec un accident/presqu'accident/situation dangereuse ? (7 réponses)
  - entre 5 et 15 minutes
  - 2'
  - 5 minutes (3x)
  - 10 min.
  - env. 10 - 15 minutes
  
3. Combien de temps avez-vous pris pour remplir le prototype lorsqu'aucun événement ne s'est passé durant la semaine ?
  - 5 minutes (2x)
  - 1 minute (4x)
  - 15 sec
  - 30 secondes
  
4. Selon vous, quels termes qualifient le mieux le remplissage de ce prototype ?
  - Rapide : 100% (8)
  - Complicé : 0% (0)
  - Efficace : 25% (2)
  - Facile : 50% (4)
  - Long : 0% (0)
  - Clair : 87,5% (7)
  - Autre : 0% (0)
  
5. Qu'attendez-vous en retour ou dans le prolongement d'une telle démarche ?
  - La mise en place d'un logiciel permettant de décrire les accidents et de consulter ceux des autres : 0% (0)
  - La mise en place d'une application mobile permettant de remplir les accidents et de consulter ceux des autres : 75% (6)
  - La mise en place d'un site internet permettant de remplir les accidents et de consulter ceux des autres : 37,5% (0)
  - Autre : 12,5% (1)
    - Je n'ai pas d'attente ou de souhait particulier. En cas d'accident je debriefe avec les personnes concernées puis je classe l'affaire. Ce n'est pas nécessaire d'avoir des traces
  
6. Voyez-vous des améliorations possibles à ce prototype ?



- Non (5x)
- Je pense que les réponses peuvent varier suivant le matériel à disposition dans la halle de gymnastique. Les grandes villes ont souvent plus de moyens que les petits villages.
- parfois trop léger, peu détaillé dans les questions concernant les éventuels incidents
- Non, il me semble bien complet.

7. Ayant participé à ce prototype, seriez-vous prêt à contribuer à un recensement d'accidents sous forme de retour d'expérience si celui-ci voyait le jour ?

- Oui : 62,5% (5)
- Non : 12,5% (1)
- Autre : 25% (2)
  - pourquoi pas
  - Je ne serai plus dans l'enseignement dès août prochain